



# Etat de Préparation de la République du Bénin en vue d'une initiative d'ouverture des données publiques

---

**Etude réalisée pour le Gouvernement de  
la République du Bénin**

**23 Décembre 2022**



## SYNTHESE

Le Bénin souhaite devenir un leader régional et continental dans le domaine du numérique et le pays a engagé sa transformation digitale depuis plusieurs années, travaillant notamment à la modernisation de l'administration publique et au développement de l'entrepreneuriat et l'innovation numérique. Ces priorités stratégiques ont été clairement annoncées depuis plusieurs années. Elles ont été renouvelées dans le Programme d'Actions du Gouvernement pour la période 2021-2026<sup>1</sup>, et sont mises en œuvre dans le cadre du programme « Smart Gouv »<sup>2</sup>. De ce fait, l'ouverture des données gouvernementales s'inscrit dans trois éléments clés de l'agenda du pays offrant des fondations solides pour le développement à brève échéance de résultats concrets.

- **Le développement de l'économie numérique et la transformation digitale du pays :** Depuis le premier mandat du Président de la République, le Bénin a mis en œuvre une politique ambitieuse de transformation digitale. Un cadre législatif avant-gardiste a été mis en place avec notamment la promulgation du Code du Numérique<sup>3</sup> qui offre « aux entreprises et aux investisseurs une sécurité juridique forte tout en garantissant aux citoyens une protection élevée afin de renforcer leur confiance dans les services numériques » et de nombreux services publics ont été entièrement dématérialisés, favorisant leur accès et utilisation à l'ensemble des citoyens. De nombreux projets sont également en cours, notamment l'adoption prochaine d'une stratégie d'Intelligence Artificielle (IA) qui nécessitera une accessibilité accrue aux données publiques de l'administration.
- **L'amélioration de l'efficacité et de l'ouverture de l'administration :** De nombreux travaux sont en cours visant l'amélioration de l'efficacité de l'administration et l'adoption des principes de la gouvernance ouverte. Dans ce cadre, le projet d'adhésion au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) est un engagement fort du pays. Les travaux en cours autour de la mise en place d'une nouvelle loi d'accès à l'information de niveau international sont également un élément essentiel à la fois pour le pays, pour l'ouverture de l'administration et pour le développement de l'Open Data.
- **La promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption :** Enfin, de gros efforts ont été réalisés à la suite des engagements du Président de la République concernant la bonne gouvernance et la bonne gestion des finances publiques. Ces efforts sont salués par la progression significative du Bénin sur les indexes internationaux liés à la transparence et l'efficacité budgétaire.

<sup>1</sup> <https://beninrevele.bj/pag-2021-2026/>

<sup>2</sup> <https://numerique.gouv.bj/projets/la-mise-en-oeuvre-de-l-administration-intelligente-ou-smart-gouv-phase-2>

<sup>3</sup> <https://www.afapdp.org/wp-content/uploads/2018/06/Benin-Loi-2017-20-Portant-code-du-numerique-en-Republique-du-Benin.pdf>

Pour ces raisons, le Président de la République a intégré le développement de l'Open Data comme une priorité et un des objectifs de son deuxième mandat. Aujourd'hui le Ministère du Numérique et de la Digitalisation met en œuvre cet engagement au travers de l'ASIN. La présente étude est la première étape de ce processus, avant l'adoption et la réalisation d'une stratégie dédiée.

### **Encadré 1 : Open Data**

#### **Qu'est-ce que l'Open Data?**

Le terme Open Data ou données ouvertes couvre les données que «n'importe qui peut librement accéder, utiliser, modifier et partager à toutes fins (sous réserve, tout au plus, d'exigences qui préservent la provenance et l'ouverture)».

<http://opendefinition.org>

À l'ère numérique, les données sont une ressource vitale pour les gouvernements dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et des services publics. Partout dans le monde, les gouvernements ont réalisé que leurs données sont une ressource précieuse mais qu'elles sont sous-utilisées à l'intérieur et à l'extérieur des institutions officielles. Mettre les données entre les mains de ceux qui peuvent les utiliser a le potentiel de débloquent l'innovation sociale et économique et permettre une plus grande collaboration avec les citoyens et les entreprises.

L'Open Data consiste à rendre les données gouvernementales accessibles et réutilisables, sans aucune contrainte technique ou légale.

#### **Quels types de données sont publiées?**

Les données ouvertes que les gouvernements publient respectent les exigences de confidentialité et de sécurité. Cela signifie qu'aucune donnée identifiable individuellement n'est divulguée, ni aucune donnée susceptible de poser des problèmes de sécurité nationale. À l'exception de ces 2 exceptions, toutes les données produites par un gouvernement national ou local peuvent être publiées. Les jeux de données typiques publiés comprennent notamment:

- Les données statistiques nationales et régionales
- Les données budgétaires nationales et locales
- Les données de localisation sur les services publics (écoles, hôpitaux, etc.)
- Les données géospatiales, cadastrales, météorologiques et cartographiques
- Les résultats d'examens nationaux ou locaux

Les ensembles de données qui incluent des informations personnellement identifiables peuvent être publiés après anonymisation ou s'il s'agit d'informations publiques (par exemple les informations publiées au journal officiel comme les résultats des examens).

#### **Comment les données ouvertes sont-elles publiées et utilisées?**

Les gouvernements coordonnent et diffusent généralement les données de plusieurs agences via un site central qui facilite la recherche et l'utilisation des données par les utilisateurs. Ce site s'appelle un portail de données ouvertes. Les pays bénéficient de la publication des données gouvernementales de plusieurs manières, par exemple :

- Promouvoir la transparence et la responsabilité : Les citoyens peuvent voir quels programmes, services et agences reçoivent du financement et comment l'argent est dépensé .
- Libérer de la valeur sociale et commerciale : Les données sont utilisées pour créer de nouveaux services qui profitent aux citoyens et créent de la valeur économique.
- Accroître la participation et l'engagement des citoyens : La publication de données ouvre souvent la porte à l'action et à l'engagement - les parents sont intéressés par les résultats des écoles, les citoyens veulent signaler les problèmes avec les services publics et les gouvernements peuvent devenir plus réactifs aux besoins nationaux.

### **Quelle est la différence entre l'Open Data et la publication plus traditionnelle de documents sur des sites Web?**

La publication de données sur un portail de données ouvertes, bien que techniquement relativement similaire à la publication de documents sur un site Web, est de nature différente. L'objectif d'un site Web gouvernemental est d'informer directement les citoyens, et les sites Web sont conçus pour les citoyens. Un portail de données ouvertes est conçu pour héberger des jeux de données ouvertes dont les deux principales caractéristiques sont:

- Le format: les jeux de données sont publiés dans un format non-propriétaire et sont exploitables par un programme informatique.
- La licence: un jeu de données est ouvert s'il est publié avec une licence (conditions d'utilisation) qui permet la réutilisation des informations à des fins commerciales et non commerciales.

### **Impact de l'Open Data**

De très nombreuses études ont souligné l'impact économique important de l'Open Data. Par exemple McKinsey<sup>1</sup> évalue l'augmentation du PIB lié à l'Open Data à 4.1%. La Commission Européenne<sup>1</sup> estime que l'utilisation de l'Open data réduira les coûts de l'administration de €1.7Mds dans l'UE. Elle réduira de 629 millions d'heures le temps d'attente sur les routes, et de 16% de la consommation d'énergie. En dehors de ces données chiffrées, l'Open Data est un processus pour mettre les données au cœur de la gouvernance. L'objectif est de faciliter le partage et le croisement de données de différents secteurs pour faciliter la prise de décision et maximiser l'impact des investissements publics. Parmi les exemples d'applications, on peut citer le placement de services publics (école, marché ...) à partir de facteurs sociaux, de population, d'infrastructure, de données sectorielles, etc.

La présente étude a permis de dresser une évaluation précise des forces et des défis existant au Bénin pour le développement d'une initiative Open Data. Elle a également permis d'identifier les principales actions et recommandations pour répondre aux contraintes et maximiser la valeur des données publiques.

## Encadré 2 : ODRA : Objectifs et méthodologie

En application de la méthodologie ODRA de la Banque Mondiale, les experts recrutés pour cette étude ont exploré les huit dimensions qui ont un impact sur une initiative d'ouverture des données gouvernementales :

1. **Le leadership** : Cette dimension explore la vision et les prises de positions publiques des responsables gouvernementaux les plus importants sur l'Open Data et les thèmes associés (gouvernance ouverte, économie numérique...);
2. **Le cadre réglementaire et juridique** : Cette dimension étudie les législations essentielles en lien avec l'Open Data (accès à l'information, protection des données personnelles, loi statistique...);
3. **Les structures institutionnelles, responsabilités et compétences au sein du gouvernement** : Cette dimension explore le fonctionnement du Gouvernement concernant les initiatives interministérielles, et identifier les structures qui pourrait assurer un leadership sur l'Open Data;
4. **Les données au sein du gouvernement, ainsi que les réglementations et procédures de la gestion des données gouvernementales** : Cette dimension identifie les processus, réglementations, expérience et expertise des différents acteurs publics dans la gestion et l'exploitation de données;
5. **La demande concernant l'ouverture des données publiques** : Cette dimension identifie les acteurs non-gouvernementaux clés et les demandes potentielles concernant les données gouvernementales ouvertes ;
6. **L'engagement citoyen et les capacités concernant les données publiques** : Cette dimension explore les capacités et le contexte favorisant ou non le dialogue entre l'Administration et les acteurs non-gouvernementaux et la réutilisation des données ouvertes ;
7. **Le financement d'un programme d'ouverture des données publiques** : Cette dimension identifie les financements qui pourraient être disponibles pour appuyer le lancement d'une initiative Open Data ;
8. **Les infrastructures nationales technologiques et les compétences informatiques** : Cette dimension explore le contexte TIC du pays en termes d'infrastructure, d'accessibilité financière des services TIC pour les populations, et de capacités (secteur privé des TIC, étudiants dans les filières TIC...).

## Principaux points forts observés

Pour le développement de l'Open Data, et pour maximiser l'impact de l'ouverture des données publiques, le Gouvernement pourra s'appuyer sur un ensemble de forces que l'évaluation a fait clairement ressortir.

- **Leadership : Un message clair du Président de la République et un chef de file reconnu par l'ensemble de l'administration.** La mention de l'Open Data dans le programme du Président de la République est un engagement clair qui est mis en

œuvre par le MND qui a confié cette mission à l'ASIN. L'ASIN est rattachée au Bureau Analyse et Investigation (BAI) qui est lui-même rattaché à la Présidence de la République (PR). L'ASIN a établi depuis plusieurs années un leadership reconnu dans tout ce qui touche à la transformation digitale, et la mise en œuvre des e-services publique. De ce fait, l'ASIN a des contacts et des relations de travail établies avec l'ensemble des directions des services informatiques (DSI) des structures publiques. Cette base de contacts facilitera la mise en œuvre d'un plan d'action Open Data. Enfin, les travaux en cours sur la future Stratégie IA créera une forte demande de données et générera donc des synergies importantes avec le développement de l'Open Data

- **Capacité organisationnelle : Des expériences de coordinations interministérielles réussies.** Le Gouvernement travaille naturellement de façon transversale sur tous les grands projets avec la mise en place de comités techniques ou de pilotage. De plus, des réseaux transversaux sont en place, par exemple pour faciliter la collecte de données par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD), ou pour coordonner la collecte de données nécessaire à l'évaluation des politiques publiques par la Direction Générale de l'Évaluation et de l'Observatoire du Changement Social (DGEOCS) du Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action gouvernementale (MDC). Ce mode de travail facilitera la mise en œuvre de l'initiative Open Data. Enfin, des outils de support à la transformation digitale comme le Centre de Transformation Digitale (CTD) sont en cours de mise en place et ont le potentiel pour devenir des outils essentiels pour accompagner les structures publiques dans la mise en place de l'Open Data. De la même manière, des outils comme le Centre de Formation pour l'Administration locale (CeFAL) pourront servir à la sensibilisation, aux développements de capacités et à l'appui des collectivités locales pour l'implémentation de l'Open Data au niveau local.
- **Gestion des données gouvernementales : une masse critique de données disponible pour publication sur le portail de données ouvertes et des cas d'usage.** Un ensemble de ministères, établissements publics et agences sont clairement précurseurs dans la publication de données et mettent en ligne un volume de données important, la plupart du temps au travers de systèmes d'information ayant une interface publique. De plus, en interne, grâce à la mise en place de la plateforme d'interopérabilité X-Road, un grand nombre de structures publiques sont connectées sur ce bus et partagent entre elles un gros volume de données pour l'implémentation de e-services. Des référentiels partagés sont également en place (registre des personnes physiques, registre des sociétés, registre des agents de l'État...). Toutes ces données pourraient facilement être libérées et publiées sur le portail de données ouvertes. Enfin, plusieurs cas d'usage ont été identifiés où des difficultés opérationnelles rencontrées par certaines structures (ABE, DGEOCS...) pourraient être résolues grâce à l'utilisation et l'exploitation du portail de données ouvertes et la publication de données. L'ensemble de ces données déjà disponibles et ces cas d'usage représentent une masse critique sur laquelle s'appuyer pour développer les premiers exemples de publication de données ouvertes, de réutilisation et d'impact.
- **Le cadre réglementaire et législatif : Un cadre juridique en partie adapté et en évolution.** Le Bénin dispose d'un cadre juridique en partie adapté à l'Open Data. Le Code du Numérique et ses différentes composantes, notamment tout ce qui concerne

la protection des données personnelles ou la cybersécurité, sont reconnus internationalement pour sa qualité. De la même manière, l'ensemble des réglementations mises en place pour l'opérationnalisation de la plateforme d'interopérabilité, offrent également des bases solides sur lesquelles pourra se développer l'Open Data. Enfin, le projet de loi d'accès à l'information et son décret Open Data implémente l'ensemble des meilleures pratiques internationales sur le sujet. Cette loi, ainsi que la future loi sur la classification des données sur laquelle travaille également l'ASIN, viendra compléter et renforcer cet arsenal juridique.

- **La demande concernant les données publiques : Une communauté d'utilisateurs dynamique et à grande capacité.** Le secteur des TIC est développé et forme de nombreux étudiants à des niveaux élevés, la communauté des développeurs est active avec l'organisation d'un très grand nombre d'événements comme des hackathons sur des sujets et des secteurs très variés, et la présence de plusieurs centres d'innovation (espaces de coworking, incubateurs) dans le pays. Le centre d'innovation gouvernementale, Sèmè-City, a identifié le besoin et l'opportunité de favoriser l'accès aux données publiques de l'Administration pour les entrepreneurs. Des initiatives ont été initiées sur des projets spécifiques avec plusieurs structures publiques. Enfin, la société civile est mobilisée et plaide pour le développement de l'Open Data au Bénin depuis plus de dix ans, en organisant régulièrement des initiatives de sensibilisation, ou des projets notamment au niveau local. Ces acteurs saluent notamment l'initiative de transparence budgétaire de la Direction du Budget qui a permis au Bénin de progresser sur les indices internationaux.
- **Financement : Plusieurs sources de financement existent.** Plusieurs ministères utilisent aujourd'hui leurs fonds budgétaires propres pour les activités liées au partage de données sur X-Road. L'ASIN a également investi sur ses fonds propres le développement du portail national de données ouvertes. Enfin, plusieurs bailleurs, notamment l'AFD et la Banque Mondiale au travers du projet PITN2R soutiennent financièrement l'ASIN pour le développement de l'Open Data. Les financements sécurisés permettent d'envisager positivement la première phase de l'initiative sur les prochains 12 à 18 mois.
- **Infrastructure nationale : Un portail national de données ouvertes de dernière génération.** L'ASIN a fait développer un portail national de données ouvertes en 2021. Ce portail, basé sur la plateforme de référence open source CKAN<sup>4</sup>, implémente les dernières technologies et les meilleures pratiques internationales (moteur de validation formelle de données, services de requêtes de jeux de données, services de commentaires sur les jeux de données...). Il est également parfaitement intégré au schéma directeur de l'ASIN et intègre par exemple le service d'authentification gouvernemental (LDAP) qui permet à tous les agents de s'authentifier sur ce portail.

## Principaux défis observés

L'étude a également identifié plusieurs défis à résoudre pour s'assurer que l'initiative Open Data produira les effets et les impacts attendus. Il s'agit en particulier des points suivants :

---

<sup>4</sup> <https://ckan.org/>



1. **Le cadre réglementaire et législatif : Aujourd’hui, le plus grand défi du Bénin pour le développement de l’Open Data réside dans la mise à jour de son arsenal législatif.** La législation actuelle concernant l’accès à l’information et son implémentation sont extrêmement limitées et la réponse des structures publiques est extrêmement faible. Ce point est confirmé à la fois par la société civile, et par les entretiens avec les structures publiques et leur processus en place pour satisfaire ou non les demandes qu’elles reçoivent. En l’absence d’une législation efficace, et d’une législation spécifique pour l’Open Data, l’écosystème ne pourra pas se développer. Il est à noter que le projet de loi d’accès à l’information actuellement discuté au sein du gouvernement ainsi que son décret Open Data intègre l’ensemble des meilleures pratiques internationales, et son adoption et sa promulgation résoudraient parfaitement ce défi. Cependant, le calendrier de présentation au parlement est incertain et le processus a peu avancé depuis plus de 12 mois.  
Sur un autre sujet, une autre problématique importante est l’absence d’une législation concernant la classification des données qui ne permet pas une évaluation homogène des données et de leur accessibilité au public. Une telle législation est un élément important pour l’Open Data. Des discussions sur ce sujet sont en cours au sein de l’ASIN et en particulier au sein du pôle Sécurité Numérique, mais aucun calendrier n’est arrêté.
2. **Le Leadership : Visibilité de l’Open Data & ressources humaines dédiées à l’initiative.** Aujourd’hui, si les engagements du Président de la République sur l’Open Data sont clairs, l’importance et la visibilité du sujet sont très faibles au sein des structures publiques. Si ces structures sont parfaitement sensibilisées à l’importance de la transformation digitale et la dématérialisation des procédures, elles ne sont pas sensibilisées à l’Open Data et à son importance. Il conviendra donc de mobiliser l’ensemble de l’Administration sur ce sujet. D’autre part, il est important de noter le très faible niveau de ressources humaines affectées à l’Open Data. Aujourd’hui au sein de l’ASIN, ce sujet ne semble pas prioritaire comparé aux autres sujets (e-services...) et les ressources sont très insuffisantes pour conduire ce projet. De la même manière, le Comité de pilotage mis en place par le MND est peu actif et a un rôle et une action très limités. Il ne réunit pas non plus l’ensemble des acteurs importants nécessaires à l’émergence d’un écosystème Open Data robuste.
  - **Capacité organisationnelle : Un besoin de sensibilisation et de renforcement des capacités au sein des départements ministériels :** De manière générale, nos rencontres avec les acteurs de l’écosystème ont fait ressortir un besoin de sensibilisation aux opportunités qu’offre l’Open Data et de renforcement des capacités des ressources humaines sur ce sujet. De même, il conviendra de définir un cadre technique, organisationnel et légal précis et détaillé qui pourra encadrer la publication de données et maximiser le potentiel de réutilisation et de valorisation des données publiques.
  - **Gestion des données gouvernementales : Un risque lié à la valorisation directe des données.** Il ressort des entretiens avec les structures publiques que beaucoup d’entre elles considèrent la vente de données comme une opportunité de revenu important, même si aujourd’hui aucune vente n’a lieu et aucun revenu n’est tiré de ces activités.



Différentes structures adoptent ou prévoient d'adopter des stratégies qui ont ou auront un impact négatif important sur le potentiel de l'Open Data, que ce soit en mettant en place des barrières d'accès aux données (création de comptes/authentification) ou en prévoyant la mise en vente de données. Il sera important que le futur décret Open Data lève toute ambiguïté sur ce point. Sur un autre sujet, il apparaît clairement, que ce soit lors des entretiens ou en analysant les données déjà publiées, que la très grande majorité des acteurs publics ne sont pas sensibilisés et ne maîtrisent pas le concept de licence de réutilisation de données. Là encore, ce point devra être résolu dans le futur décret Open Data, et des sensibilisations sur ce sujet devront avoir lieu.

- **La demande concernant les données publiques : Absence de coopération entre le Gouvernement et les acteurs non-gouvernementaux.** Aujourd'hui, les échanges entre la société civile et les acteurs publics sont extrêmement limités. En dehors de l'initiative autour de la transparence budgétaire, ou d'initiatives spécifiques au niveau local, les acteurs non-gouvernementaux n'ont jamais été impliqués dans les réflexions autour de l'Open Data, malgré leurs capacités et leurs participations dans les forums internationaux. Il sera essentiel de résoudre cette absence de collaboration pour que l'écosystème Open Data se développe de façon pérenne.

## Recommandations : Les actions prioritaires

Afin de surmonter ces défis, cette étude propose un plan d'action qui est détaillé selon chacun des huit thèmes de la méthodologie Odra et organisé selon un horizon temporel de court, moyen, et long terme. Cette section présente les actions qui pourraient être lancées à court terme sans condition préalable. Ces actions sont organisées autour de trois axes principaux regroupant les huit dimensions de la méthodologie : (1) Cadre juridique ; (2) Leadership & mise en œuvre opérationnelle ; et (3) Acteurs non-gouvernementaux. En termes de calendrier, une grande partie des actions des deux premiers axes pourrait être réalisée dans les 12 prochains mois pour pouvoir ensuite engager le troisième axe puis graduellement intégrer les autres secteurs et les collectivités locales au cours du temps.

---

### CADRE JURIDIQUE

Concernant le cadre juridique, la priorité aujourd'hui est **l'adoption et la promulgation de la future loi d'accès à l'information et son décret Open Data** qui sont les deux éléments essentiels sans lesquels l'initiative Open Data ne pourra pas se développer. Dans un deuxième temps, il sera important d'engager les travaux et de finaliser la future **loi sur la classification des données**.

---

### LEADERSHIP & MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Sur le plan du leadership et de la mise en œuvre opérationnelle, plusieurs actions sont prioritaires :

1. **Affectation de ressources humaines au sein de l'ASIN** : Il n'est pas envisageable aujourd'hui que l'ASIN puisse conduire le développement de l'Open Data avec le niveau actuel de ressources humaines dédiées au sujet. Il est essentiel de dédier le plus rapidement possible au minimum un coordinateur à plein temps.
2. **Refonte et Renforcement du Comité de Pilotage Open Data (CoPil)** : La structure, les missions et l'activité du comité Open Data mis sur pied par le MND pour gérer l'initiative Open Data n'est pas appropriée pour conduire l'initiative et gérer l'ensemble des sujets. Il est recommandé d'étendre ce comité et d'inclure des acteurs clés (APDP, MDGL, Archives Nationales, Sèmè-City). Il conviendra également d'inclure la future l'autorité en charge de la loi d'accès à l'information quand elle sera en place. Enfin, il sera utile de redéfinir les missions de ce comité (validation du plan d'action détaillé, la priorisation des activités, mise en place et gestion du plan de suivi et évaluation, suivi de l'implémentation du futur décret Open Data) et de s'assurer qu'il met en œuvre les activités qui lui sont affectées au travers de réunions périodiques.
3. **Finalisation des cadres techniques, organisationnels et légaux de l'Open Data** : Le futur décret Open Data définit de façon claire le cadre de l'initiative Open Data, mais certains éléments devront être complétés au travers d'arrêtés spécifiques. Il s'agit en particulier des normes et standards techniques, des licences de réutilisation des données, ou de la nomination et de la formation des points focaux Open Data. Certains de ces éléments (cadre technique, licence) devraient également être ajoutés au Cadre d'Interopérabilité.
4. **Publication d'une masse critique de données** : L'étude a permis d'identifier un gros volume de données qui pourraient être rapidement publiées sur le portail de données ouvertes, soit directement soit après anonymisation. Il s'agit en particulier des données déjà publiées au travers de systèmes d'information ayant une interface publique ou de données partagées via X-Road (voir Annexe B). Il conviendra de faire un recensement précis de ces données et d'impliquer les structures en charge de ces données pour procéder à la publication.
5. **Développement de cas d'usage internes** : L'étude a permis d'identifier plusieurs cas d'usage intéressants où l'utilisation du portail de données ouvertes et les approches Open Data pourraient résoudre un problème opérationnel existant. Ces exemples de cas d'usage couvrent l'Agence béninoise de l'Environnement (ABE), Le Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale (direction générale de l'évaluation et de l'observatoire du changement social), le MDGL ou Sèmè-City. Ces cas d'usage permettraient d'une part d'accompagner ces structures ainsi que les autres structures impliquées et de les appuyer non seulement dans l'implémentation de ces cas (sensibilisation, formation, appui technique), mais plus généralement dans la mise en œuvre des dispositions du décret Open Data (inventaire, plan annuel d'activité Open Data...).
6. **Lancement de l'initiative Open Data par le Président de la République** : Au regard de la faible sensibilisation des structures publiques (à l'exception du MND, de l'INStad et de Sèmè-City) à l'Open Data, il est essentiel de mobiliser l'ensemble de l'Administration et de s'assurer que l'Open Data sera considéré comme une priorité équivalente aux autres chantiers numériques. D'autre part, il sera également important de mobiliser les acteurs non-gouvernementaux et créer une dynamique à la

fois interne et externe. Pour ce faire, il est recommandé de d'abord travailler en interne sur les éléments mentionnés précédemment (adoption et promulgation de la loi d'accès à l'information et son décret Open Data, publication d'une masse critique de données, développement de cas d'usage, mise en place du CNG) puis de lancer officiellement l'initiative en dévoilant le portail national de données ouvertes avec sa masse critique de données, en annonçant le CNG et en lançant diverses initiatives de réutilisation et de formation (programme LeARN, challenge de Sèmè-City, compétition spécifique pour les « Amazones du Digital ». Il serait intéressant pour cette annonce de viser un événement qui rassemble les acteurs publics et privés comme la Semaine du Numérique 2023. Il est également recommandé que ce lancement soit fait par le Président de la République, ce qui aurait comme effet de mobiliser l'ensemble de l'administration et donnerait de l'importance au sujet.

7. **Mise en place d'outils de support** : Enfin, pour appuyer les structures publiques dans l'implémentation des dispositions du décret Open Data, il sera essentiel de mettre en place un ensemble d'outils :

- Une équipe technique d'appui : Cette équipe aurait comme mission d'appuyer les structures publiques que ce soit dans la réalisation de cas d'usage, dans la mise en place d'un inventaire de données, ou dans la formation des personnels. Au regard de ces missions, il semble a priori naturel de positionner cette équipe au niveau du futur Centre de Transformation Digitale. Elle devra être composée de personnels aux compétences diverses, y compris des ingénieurs en science de données, et des personnes maîtrisant les techniques d'anonymisation des données. Des profils pourront être communs avec l'équipe d'appui à la mise en place des e-services. Enfin, cette équipe à terme pourra également appuyer les structures publiques dans l'implémentation de cas d'usage IA.
- Des manuels de procédures : Il conviendra de développer et mettre à disposition des structures publiques un ensemble de manuels de procédures pour les aider à implémenter les dispositions du futur décret Open Data. Il s'agit en particulier de manuels pour la mise en place et la gestion d'un inventaire de données, pour la préparation et la publication de données sur le portail national, pour l'analyse et la visualisation de données, ou d'un manuel pour les PFOD pour la conception d'un plan annuel d'activité, ou la mise en place d'un plan de suivi et évaluation.
- Des ressources humaines : Enfin, il serait utile de mettre à disposition des structures des ressources humaines ponctuelles pour les aider dans leur adoption des approches Open Data. Ces ressources humaines pourraient être issues d'un programme de « data fellows » qui pourrait être placé dans les structures publiques à l'issue d'une formation professionnelle spécifique courte dispensée par exemple soit dans le cadre du programme LeARN du MND soit au travers de l'Ecole des métiers du Numérique, ou du futur programme en sciences de données qui sera mis en place au sein de Sèmè-City.

Dans un deuxième temps, l'initiative sera étendue aux autres ministères et aux collectivités locales.

Concernant les acteurs non-gouvernementaux, il est recommandé de **mettre en place un Comité mixte avec les acteurs Non-Gouvernementaux (CNG)** composé de représentants de l'ASIN, de Sèmè-City ainsi que des représentants de différents groupes d'acteurs non-gouvernementaux : média, chercheurs, société civile, secteur privé, acteurs des TIC et de l'innovation. Le rôle de ce comité serait, d'une part, de servir d'interface pour tous les acteurs non-gouvernementaux, et d'autre part, de suivre l'évolution de l'écosystème et d'identifier les interventions à implémenter, soit auprès des acteurs gouvernementaux (recommandations au CoPil), soit auprès des acteurs non-gouvernementaux. Ce comité pourrait gérer également les demandes de publication et leur suivi, et participerait à la priorisation des publications.

Le rôle de ce comité sera également de faciliter le développement de cas d'usages de réutilisations. L'objectif serait de **créer une dynamique autour de la réutilisation de données gouvernementales au travers de l'organisation de hackathons spécifiques ou de compétitions sur le modèle des « challenges »** que Sèmè-City a déjà organisés dans le passé. Ces hackathons auraient une phase amont importante dans laquelle les acteurs d'un secteur donné seraient réunis pour identifier des thèmes spécifiques et les données à publier par différentes agences. Puis l'événement lui-même permettrait, d'une part, de fournir un retour sur les données publiées et, d'autre part, de montrer les applications innovantes possibles de ces données, créant une dynamique au sein des agences les publiant. De la même manière, le MND pourrait envisager d'exploiter **une itération du programme « Amazone du Digitale » pour le focaliser sur la réutilisation de données publiques.**

Le plan d'action prévoit également des actions importantes qui devraient être mises en œuvre à moyen et long terme pour pérenniser l'initiative. A titre d'exemple, il pourra être utile à plus long terme de pérenniser la structure organisationnelle au travers de la mise en place d'une entité gouvernementale sur le modèle par exemple de l'Etalab<sup>5</sup> français. D'un autre côté, il serait également opportun de réfléchir à la mise en place d'une structure pérenne sur le modèle des laboratoires d'innovation Open Data comme ceux mis en place en Tanzanie<sup>6</sup> ou en Indonésie<sup>7</sup> qui apportent un appui à la fois aux structures publiques ainsi qu'à tous les acteurs non-gouvernementaux, et qui prendrait le relais du CNG. Cette structure pourrait prendre la forme d'un centre de recherche hébergé au sein de Sèmè-City et pourrait également être chargée de la thématique IA. Enfin, il conviendrait de travailler à l'intégration de cursus sur l'Open Data dans les écoles et université du pays.

---

<sup>5</sup> <http://etalab.gouv.fr>

<sup>6</sup> <http://www.dlab.or.tz/>

<sup>7</sup> <http://labs.webfoundation.org/>

En dehors de ces points, il conviendra de considérer avec attention l'aspect financement de l'initiative à moyen terme et de s'assurer qu'un ensemble de partenaires du Bénin sont prêts à prendre le relais des financements qui ont déjà été sécurisés.

## TABLE DES MATIERES

Synthèse .....	2
Table des matières .....	14
Remerciements .....	15
Glossaire .....	16
Introduction à l'Open Data.....	18
Méthodologie .....	21
1. Leadership .....	26
2. Cadre réglementaire et juridique .....	35
3. Structures institutionnelles, responsabilités et compétences au sein du gouvernement .....	43
4. Données au sein du gouvernement.....	52
5. Demande concernant l'ouverture des données publiques .....	61
6. Engagement citoyen et capacités concernant les données publiques.....	67
7. Financement d'un programme d'ouverture des données publiques.....	75
8. Infrastructures nationales technologiques et compétences informatiques .....	80
Conclusion .....	85
Plan d'Actions.....	87
Description .....	87
Actions à court terme.....	87
Actions à moyen terme .....	107
Actions à Long terme.....	110
Vue Tabulaire .....	113
Annexe A – Rencontres .....	119
Annexe B - Jeux de données généraux.....	121
Annexe C - Fiche de Poste Point Focal Open Data (PFOD).....	126
Annexe D – Inventaire .....	128
Annexe E - Profil des membres du CNG .....	130

## REMERCIEMENTS

Ce rapport d'évaluation a été développé pour le Gouvernement de la République du Bénin dans le cadre du projet « Projet Intégré de Transformation Numérique des Régions Rurales » (PITN2R) financé par la Banque mondiale (BM). Les auteurs principaux de cette étude sont Stéphane Boyera et François Daoust, experts internationaux Open Data de SBC4D<sup>8</sup>.

Les auteurs souhaitent remercier tout particulièrement l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) qui a participé à toutes les étapes de la mission et a facilité l'ensemble des rencontres sur le terrain. Nous remercions particulièrement Mr Anziz Adehan, responsable du Département eServices et Plateformes qui a organisé l'ensemble de cette activité ainsi que l'ensemble du comité technique Open Data qu'il a mis sur pied depuis 2020 et qui inclut messieurs Martial Togbedji, Arcadius Tchokpodo et Hervé Gbo (INStAD). Nous remercions également messieurs Marc-André Loko, Directeur Général de l'ASIN et Aristide Adjinacou, responsable du Pôle Système d'Information et Digitalisation, pour leur support et leur contribution tout au long du processus. Enfin, nous remercions le PITN2R, et en particulier son coordinateur Monsieur Gaspard Datondji, et son responsable des technologies de l'information, Mr Georges Yayi pour leur appui et leur support avant et pendant la mission de terrain. Nous remercions également Madame La Ministre du Numérique et de la Digitalisation ainsi que l'ensemble de son cabinet et Monsieur le Secrétaire Général du Ministère pour leurs contributions au cadrage du projet et de la mission et leurs participations aux différents ateliers.

Ce rapport n'aurait pas non plus été possible sans la contribution active de toutes les structures rencontrées et citées en annexe A de ce document ainsi que l'ensemble de celles qui ont participé à l'atelier d'ouverture de la mission qui s'est tenu le mardi 8 novembre 2022. Enfin, nous remercions l'ensemble des acteurs non-gouvernementaux qui ont participé à l'atelier du vendredi 11 novembre 2022 et qui sont également mentionnés en Annexe A de ce document.

---

<sup>8</sup> <http://www.sbc4d.com>



## GLOSSAIRE

<b>ADPME</b>	Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises
<b>AFAPDP</b>	Association Francophone des Autorités de Protection des Données Personnelles
<b>AN</b>	Archives Nationales
<b>ANDF</b>	Agence Nationale du Domain et du Foncier
<b>ANIP</b>	Agence National d'Identification des Personnes
<b>APDP</b>	Autorité de Protection des Données à caractère Personnel
<b>APIEX</b>	Agence de Promotion des Investissements et des Exportations
<b>ARCEP</b>	Autorité de Régulation des Communications électroniques et de la Poste
<b>ASSI</b>	Agence des Services et Systèmes d'Information
<b>ASIN</b>	Agence des Systèmes d'Information et du Numérique
<b>ASIN/IN</b>	Pôle Infrastructures Numériques de l'ASIN
<b>ASIN/SID</b>	Pôle Système d'information et Digitalisation de l'ASIN
<b>ASIN/SN</b>	Pôle Sécurité Numérique de l'ASIN
<b>BAD</b>	Banque africaine de Développement
<b>BAI</b>	Bureau d'Analyse et d'Investigation
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>CAFDO</b>	Communauté Francophone africaine des Données Ouvertes
<b>Cdi</b>	Cadre d'Interopérabilité du Bénin
<b>CeFAL</b>	Centre de Formation pour l'Administration Locale
<b>CENA</b>	Commission Electorale Nationale Autonome
<b>CNUCED</b>	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
<b>DGEOCS</b>	Direction Générale de l'Évaluation et de l'Observatoire du Changement Social du Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale
<b>FAEN</b>	Fonds d'Appui à l'Entrepreneuriat Numérique
<b>FMI</b>	Fond Monétaire International
<b>HAAC</b>	Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication
<b>IA</b>	Intelligence Artificielle
<b>IBP</b>	International Budget Partnership
<b>INStaD</b>	Institut National de la Statistique et de la Démographie
<b>MAEP</b>	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
<b>MDC</b>	Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale

<b>MDGL</b>	Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale
<b>MEF</b>	Ministère de l'Economie et des Finances
<b>MND</b>	Ministère du Numérique et de la Digitalisation
<b>MTFP</b>	Ministère du Travail et de la Fonction Publique
<b>OSC</b>	Organisations de la Société Civile
<b>OSM</b>	Open Street Map
<b>PAG</b>	Programme d'Actions du Gouvernement « Bénin Révélé » 2016-2021
<b>PAGOF</b>	Programme d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones
<b>PGO</b>	Partenariat pour un Gouvernement ouvert
<b>PITN2R</b>	Projet Intégré de Transformation Numérique des Régions Rurales
<b>PND</b>	Plan National de Développement
<b>PR</b>	Présidence de la République
<b>PRSCG</b>	Programme de Renforcement des Structures Centrales de Gouvernance
<b>RGPD</b>	Règlement Général Européen de Protection des Données Personnelles
<b>SNISA</b>	Système National Intégré des Statistiques Agricoles et alimentaires
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>UAC</b>	Université d'Abomey-Calavi

## INTRODUCTION A L'OPEN DATA

### Qu'est-ce que l'Open Data?

Le terme Open Data ou données ouvertes couvre les données que « n'importe qui peut librement accéder, utiliser, modifier et partager à toutes fins (sous réserve, tout au plus, d'exigences qui préservent la provenance et l'ouverture) ». <http://opendefinition.org>

À l'ère numérique, les données sont une ressource vitale pour les gouvernements dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et des services publics. Partout dans le monde, les gouvernements ont réalisé que leurs données sont une ressource précieuse, mais qu'elles sont sous-utilisées à l'intérieur et à l'extérieur des institutions officielles. Mettre les données entre les mains de ceux qui peuvent les utiliser a le potentiel de débloquent l'innovation sociale et économique et permettre une plus grande collaboration avec les citoyens et les entreprises.

L'Open Data consiste à rendre les données gouvernementales largement accessibles et réutilisables par les humains et les machines, sans aucune contrainte technique ou légale.

### Quels types de données sont publiées?

Les données ouvertes que les gouvernements publient respectent les exigences de confidentialité et de sécurité. Cela signifie qu'aucune donnée identifiable individuellement n'est divulguée ni aucune donnée susceptible de poser des problèmes de sécurité nationale. À l'exception de ces 2 exceptions, toutes les données produites par un gouvernement national ou local peuvent être publiées. Les jeux de données typiques publiés comprennent notamment:

- Les données statistiques nationales et régionales
- Les données budgétaires nationales et locales
- Les données de localisation et d'information sur les services publics (écoles, hôpitaux, etc.)
- Les lieux et statistiques des crimes et accidents
- Les données géospatiales, cadastrales, météorologiques et cartographiques
- Les horaires et itinéraires de transport
- Les résultats d'examens nationaux ou locaux

Les ensembles de données qui incluent des informations personnellement identifiables peuvent être publiés après anonymisation ou s'il s'agit d'informations publiques (par exemple les informations publiées au journal officiel comme les résultats des examens).

### Comment les données ouvertes sont-elles publiées et utilisées?

Les gouvernements coordonnent et diffusent généralement les données de plusieurs agences via un site central tel que «data.gov» (USA), qui facilite la recherche et l'utilisation des données par les utilisateurs. Cet emplacement où les données sont publiées s'appelle un portail de

données ouvertes. Les pays bénéficient de la publication des données gouvernementales de plusieurs manières, quelques exemples courants:

- Promouvoir la transparence et la responsabilité : lorsque les données sur le budget et les dépenses sont publiées, les concepteurs les visualisent souvent pour les rendre compréhensibles pour le grand public. Les citoyens peuvent également voir quels programmes, services et agences reçoivent du financement et comment l'argent est dépensé
- Libérer de la valeur sociale et commerciale : Les données géospatiales, de transport et météorologiques sont souvent utilisées par les entreprises pour créer de nouveaux services. Ces services profitent aux citoyens et créent de la valeur économique et conduisent souvent à des façons plus efficaces de faire les choses.
- Accroître la participation et l'engagement des citoyens : la publication de données ouvre souvent la porte à l'action et à l'engagement - les parents sont intéressés par les résultats des écoles, les citoyens veulent signaler les problèmes avec les services publics et les gouvernements peuvent devenir plus réactifs aux besoins nationaux.

### **Quelle est la différence entre l'Open Data et la publication plus traditionnelle de documents sur des sites Web?**

La publication de données sur un portail de données ouvertes, bien que techniquement relativement similaire à la publication de documents sur un site Web, est de nature différente. L'objectif d'un site Web gouvernemental est d'informer directement les citoyens, et les sites Web sont conçus pour les citoyens. Un portail de données ouvertes est conçu pour héberger des jeux de données ouvertes. Les deux principales caractéristiques d'un jeu de données ouvertes sont:

- Le format: les jeux de données ouvertes sont publiés dans un format techniquement ouvert, ce qui signifie que le format utilisé est un format non-propriétaire et est exploitable par un programme informatique (par exemple csv versus Excel ou txt versus PDF)
- La licence: un jeu de données est ouvert s'il est publié avec une licence (conditions d'utilisation) qui permet la réutilisation des informations à des fins commerciales et non commerciales.

Cela diffère des documents habituels publiés sur les sites Web institutionnels.

### **Impact de l'Open Data**

De très nombreuses études ont souligné l'impact économique important pour les pays qui ont mis en place une initiative Open Data. Par exemple McKinsey<sup>9</sup> évalue l'augmentation du PIB lié à l'Open Data à 4.1%. La Commission Européenne<sup>10</sup> estime que d'ici à 2020 l'utilisation de l'Open data réduira les coûts de l'administration de €1.7bn dans les 28 pays de l'EU. Elle

---

<sup>9</sup> <https://www.mckinsey.com/business-functions/digital-mckinsey/our-insights/open-data-unlocking-innovation-and-performance-with-liquid-information>

<sup>10</sup> [https://www.europeandataportal.eu/sites/default/files/edp\\_creating\\_value\\_through\\_open\\_data\\_0.pdf](https://www.europeandataportal.eu/sites/default/files/edp_creating_value_through_open_data_0.pdf)

réduira également de 629 millions d'heures le temps d'attente sur les routes européennes, et permettra une réduction de 16% de la consommation d'énergie. Enfin l'ODI <sup>11</sup>a identifié<sup>12</sup> 270 sociétés utilisant les données gouvernementales ouvertes, représentant un chiffre d'affaires de £92bn et plus de 500.000 emplois.

En dehors de ces données chiffrées, l'Open Data est avant tout un processus pour mettre les données au cœur de la gouvernance et de la prise de décision. L'objectif premier de l'Open Data est de faciliter le partage et le croisement de jeux de données de différents secteurs pour faciliter la prise de décision et maximiser l'impact des investissements publics. Parmi les exemples d'applications, on peut citer le placement de service public (école, marché, commissariat, universités, etc.) en fonction de facteurs sociaux, de population, d'infrastructure, de données sectorielles, etc.

---

<sup>11</sup> <http://theodi.org/>

<sup>12</sup> <http://theodi.org/open-data-means-business-uk-innovation-sectors-regions>

## METHODOLOGIE

Cette évaluation de l'état de préparation en vue d'une initiative d'ouverture des données publique a été réalisée pour le gouvernement de la République du Bénin. Elle est le résultat d'un travail conjoint des experts de la société SBC4D et du gouvernement. Elle a été réalisée au cours d'une étude préliminaire conduite entre septembre 2021 et octobre 2022, complétée d'une mission sur le terrain du 7 au 11 novembre 2022 implémentée par SBC4D<sup>13</sup>.

L'objectif de cette évaluation est d'assister le département eServices et Plateformes du pôle Système d'Information et Digitalisation (ASIN/SID) de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) dans la définition d'un plan d'action visant à faire émerger et réaliser les bénéfices d'une initiative d'ouverture des données. Cela signifie non seulement de prendre en charge les aspects techniques et réglementaires tels que la publication des données, mais également d'évaluer les actions à engager pour développer l'ensemble de l'écosystème que sont les producteurs et les réutilisateurs de données. Les questions liées à la gouvernance du projet et aux financements de l'initiative sont également prises en compte.

Cette étude est développée en utilisant l'outil d'évaluation de l'état de préparation de la Banque Mondiale<sup>14</sup> qui utilise une approche « écosystème ». Cette méthodologie structure la conduite du diagnostic autour de 8 dimensions :

1. **Le leadership** : Cette dimension explore la vision et les prises de position publiques des responsables gouvernementaux les plus importants sur l'Open Data et les thèmes associés (gouvernance ouverte, développement de l'économie numérique...);
2. **Le cadre réglementaire et juridique** : Cette dimension étudie les législations essentielles en lien avec l'Open Data (accès à l'information, protection des données personnelles, loi statistique...);
3. **Les structures institutionnelles, responsabilités et compétences au sein du gouvernement** : Cette dimension explore le fonctionnement du Gouvernement concernant les initiatives interministérielles, et identifier les structures qui pourraient assurer un leadership sur l'Open Data;
4. **Les données au sein du gouvernement, ainsi que les réglementations et procédures de la gestion des données gouvernementales** : Cette dimension identifie les processus, réglementations, expérience et expertise des différents acteurs publics dans la gestion et l'exploitation de données;
5. **La demande concernant l'ouverture des données publiques** : Cette dimension identifie les acteurs non-gouvernementaux clé et les demandes potentielles concernant les données gouvernementales ouvertes;
6. **L'engagement citoyen et les capacités concernant les données publiques** : Cette dimension explore les capacités et le contexte favorisant ou non le dialogue entre les

---

<sup>13</sup> <http://www.sbc4d.com>

<sup>14</sup> <http://opendatatoolkit.worldbank.org/fr/odra.html>

acteurs public et les acteurs non-gouvernementaux et la réutilisation des données ouvertes ;

7. **Le financement d'un programme d'ouverture des données publiques** : Cette dimension identifie les financements qui pourraient être disponibles pour appuyer le lancement d'une initiative Open Data ;
8. **Les infrastructures nationales technologiques et les compétences informatiques** : Cette dimension explore le contexte TIC du pays en termes d'infrastructure, d'accessibilité financière des services TIC pour les populations, et de capacités (secteur privé des TIC, étudiants dans les filières TIC...).

Pour chacune des dimensions, l'évaluation considère une série de questions principales qui permettent d'identifier les évidences en faveur ou en défaveur d'une initiative. Les résultats à ces questions sont fournis selon un code couleur à cinq niveaux<sup>15</sup> :

- **Vert** signifie qu'il y a un ensemble d'éléments clairs en faveur de l'initiative ;
- **Jaune/Vert** signifie qu'il y a à la fois des éléments en faveur et en défaveur de l'initiative, mais les éléments défavorables sont peu impactant ;
- **Jaune** signifie qu'il y a des éléments en défaveur de l'initiative, mais qui peuvent être résolus relativement facilement;
- **Jaune/Rouge** signifie qu'il y existe des barrières substantielles à la mise en œuvre de l'initiative, mais celles-ci peuvent être résolues à courts ou moyens termes ; Elles nécessiteront un travail spécifique approfondi afin d'être résolues.
- **Rouge** signifie qu'il y existe des barrières substantielles à la mise en œuvre de l'initiative ; Ces barrières nécessiteront un investissement sur le long terme important, et des interventions spécifiques pour être résolues. Elles devront être résolues pour un développement pérenne de l'initiative.

Chaque question principale est évaluée en fonction de questions secondaires. Lorsque la réponse à une question secondaire est en faveur de l'initiative, elle est précédée d'un signe « + ». Lorsque la réponse est en défaveur de l'initiative, elle est précédée d'un signe « - ». Les réponses neutres ou dont l'impact est difficile à évaluer sont précédées d'un signe « 0 ».

A l'issue du diagnostic, les recommandations émises seront structurées selon les mêmes dimensions et assument que l'initiative prendra en charge les différents aspects de l'écosystème. L'évaluation vise à définir un plan d'action cohérent et pouvant être mis en œuvre rapidement. Les recommandations et actions proposées prennent en compte à la fois les bonnes pratiques internationales, mais également le contexte et les compétences du gouvernement du Bénin.

Concernant L'organisation de l'étude, elle comprend les étapes suivantes :

---

<sup>15</sup> A noter que des codes de couleurs composés (jaune/vert et jaune/rouge) sont utilisés pour décrire des niveaux intermédiaires.



1. Établir une base de référence pour définir l'état de préparation de l'État en matière d'ouverture des données gouvernementales :

- a. **Mener des recherches documentaires approfondies** pour émettre un premier diagnostic sur l'état de préparation du Bénin à l'ouverture des données publiques, en recueillant des données quantitatives et qualitatives sur le pays. Cette partie du travail se concentrera sur la compréhension de l'écosystème général de la transformation numérique du Gouvernement, et spécifiquement des données gouvernementales au travers de l'analyse des législations, politiques, stratégies, initiatives, programmes et autres activités pertinentes au niveau national. Nous analyserons les indicateurs clés dans les différents domaines liés au gouvernement ouvert ainsi que les documents clés fournis par le gouvernement du Bénin. Cela nécessite également une analyse des systèmes économiques, sociaux et politiques de l'État et du pays dans son ensemble ainsi que de son environnement technologique.
- b. **Identifier et cartographier les parties prenantes** au sein du gouvernement, de la société civile, du secteur privé, du secteur des médias et du secteur des TIC. Cela permettra de hiérarchiser ultérieurement les actions à entreprendre pour assurer le succès de l'initiative. Nous classerons également les parties prenantes en fonction des différences dans l'approche, la vision des responsables et les activités en cours (par exemple, en identifiant les structures publiques pionnières où il y aura plus de volonté et de capacité à publier les données en premier lieu).

Cette étude préliminaire est développée en collaboration avec l'équipe gouvernementale au Bénin et conduit à l'identification d'un ensemble préliminaire de catalyseurs et de défis qui sont ensuite explorés lors de la visite sur le terrain.

2. Visite sur le terrain pour valider la recherche documentaire, pour identifier les groupes d'acteurs et les champions locaux qui pourraient être impliqués dans une initiative de données ouvertes au niveau local, et pour identifier ou valider les défis et les opportunités potentielles identifiées ou non pendant la recherche documentaire.

Le groupe cible est composé de personnes et d'organisations qui sont essentielles à la réussite de l'initiative open data du Bénin. Il comprend des représentants politiques, des fonctionnaires de l'administration publique et divers acteurs de la société civile tels que des organisations spécialisées dans les TIC et l'innovation, des représentants du secteur privé, des organisations utilisant les TIC dans l'engagement citoyen, des ONG travaillant dans différents secteurs, les médias et le monde universitaire. En particulier, dans le cadre du processus, une attention particulière est accordée aux capacités existantes et à l'identification des initiatives de renforcement des capacités qui seront nécessaires.

Lors de la mission terrain, un séminaire gouvernemental est organisé le premier jour de la visite terrain. Cet atelier permet une première sensibilisation globale de l'ensemble du gouvernement à l'Open Data, présente l'évaluation et prépare les réunions individuelles. Cet événement aide à mobiliser les acteurs, à les préparer aux réunions individuelles et à s'assurer qu'ils contribuent ouvertement à l'évaluation.

A l'issue de la mission, un débriefing avec toute l'équipe et les représentants du gouvernement est organisé pour discuter des premiers résultats.

3. Publication d'un projet de rapport consolidé qui résume les résultats de l'étude : Ce rapport contiendra les éléments suivants :

- a. Les Résultats du diagnostic
- b. Les Défis à résoudre et les risques potentiels
- c. Les personnes et les organisations qui joueront un rôle clé dans la mise en œuvre d'un projet d'ouverture des données publiques et leurs rôles.
- d. Les Recommandations de haut niveau et interventions/actions pour amorcer l'initiative des données ouvertes au Bénin et maximiser ses futurs impacts

Ce rapport fera l'objet de révisions en fonction des commentaires reçus par l'équipe gouvernementale en charge de l'étude et aboutira à un rapport préliminaire approuvé par l'équipe projet.

4. Présentation des résultats et consensus : la dernière étape du processus a pour but de construire un consensus parmi les acteurs importants impliqués dans l'ODRA. Elle consiste en l'organisation d'un atelier de présentation de l'ODRA qui fixe la feuille de route de l'initiative.

## Acteurs Impliqués

Les acteurs impliqués dans l'étude sont les suivants :

- **Niveau politique** : Ministres, secrétaires généraux, directeurs généraux, conseillers des principaux ministères.
- **Niveau de l'administration publique** : Responsable des TIC, responsables de l'administration électronique (e-gouvernement), organismes publics tels que le bureau national des statistiques et d'autres qui hébergent généralement des informations précieuses sur des sujets tels que la météo, la géographie, les finances, les industries extractives, les budgets, la santé, l'éducation, les transports, l'agriculture...
- **Secteur privé** en particulier le secteur des TIC
- **Société civile** : réseaux de développeurs, centre d'innovation, ONG travaillant sur les sujets comme la transparence, l'accès à l'information, la lutte contre la corruption, etc. terrain

- **Bailleurs de fonds internationaux** (bilatéraux et multilatéraux)
- **Monde universitaire**
- **Médias** en particulier les médias spécialisés dans le journalisme d'investigation

## 1. LEADERSHIP

Les programmes de données ouvertes nécessitent la mise en œuvre de changements – comprenant souvent des changements juridiques, institutionnels, technologiques et culturels – et peuvent affecter les acteurs à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement. Un leadership politique fort des responsables politiques les plus élevés (par exemple le Président) est donc essentiel pour aider un gouvernement à surmonter résistances et inerties de toutes sortes, pour inciter les acteurs à apporter les changements nécessaires en temps opportun et de manière efficace, et pour atteindre les objectifs et bénéficier des impacts d'un programme Open Data.

### **Exemple : Volonté Politique aux Etats-Unis – Lancement de l'Initiative Open Data en 2009**

A partir de 2009 aux Etats-Unis, et plus particulièrement après l'élection du Président Obama, l'Open Data devient un objet politique, au niveau fédéral. Dès le premier jour de son premier mandat, le 21 janvier 2009, le nouveau Président américain signe trois mémorandums, adressés aux directeurs des administrations et agences fédérales dont deux traitent de l'Open Government et de l'Open Data, intitulés respectivement : « Transparency and Open Government » et « Freedom of Information Act ». Le 8 décembre 2009, l'administration Obama publie un mémorandum intitulé « An Open Government Directive », une directive de Gouvernement Ouvert. Ces textes lancent les travaux de mise en place d'un arsenal législatif instituant la gouvernance ouverte et imposent aux agences fédérales de nouvelles obligations notamment :

- La publication proactive d'information gouvernementale en ligne : Cette directive institue l'ouverture par défaut des informations publiques (toutes les informations gouvernementales sont publiques sauf justifications solides relatives à la sécurité nationale) et donne 45j aux agences pour identifier les données publiques et 60 jours pour les publier
- L'amélioration de la qualité des données avec notamment la nomination d'une personne en charge de cet aspect au sein de chaque agence

La plateforme américaine (data.gov) est lancée en mai 2009, avec une première liste de 47 jeux de données. En quelques mois, elle atteindra des milliers de jeux de données.

### **1.1 Existe-t-il une volonté politique visible pour l'ouverture des données publiques, la transparence de l'État et l'accès à l'information ? (Importance : très élevée) Jaune/Vert**

- + Le Programme d'actions du gouvernement « Bénin Révélé » 2016-2021<sup>16</sup> (PAG) place l'amélioration de la Gouvernance, et la participation citoyenne au cœur de l'action

<sup>16</sup> <https://revealingbenin.com/wp-content/uploads/2017/03/Le-Programme-dActions.pdf>

politique. Le pilier 1 inclut notamment « L'instauration d'un cadre solide de gouvernance participative ».

- + Le PAG met l'accent sur la transparence et sur la mesure de la performance. Il prévoit également un investissement fort dans le numérique et les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et dans la dématérialisation des démarches administratives afin de rapprocher l'administration du citoyen. L'action A10 prévoit notamment d'« Utiliser les TIC comme catalyseur de dynamique économique et de Modernisation »
- + La stratégie relative à l'économie numérique<sup>17</sup> définit comme projet prioritaire le projet « Smart Gouv » qui « a pour double objectif (i) d'améliorer l'efficacité et l'ouverture de l'administration en recentrant le service public autour de l'utilisateur et (ii) de promouvoir la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. »
- + Le Programme de gouvernance 2021-2026<sup>18</sup> inclut l'adhésion au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert et mentionne spécifiquement le développement de l'Open Data.
- + Le programme 2021-2026 met également l'accent sur la lutte contre la corruption, la promulgation d'une loi d'accès à l'information, sur le renforcement de la protection des données personnelles et sur l'innovation numérique.
- Le programme 2021-2026 prévoit la mise en place d'une structure de régulation des données qui inclut spécifiquement la valorisation financière des données comme les statistiques (« Analyser les dynamiques du marché de la commercialisation des données personnelles, statistiques, économiques ou d'autres natures. »).
- + L'ASIN/SID a lancé le projet Open Data en septembre 2020 avec notamment le développement du portail national de données ouvertes. Ce projet inclut trois phases dont la mise en ligne d'un portail national de données ouvertes, la présente étude et la mise en place d'un large programme de conduite du changement et d'implémentation Open Data au sein des ministères
- + L'arrêté 006/MND/DC/SGM/CTJ/SA/006SGG21 daté du 23 Février 2021 pris par le ministre du Numérique et de la Digitalisation met en place un « Comité de suivi de la mise en œuvre du projet de plateforme nationale Open Data » dont la mission est de superviser le développement de l'initiative Open Data dans son ensemble. Ce comité est placé sous la présidence du Bureau Analyse et Investigation (BAI), agence gouvernementale rattachée à la Présidence de la République (PR) et ayant le poids politique le plus important au sein de l'administration. Le comité inclut un représentant du Ministère du Numérique et de la Digitalisation (MND), le directeur de projet de l'ASIN/SID en charge de l'Open Data, le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD), un représentant du Ministère

---

<sup>17</sup> <https://beninrevele.bj/projets-et-reformes-sectoriels/numerique/>

<sup>18</sup> <https://talontalata.bj/programme/>

du l'Economie et des Finances (MEF) et un représentant du Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP).

- Aucune annonce officielle du lancement d'une initiative Open Data n'a été faite par un haut responsable du gouvernement (Président, ministre)
- + Le Bénin adhère à l'initiative BOOST de transparence budgétaire de la Banque Mondiale<sup>19</sup>
- + Le Bénin adhère à l'initiative africaine concertée de la réforme budgétaire (CABRI – « Collaborative Africa Budget Reform Initiative »
- + Le Bénin adhère à la norme spéciale de diffusion des données<sup>20</sup> du Fond Monétaire International (FMI) et publie les données correspondantes<sup>21</sup>
- + L'IBP (International Budget Partnership), dans sa dernière évaluation,<sup>22</sup> souligne les progrès du Bénin dans la transparence budgétaire qui le place en tête des pays de l'Afrique de l'Ouest avec un score de 49% (passant de 1% à 49% depuis 2015).
- Le Bénin est notablement en retard sur l'ensemble de ces voisins au niveau régional et continental, n'ayant entrepris aucune initiative dans le domaine de l'Open Data (en dehors de celle de la BAD) alors que la société civile est mobilisée sur le sujet depuis plus de 10 ans

## 1.2 Existe-t-il une structure politique établie pour la mise en œuvre réglementaire et l'implémentation des initiatives intergouvernementales ? (Importance : Élevée) Vert

- Le BAI, rattaché à la PR, est en charge de toutes les initiatives gouvernementales et réformes majeures inscrites au PAG. Cela inclut notamment l'adhésion au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO), et la conception d'une nouvelle loi d'accès à l'information.
- L'ASIN, rattachée à la PR, est en charge de l'ensemble des projets de niveau intergouvernemental en ce qui concerne les TIC, de l'aspect applicatif (services e-gouvernement...) jusqu'à l'hébergement sur le data center national. L'ASIN est née en 2022 de la réunion de 4 agences :
  - L'Agence des Services et Systèmes d'Information devenue Pôle Système d'Information et Digitalisation de l'ASIN (ASIN/SID)
  - L'Agence pour le Développement du Numérique (ADN), en charge de l'ensemble des problématiques liées aux infrastructures numériques, devenu Pôle Infrastructures Numérique (ASIN/IN)

---

<sup>19</sup> <https://www.worldbank.org/en/programs/boost-portal/country-data>

<sup>20</sup> <https://dsbb.imf.org/>

<sup>21</sup> <http://nso.benin.opendataforafrica.org/awuvjv/page-nationale-r%C3%A9capitulative-des-donn%C3%A9es-pnrd>

<sup>22</sup> <https://www.internationalbudget.org/sites/default/files/country-surveys-pdfs/2019/open-budget-survey-benin-2019-en.pdf>

- L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information, en charge de toutes les problématiques liées à la cybersécurité, devenu Pôle Sécurité Numérique de l'ASIN (ASIN/SN)
- La Direction Générale de l'Évaluation et de l'Observatoire du Changement Social (DGEPCS), qui remplace depuis juin 2021 le Bureau de l'Évaluation des Politiques Publiques et de l'Analyse de l'Action Gouvernementale, est en charge de l'évaluation des politiques publiques
- L'ASIN/SID est en charge de l'Open Data
- De façon générale, l'administration béninoise semble travailler naturellement de façon transversale, en particulier sur les sujets TIC, avec une coordination importante effectuée par les agences rattachées à la Présidence de la République.

### 1.3 Existe-t-il des activités politiques ou des plans pertinents concernant l'ouverture des données publiques (Importance : Moyenne) Jaune/Vert

- + Les premières initiatives Open Data du Gouvernement du Bénin remontent à 2018 au travers de l'INStAD avec l'ouverture des pages du Bénin sur le portail de Banque africaine de Développement (BAD)<sup>23</sup>
- + Ce portail reçoit des mises à jour jusqu'à très récemment grâce à un appui de la Commission Européenne à l'INStAD qui lui a permis d'organiser des événements (formation, publication)
- Le support de la Commission Européenne a pris fin en novembre 2022
- Cette initiative n'a pas créé un mouvement global et les données sur le portail de la BAD, même publiée récemment, sont anciennes et ne sont que des données statistiques agrégées à faible potentiel
- + Les concepts de transparence de gouvernance et de gouvernance ouverte, d'adhésion au PGO et d'Open Data font partie des engagements du programme du Président Talon pour la période 2021-2026
- Si la totalité des structures publiques rencontrées sont sensibilisées et mobilisées sur le sujet de la transformation numérique, elles ne le sont pas sur le sujet de l'Open Data.
- Malgré la lettre d'intention de rejoindre le PGO envoyée au PGO en 2015, aucun progrès notable n'est visible et aucun calendrier n'a été établi.
- + Le Bénin participe à l'initiative CABRI et publie toutes les données budgétaires relatives à cette initiative. Le travail de la Direction Général du Budget dans ce domaine est salué par la société civile.
- + L'ASIN/SID a adopté un plan détaillé pour démarrer l'initiative Open Data. La mise en œuvre de ce plan a débuté en 2020.
- + L'ASIN/SID a développé un portail national de données ouvertes qui devrait être lancé officiellement en 2023
- + Le Gouvernement du Bénin travaille à la rédaction d'une loi d'accès à l'information qui contient dans sa version actuelle une section sur l'Open Data et l'accès aux données gouvernementales publiques

<sup>23</sup> <https://insae.bj/bon-a-savoir/55-opendata-portail-de-donnees-ouvertes-sur-le-benin>



- Aucun calendrier précis d'adoption de la nouvelle loi d'accès à l'information n'est établi
- + La DGEOCS est en charge de l'évaluation des politiques publiques et couvre l'ensemble des ministères
- + L'ASIN/SID implémente depuis plus de deux ans une plateforme nationale d'interopérabilité basée sur X-Road<sup>24</sup>. Ce projet inclut la définition et la mise en place d'un Cadre D'Interopérabilité (CdI<sup>25</sup>), formellement adopté par le décret n° 2020-209 du 18 mars 2020. Le CdI inclut notamment dans ses recommandations les concepts essentiels des données ouvertes :
  - « Recommandation 5 : Considérer les données et informations comme un actif public devant être générées, collectées, gérées, partagées, protégées et préservées »
  - « Recommandation 6 : Mettre en place, au plus haut niveau possible, une stratégie de gestion de l'information pour éviter la fragmentation et la duplication. La gestion des métadonnées, des données de base et des données de référence doit être priorisée. »
  - « Recommandation 11 : Les administrations doivent publier les données qu'elles possèdent sous forme de données ouvertes, à moins que certaines restrictions ne s'appliquent. »
  - « Recommandation 16 : Les administrations béninoises doivent réutiliser et partager des informations et des données, à moins que certaines restrictions de confidentialité ou de vie privée ne s'appliquent. »
  - « Recommandation 26 : L'approche institutionnelle doit être remplacée par une approche utilisateur. Les institutions doivent fournir des informations de leur propre initiative. »
  - « Recommandation 29 : Les institutions du secteur public DOIVENT fournir des informations dans des formats ouverts. Les citoyens ne doivent pas engager de dépenses supplémentaires pour utiliser les informations (par exemple, obtenir leur propre logiciel). »
  - « Recommandation 49 : Établir des procédures et des processus pour intégrer l'ouverture de données dans les processus opérationnels communs des administrations, leurs routines de travail et dans le développement de nouveaux systèmes d'information. »
  - « Recommandation 50 : Publier les données ouvertes dans des formats non-proprétaires lisibles par machine. Veiller à ce que les données ouvertes soient accompagnées de métadonnées de haute qualité, soient lisibles par machine dans des formats non-proprétaires, comprenant une description de leur

<sup>24</sup> <https://ega.ee/project/data-exchange-platform-benin/>

<sup>25</sup> <https://xroad.bi/publications/documents/cadre-dinteroperabilite>

contenu, le mode de collecte des données, son niveau de qualité et les conditions de licence selon lesquelles elles sont mises à disposition. L'utilisation de vocabulaires communs pour l'expression de métadonnées est recommandée. »

- « Recommandation 51 : Communiquer clairement le droit d'accéder aux données ouvertes et de les réutiliser. Les régimes juridiques visant à faciliter l'accès et la réutilisation, tels que les licences, doivent être normalisés autant que possible. »
- « Recommandation 65 : Les administrations doivent enregistrer leurs données ouvertes lisibles par machine sur un portail de données ouvertes. »
- + Sous l'impulsion de l'Association Nationale des Communes du Bénin, des projets d'engagement citoyen et d'ouverture de données ont été engagés, notamment le projet Cité.bj sur le développement de civic-tech pour le dialogue entre les citoyens et les communes, notamment sur les aspects budgétaires.
- + Sur le même sujet, le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale a développé un Indice de Gouvernance Locale<sup>26</sup> qui collecte et publie un ensemble d'informations précises sur les données des communes.

#### **1.4 Le cadre politique plus large du pays facilite-t-il ou entrave-t-il l'ouverture des données publiques ? (Importance: Élevée). Vert**

- + Le programme 2021-2026 du Président Talon inclut l'amélioration de la performance de l'administration
- + La mesure de la performance de l'administration est un sujet important pour le gouvernement, et la DGEOCS est en charge de conduire ces mesures en relation avec l'ensemble des ministères
- + Le développement du secteur des TIC et de l'innovation est un axe important de ce même programme
- + Le développement de l'Intelligence Artificielle (IA) avec la mise en place d'une stratégie IA et Mégadonnées par l'ASIN/SID prévue dans les mois qui viennent créera des synergies et un besoin de données ouvertes par les administrations. Le diagnostic établi dans le projet de stratégie IA & mégadonnées souligne d'une part l'importance des données, et le retard de l'Administration béninoise dans ce domaine.
- + Le projet « Smart Gouv » de la stratégie numérique 2016-2021 « a pour double objectif (i) d'améliorer l'efficacité et l'ouverture de l'administration en recentrant le service public autour de l'utilisateur et (ii) de promouvoir la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. »
- + Le Plan National de Développement (PND) 2018-2025 inclut la modernisation et l'efficacité de l'administration publique, la lutte contre la corruption et l'innovation technologique

---

<sup>26</sup> <https://decentralisation.gouv.bj/iglbenin/public/>

- + Certains secteurs travaillent à l'élaboration d'un plan sectoriel de développement des statistiques. C'est le cas du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) et de la mise en place du Système National Intégré des Statistiques Agricoles et alimentaires (SNISA)<sup>27</sup>
- + Sèmè-city, la cité internationale de l'innovation et du savoir, une initiative du Gouvernement béninois pour développer l'innovation et qui travaille en étroite collaboration avec le MND, a clairement identifié l'Open Data comme un besoin pour ses entrepreneurs et ses actions de recherche. La direction de Sèmè-City a notamment lancé une initiative de collaboration sur les données avec différentes structures publiques pour le développement d'un cas d'usage sur la gestion des déchets à Ouidah.
- + Sèmè-city, dans sa future localisation à Ouidah, travaille à concevoir ce futur parc comme un living lab<sup>28</sup> connecté qui générera un gros volume de données qui pourra être mis à disposition des entrepreneurs et exploité pour l'innovation
- + Le plan d'action des Archives Nationales (AN) inclut l'archivage numérique et la mise à disposition des archives publiques de façon numérique
- + De façon générale, il ressort des entretiens avec les différentes structures publiques que le rôle des données dans la gouvernance est un sujet qui prend de l'importance auprès des responsables des structures. Cette prise de conscience est visible notamment par l'importance grandissante des statistiques avec des plans sectoriels qui s'enrichissent, la mise en œuvre de projet de centralisation des données et de systèmes d'information, et l'importance de l'INStad qui grandit sensiblement.

### 1.5 Quelle est la position du Gouvernement en ce qui concerne l'adhésion au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO - en anglais : Open Government Partnership ou OGP<sup>29</sup>) (Importance: Moyenne). **Jaune**

- + Le Bénin a officiellement démarré le processus d'adhésion au PGO en 2015
- + Le Bénin remplissait les critères d'éligibilité en 2018 pour la première fois.
- Sur la dernière version de la base de données d'éligibilité du PGO<sup>30</sup>, le Bénin n'est plus éligible à la suite de l'arrêt de la publication par la Chambre des Comptes de la Cour Suprême de l'audit du budget
- + Il semblerait que la non-publication de l'audit du budget ne soit pas un choix politique, mais dû à un problème technique résolu. Les rapports ont été publiés et le Bénin devrait redevenir éligible lors de la prochaine mise à jour de la base d'éligibilité.
- + L'adhésion au PGO est explicitement mentionnée dans le programme de Gouvernance 2021-2026 du Président Talon

<sup>27</sup> <https://www.gouv.bj/actualite/730/les-travaux-premiere-session-systeme-national-integre-statistiques-agricoles-alimentaires-lances/>

<sup>28</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Living\\_lab](https://fr.wikipedia.org/wiki/Living_lab)

<sup>29</sup> <http://www.opengovpartnership.org/>

<sup>30</sup> [https://docs.google.com/spreadsheets/d/1BRMrdy-UMB6VP\\_LZl3T68mXbCfczbCxnjzXNjv7Z6M/edit#gid=1406221191](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1BRMrdy-UMB6VP_LZl3T68mXbCfczbCxnjzXNjv7Z6M/edit#gid=1406221191)

- Depuis 2015, aucun progrès visible concernant les démarches d'adhésion n'a pu être établi en dehors de participations à différents événements internationaux sur le sujet et des engagements verbaux répétés<sup>31</sup>
- Aucun coordinateur n'a été nommé par le Gouvernement. Aucune discussion ou coopération avec les Organisations de la Société Civile (OSC) n'est en cours que ce soit pour mettre en place un comité national, ou pour discuter d'un premier plan d'action.

## EVALUATION DE LA DIMENSION LEADERSHIP

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
<b>Volonté Politique</b>	<b>Très Élevée</b>	Jaune/ Vert	<p>Une volonté politique claire existe sur tous les sujets importants autour de l'open data :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement de l'économie numérique</li> <li>- La transformation digitale de l'administration</li> <li>- L'accès à l'information</li> <li>- Les principes de gouvernement ouvert</li> </ul> <p>De plus l'Open Data est mentionné spécifiquement dans le PAG du deuxième mandat du Président. Cependant, la volonté politique tarde à se transformer en actions sur les trois derniers sujets et le Bénin accuse un retard notable sur ces voisins</p>
<b>Structure Politique</b>	<b>Élevée</b>	Vert	<p>Le fonctionnement horizontal naturel du gouvernement avec la mise en place de points focaux sur de nombreux sujets est un atout pour la mise en place d'une initiative Open Data. Le leadership établi par l'ASIN/SID et la mise en place de DSI dans l'ensemble des structures sont aussi des éléments qui facilité la mise en œuvre de l'Open Data.</p>
<b>Activités Existantes</b>	<b>Moyennement Élevée</b>	Jaune/ Vert	<p>Plusieurs activités existantes que ce soit au niveau national ou au niveau des collectivités locales sont visibles. En particulier, l'Initiative CABRI sur la transparence budgétaire démontre qu'avec une politique volontariste les résultats peuvent être rapides sur à la fois la publication de données, les collaborations avec les OSC et les résultats en termes de progrès du Bénin sur les indices internationaux.</p>

<sup>31</sup> Voir par exemple <https://ortb.bj/archives/index.php/info/politique/item/9024-des-pays-francophones-preparent-leur-adhesion-au-partenariat-pour-un-gouvernement-ouvert>

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
			D'autre part, les efforts faits sur la plateforme d'interopérabilité et le Cdl sont des éléments forts qui faciliteront la mise en œuvre de l'Open Data. Cependant, l'Open Data ne pourra se développer de façon pérenne sans l'adoption d'une loi d'accès à l'information robuste. Si le projet de loi présente toutes les garanties sur ce sujet, l'absence de calendrier précis est problématique.
<b>Contexte Politique Global</b>	<b>Élevée</b>	<b>Vert</b>	Le cadre politique global du pays est propice au développement de l'Open Data. Que ce soit au niveau des engagements inscrits dans le PAG, ou des développements récents concernant la transformation digitale (Stratégie IA), le contexte est favorable. De façon plus générale, il apparaît assez clairement que l'ensemble des structures publiques prennent conscience de l'importance de l'utilisation des données dans la gouvernance, moteur principal de l'approche Open Data.
<b>L'adhésion au Partenariat pour un Gouvernement ouvert</b>	<b>Moyennement Élevée</b>	<b>Jaune</b>	Le Bénin a déclaré sa volonté de rejoindre le PGO depuis 2015 et ce point fait partie du PAG du Président. Cependant la mise en pratique de cette adhésion semble au point mort. Aucun calendrier précis n'a été adopté, et aucune activité notable n'est observable actuellement.
<b>Résultat Global</b>	<b>Très Élevée</b>	<b>Jaune/ Vert</b>	Sur le sujet de l'Open Data, le Bénin est notablement en retard comparé à ces voisins régionaux et continentaux. Cependant, la volonté politique clairement affichée sur le développement de la transformation digitale, et de l'économie numérique devrait permettre au Bénin de rattraper ce retard et de potentiellement prendre le leadership régional et sur l'ensemble de l'Afrique Francophone. Cependant ces progrès ne seront possibles que si l'Open Data bénéficie du même niveau de réalisation, d'efforts et de mobilisation que la transformation digitale ou le développement de l'économie numérique.

## 2. CADRE REGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

Le succès et la pérennisation d'un programme de données ouvertes dépendent largement de l'existence d'un ensemble de réglementations et d'un cadre juridique propice. L'ouverture des données nécessite qu'un éventail de problèmes politiques et juridiques soient résolus - par exemple en ce qui concerne la classification des données et la possibilité de les rendre accessibles aux citoyens, l'octroi de licences pour la réutilisation des données, la protection de la vie privée ou l'anonymisation des données personnelles. Il est important d'identifier à un stade précoce les politiques, lois et réglementations existantes, et d'identifier les obstacles réels ou perçus afin que, si nécessaire, des changements politiques ou juridiques puissent être initiés au plus tôt.

### La politique 'Open Data' en France

La plupart des pays ayant lancé une initiative Open Data ont dû mettre à jour leur arsenal législatif pour donner un cadre réglementaire et obligatoire à la publication de données ouvertes. C'est le cas par exemple de la France. La loi pour une République numérique, publiée au Journal officiel du 8 octobre 2016, consacre dans sa Section 1 l' « Ouverture de l'accès aux données publiques » et oblige les administrations centrales et les collectivités territoriales (jusqu'aux communes de plus de 3000 habitants) à la publication de données ouvertes. Cette loi-cadre a été complétée par des décrets spécifiques fixant divers éléments essentiels au développement de l'Open Data comme les licences de réutilisation (Article D.323-2-1 du code des relations entre le public et l'administration), ou les référentiels de données (Décret n° 2017-331 du 14 mars 2017 relatif au service public de mise à disposition des données de référence).

### **Cette évaluation a identifié les textes clés suivants :**

- Loi n°2019-05 portant organisation du secret de la défense nationale<sup>32</sup>
- Loi n°2017-20 portant Code du numérique en République du Bénin<sup>33</sup>
- Loi n°2017-04 du 19 octobre 2017 portant Code des marchés publics en République du Bénin<sup>34</sup>
- Loi n°2016-24 du 11 octobre 2016 portant cadre juridique du partenariat public-privé en République du Bénin<sup>35</sup>

<sup>32</sup> <http://actubenin.com/declaree-executoire-par-la-cour-constitutionnelleintegralite-de-la-loi-sur-le-secret-de-la-defense-nationale-2#:~:text=La%20loi%20n%C2%B02019,'Assembl%C3%A9e%20nationale%2C%20Louis%20Vavonou.>

<sup>33</sup> <https://drive.google.com/file/d/1mCxYtzelen6vi7Sr3e6YM71Cw8Gczk69/view>

<sup>34</sup> <https://www.droit-afrique.com/uploads/Benin-Code-2017-marches-publics.pdf>

<sup>35</sup> <https://www.droit-afrique.com/uploads/Benin-Loi-2016-24-cadre-juridique-ppp.pdf>

- Décret n°2015-035 portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques en République du Bénin<sup>36</sup>
- Loi n° 2015-18 portant statut général de la fonction publique<sup>37</sup>
- Loi n° 2015-07 portant code de l'information et de la communication en République du Bénin<sup>38</sup>
- Décret 2013-122 portant conditions de protection spéciale des dénonciateurs, des témoins, des experts et victimes des actes de corruption<sup>39</sup>
- Loi 2011-20 portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes<sup>40</sup>
- Loi n° 2009-09 portant protection des données à caractère personnel en République du Bénin<sup>41</sup>
- Décret n°2007-532 portant attributions, organisation et fonctionnement des Archives Nationales<sup>42</sup>
- Loi n°2022-07 du 27 Juin 2022 portant organisation et réglementation des activités statistiques en République du Bénin.
- Loi organique, N° 92-021 relative à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (H.A.A.C.)<sup>43</sup>
- Loi n° 90-32 portant Constitution de la République du Bénin<sup>44</sup>

## 2.1 Existe-t-il une réglementation sur la protection de la vie privée ? (Importance: Très Élevée). Vert

- + La Loi n° 2009-09 portant protection des données à caractère personnel en République du Bénin fournit un cadre réglementaire pour la protection de la vie privée. Le Bénin faisait partie des pays précurseurs en la matière.
- + Ce cadre réglementaire a été complété et en partie redéfini par le cinquième livre de la Loi n°2017-20 portant Code du numérique en République du Bénin
- + L'importance de la protection de la vie privée est un élément important du Cadre d'Interopérabilité (CdI<sup>45</sup>)
- + Les Lois n° 2009-09 et n°2017-20 prévoient des sanctions pénales et financières pour les contrevenants
- + La Loi n°2017-20 institue l'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel (APDP), entité administrative indépendante. Cette entité remplace la Commission Nationale Informatique et Liberté instituée pour La Loi n° 2009-09

<sup>36</sup> <https://sgg.gouv.bj/doc/decret-2015-035/>

<sup>37</sup> <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/99942/119604/F-1631280339/BEN-99942.pdf>

<sup>38</sup> <https://numerique.gouv.bj/lois/Loi-n2015-07-du-20-mars-2015-portant-Code-de-l-Information-et-de-la-Communication.pdf>

<sup>39</sup> <https://www.anlc.bj/wp-content/uploads/downloads/2014/09/Decret-2013-122-protection-denonciateurs-temoins-victimes.pdf>

<sup>40</sup> [https://fonacbenin.files.wordpress.com/2014/09/2011\\_loi-portant-lutte-contre-la-corruption.pdf](https://fonacbenin.files.wordpress.com/2014/09/2011_loi-portant-lutte-contre-la-corruption.pdf)

<sup>41</sup> <https://www.afapdp.org/wp-content/uploads/2018/05/Benin-LOI-SUR-PROTECTION-DES-DONNEES-A-CARACTERE-PERSONNEL-2009.pdf>

<sup>42</sup> <https://sgg.gouv.bj/doc/decret-2007-532/>

<sup>43</sup> <https://sgg.gouv.bj/doc/loi-organique-92-021/>

<sup>44</sup> <http://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/22390/73759/F431278577/BEN-22390.pdf>

<sup>45</sup> <https://xroad.bj/publications/documents/cadre-dinteroperabilite>

- + Le cadre réglementaire défini par la Loi n°2017-20 est reconnu<sup>46</sup> comme un des plus complets de la région. Il reprend notamment plusieurs dispositions du Règlement Général Européen de Protection des Données Personnelles (RGPD ou GDPR en anglais<sup>47</sup>)
- + Le Bénin a été le premier pays africain à aligner son arsenal législatif sur le RGPD
- + Le Bénin est membre de L'Association Francophone des Autorités de Protection des Données Personnelles (AFAPDP)
- + Le Bénin a signé en janvier 2015 la Convention Malabo de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données personnelles<sup>48</sup>
  - Le Bénin n'a pas ratifié cette convention
- + L'APDP organise à la demande et de façon proactive des sessions de sensibilisation à la protection des données personnelles
- + L'APDP possède des compétences techniques d'anonymisation et peut fournir un appui technique sur ce sujet
  - La connaissance et la compréhension des concepts de base de ce que sont les données personnelles et ce qui est autorisé ou interdit sont faibles au sein des structures publiques. Ce point est à la fois souligné par l'APDP et émerge de l'ensemble des discussions.

## 2.2 Quelles sont les règlements / lois sur l'accès aux informations publiques/administratives (Importance : Très Élevée). **Jaune/ Rouge**

- + La Constitution de la République du Bénin reconnaît dans son article 8 un droit inaliénable à l'information («L'Etat (...) assure à ses citoyens l'égal accès (...) à l'information »)
- + La Loi n° 2015-07 portant code de l'information et de la communication en République du Bénin établit notamment dans son article 7 que « Toute personne a droit à l'information. L'Etat s'oblige, à travers ses différentes structures et institutions, à garantir à toute personne, l'accès aux sources d'informations notamment publiques. Les services de l'Etat chargés de cette mission s'engagent par conséquent à fournir tout renseignement, à communiquer tout document.»
- + La Loi organique, N° 92-021 relative à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) définit les prérogatives de la HAAC en tant qu'organe de contrôle du droit d'accès à l'information.
  - Dans le classement international des lois d'accès à l'information, le Bénin se trouve parmi les derniers pays (121<sup>e</sup> sur 128 pays classés)<sup>49</sup>
  - La Loi n° 2015-07 présente un nombre important de faiblesses. On peut citer notamment :
    - La loi ne prévoit pas une interprétation large du droit à l'information
    - La loi offre un droit limité aux citoyens béninois seulement

<sup>46</sup> Voir <https://www.dataguidance.com/jurisdiction/benin> <https://iclg.com/alb/10175-data-protection-in-benin>

<sup>47</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32016R0679&from=FR>

<sup>48</sup> <https://au.int/en/treaties/african-union-convention-cyber-security-and-personal-data-protection>

<sup>49</sup> <https://www.rti-rating.org/country-detail/?country=Benin>



- Les articles 84 et 90 limitent les droits d'accès sans fondement spécifique au regard des bonnes pratiques internationales
- La loi n'étend pas le droit aux entreprises privées appartenant à l'Etat ou aux entreprises faisant l'objet d'une délégation de service public
- La loi ne comporte aucune mention relative aux requêtes, notamment l'absence de justification ni les informations à fournir ou la définition d'une procédure spécifique
- Les conditions de réutilisation des informations obtenues ne sont pas mentionnées
- La loi ne prévoit pas la désignation de point de contact en charge des requêtes et demande d'accès à l'information, ou en charge de l'application de la loi, ni de sa promotion
- La loi ne prévoit pas de gestion formelle des requêtes
- La loi ne prévoit pas de rapport annuel sur les demandes d'accès
- La HAAC ne semble pas avoir entrepris d'initiatives ou d'activités pour promouvoir l'accès à l'information. D'après plusieurs organisations de la société civile (OSC), ce droit semble peu connu au sein de la société et peu utilisé. De la même manière, des OSC ont testé les réponses de plusieurs administrations avec des lettres types, et ce processus a démontré l'absence de sensibilisation des administrations au sujet, et leur non-prise en compte généralisée de ces demandes.
- + Un projet de loi pour résoudre ses faiblesses a été proposé en 2017 par un député, vice-président de l'Assemblée Nationale<sup>50</sup> soutenu par les acteurs de la société civile<sup>51</sup>
- Ce projet de loi n'a apparemment pas été retenu
- + Le Gouvernement via le BAI travaille actuellement à une nouvelle loi d'accès à l'information, qui inclue notamment une section sur les données ouvertes
- + La revue de l'avant-projet de loi d'accès à l'information est très positive, et montre que le Gouvernement a la volonté de s'aligner sur les standards internationaux
- La société civile n'a pas du tout été impliquée dans le processus de conception et il ne semble pas qu'elle le soit avant l'adoption et la promulgation de la loi
- Il n'y a pas de calendrier précis pour l'adoption de la loi. L'avant-projet est avancé depuis près de deux ans, mais la date de fin du processus est incertaine.
- + Le Décret n°2015-035 institue la transparence des finances publiques et l'accès aux données du budget et de son exécution

### 2.3 Quelles sont les lois touchant à la sécurité des données, leur archivage et la préservation digitale ? (Importance: Élevée). Vert

- + Le Décret n°2007-532 décrit l'archivage et la publication des données
- Il n'est pas fait mention dans ce décret d'archivage digital, de numérisation des archives ou de mise à disposition des archives sous format digitale. Il n'est également pas fait mention de la durée de conservation des documents électroniques et des données.

<sup>50</sup> <http://news.acotonou.com/h/96028.html>

<sup>51</sup> <https://thantan.bj/article/1/benin-open-data-plomb-dans-aile-faute-specifique-acces-information-publique/>

- + Le Cadre d'Interopérabilité du Bénin (CdI ) souligne « les archives et les informations sous forme électronique détenues par les administrations publiques à des fins de documentation des procédures et des décisions doivent être préservées et converties, le cas échéant, en nouveaux médias lorsque les anciens médias deviennent obsolètes. »
- Cependant, le CdI note dans sa recommandation 38 que « Le Bénin doit formuler une politique de préservation à long terme des informations » soulignant en creux l'absence d'une telle politique
- + Le deuxième livre du Code du Numérique (Loi n°2017-20) reconnaît la valeur des documents électroniques ainsi que la preuve numérique.
- + Le deuxième livre du Code du Numérique définit l'archivage numérique des documents et l'archivage des documents digitaux
- + Les AN sont encourus de mise en place d'une plateforme digitale de conservation et mise à disposition des archives numériques. Cette plateforme est prévue d'être connecté à la plateforme d'interopérabilité X-Road de l'ASIN.
- + Les AN ont défini un plan de classement des archives au niveau national. Ce plan est complété au niveau des ministères par des plans de classement sectoriel.
- + Le deuxième livre du Code du Numérique définit les principes de copie conforme numérique, d'envoi recommandé numérique et leur validité juridique
- + Le deuxième livre du Code du Numérique définit les principes de la signature électronique, du cachet électronique, de l'identité numérique et de leurs valeurs juridiques
- + Le sixième livre du code du numérique institue l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) rattachée à la Présidence de la République, devenue depuis ASIN/SN
- + A partir du sixième livre du code du numérique, une Stratégie Nationale de Sécurité Numérique a été adoptée<sup>52</sup>
- + A partir de cette stratégie, une Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de l'Etat (PSSIE)<sup>53</sup> a été établie et adoptée par le Décret N° 2021- 550 du 27 octobre 2021 portant approbation des règles de Politique de Sécurité des Systèmes d'information de l'État en République du Bénin<sup>54</sup>.

## 2.4 Quelles sont les règlements sur la propriété et les licences attachées aux données gouvernementales (Importance: Très Élevée). Jaune/Rouge

<sup>52</sup> [https://www.gouv.bj/download/109/0285179001591899451\\_compressed.pdf](https://www.gouv.bj/download/109/0285179001591899451_compressed.pdf)

<sup>53</sup> [https://anssi.bj/docs/Documentation/ANSSI\\_PSSIE\\_BENIN.pdf](https://anssi.bj/docs/Documentation/ANSSI_PSSIE_BENIN.pdf)

<sup>54</sup> [https://anssi.bj/docs/Documentation/ANSSI\\_Decret-2021-550.pdf](https://anssi.bj/docs/Documentation/ANSSI_Decret-2021-550.pdf)

- La quasi-totalité des données publiées ne possède pas de licences attachées ou a un copyright.
- Il n'y a pas de législation sur les licences de données
- + La loi statistique n° 022-07 de Juin 2022 intègre un article (Art. 40) donnant des droits de réutilisation des statistiques
- Cependant cet article définit de façon imprécise une licence de type attribution
- + Le projet de loi d'accès à l'information inclut la dimension réutilisation et la mise en place de licences de données
- La quasi-totalité des sites Web des organismes publics a un copyright
- La Loi n° 2015-07 n'a aucune section sur la réutilisation de l'information.
- Le Code du Numérique ne couvre pas les aspects licences de données
- Il n'a pas été identifié de législation relative à la propriété des données gouvernementales
- Le Code des Marchés publics (Loi n°2017-04) ne mentionne la propriété des données générées par les contrats publics
- La Loi n°2016-24 ne contient pas d'article concernant la propriété des données générées lors des partenariats public-privé
- De façon générale, plusieurs structures publiques ont mentionné la problématique de la propriété des données et leur disponibilité que ce soit dans le cadre de travaux réalisés par des prestataires ou des données collectées dans le cadre de projets financés par des partenaires techniques et financiers
- Aucune structure publique rencontrée n'est sensibilisée au concept de licence de réutilisation et de leur importance
- + A l'inverse, les OSC rencontrées sont bien sensibilisées au concept de licence et s'abstienne de réutiliser les données publiques n'ayant pas de licence.

## **2.5 Dans quelles mesures certaines agences vendent des données qu'elles possèdent? (Importance: Élevée) Jaune/Rouge**

- 0 La Loi n°99-014 ne mentionne ni la gratuité ni de coûts spécifiques pour la fourniture de statistiques
- + La Loi n° 2015-07 prévoit des coûts pour l'accès à l'information dans la limite des coûts effectivement supportés par la structure fournissant l'information
- L'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) vend certaines données du cadastre (certaines informations sur les parcelles<sup>55</sup>). De leur propre aveu, la vente de données génère un revenu négligeable, voire quasi nul.
- L'IGN a mis en place un mécanisme de vente de données sur son géoportail
- + Ce mécanisme n'est pas opérationnel et aucune vente de données n'a lieu
- Le Ministère de l'Eau et des Mines (MEM) vend des données concernant les explorations d'hydrocarbure aux sociétés qui veulent organiser des prospections.

<sup>55</sup> <https://www.andf.bj/index.php/procedures-et-demarches/couts-des-prestations-2>

- La PAG 2021-2026 prévoit la mise en place d'une structure de régulation des données qui inclut spécifiquement la valorisation financière des données comme les statistiques (« Analyser les dynamiques du marché de la commercialisation des données personnelles, statistiques, économiques ou d'autres natures. »).
- + Aucune activité autour de ce point du PAG n'est en cours
- Il apparaît clairement lors des entretiens que la majorité des structures considère la vente de données comme un eldorado à fort potentiel de revenus

## 2.6 Quelles autres lois ou réglementations peuvent avoir un impact important sur l'ouverture des données? (Importance: Élevée) Jaune/Rouge

- + L'ASIN/SN travaille au développement d'une loi de classification des données pour homogénéiser les pratiques au sein de l'administration. Cette loi aura probablement un domaine plus large que le numérique uniquement et pourrait être portée par une autre structure.
- Du fait des discussions sur la portée de la loi et son portage institutionnel, le calendrier de la définition de cette loi, son adoption et sa promulgation est incertain
- La loi n°2019-05 portant organisation du secret de la défense nationale pénalise la divulgation d'information concernant la défense nationale. La définition des informations dans l'article 1<sup>er</sup> est extrêmement vaste (informations relatives à la défense nationale ; la sécurité intérieure ; la diplomatie ; les arts et la culture ; l'économie et les finances ; l'industrie ; la science).
- La Loi n° 2015-07 ne prévoit pas une interprétation large du droit à l'information
- La Loi n° 2015-18 (statut général de la fonction publique) prévoit des sanctions pour « divulgation d'une information ou d'un renseignement non autorisé ou classé confidentiel » (articles 213, 218, et 243)
- La loi statistique N°2022-07 oblige à l'obtention d'une autorisation par le Conseil National de la Statistique pour toute enquête réalisée par toute organisation publique ou privée.
- + Il n'a pas été identifié d'autres lois limitant l'accès à l'information publique (loi sur le secret des affaires, etc.)
- + Le Décret 2007-532 portant attributions, organisation et fonctionnement des Archives Nationales définit une classification des archives en fonction de leur origine et de leur type.
- + Le Décret 2013-122 protège les lanceurs d'alerte

## EVALUATION DU CADRE REGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
Réglementation protection de la vie privée	Très Élevée	Vert	La loi de protection des données personnelles définie dans le cinquième livre du code du numérique est reconnue comme une des meilleures du continent
Lois sur l'accès aux informations publiques/ administratives	Très Élevée	Jaune/ Rouge	L'état actuel du droit d'accès à l'information et sa mise en œuvre ne permettent pas d'envisager un développement pérenne de l'Open Data. Cependant, au regard de l'avant-projet de loi d'accès à l'information, l'ensemble des problématiques soulevées serait résolu et le Bénin serait un des leaders continentaux sur le sujet. Toutefois, l'absence d'un calendrier précis d'adoption et l'absence d'un plan d'action de mise en œuvre est problématique
Lois touchant à la sécurité des données, leur archivage et la préservation digitale	Élevée	Vert	La cybersécurité est un sujet très important pour l'ASIN et l'ASIN/SN et l'arsenal législatif mis en place est d'excellente qualité. Concernant l'archivage, le plan d'action des Archives Nationales comprenant un centre national de numérisation, la numérisation de toutes les archives et la mise en place d'un centre électronique d'archivage sont des éléments qui là encore feront du Bénin un leader en la matière
Règlements sur la propriété et les licences de données	Très Élevée	Jaune/ Rouge	Il n'y a aucune réglementation concernant la propriété des données ou les licences de données. Ce vide juridique est problématique pour le développement de l'Open Data
Vente de données	Élevée	Jaune/ Rouge	Il apparaît clairement que si peu d'initiatives de vente de données sont en place, si les ventes génèrent peu ou pas de revenu, les structures publiques dans leur ensemble (à l'exception de l'INStAD), considèrent que la valorisation directe des données est un eldorado à fort potentiel
Réglementation impactant l'ouverture des données	Élevée	Jaune/ Rouge	Plusieurs lois en cours, notamment la nouvelle loi statistique, le statut du fonctionnaire ou la loi concernant la défense nationale crée des obstacles à la collection ou à la diffusion de données. La future loi de classification sur laquelle travaille l'ASIN/SN est une opportunité de régler ces problématiques, mais son calendrier est incertain
Résultat Global	Élevée	Jaune/ Rouge	Le contexte légal actuel du Bénin est peu propice au développement pérenne de l'Open Data. Cependant L'adoption de l'avant-projet de loi d'accès à l'information, s'il reste en l'état dans l'esprit, permettra de résoudre l'ensemble de ces problématiques et de créer un environnement aligné avec les meilleures pratiques internationales. Il conviendra d'aligner la promulgation de la loi d'accès à l'information avec les activités Open Data.

### 3. STRUCTURES INSTITUTIONNELLES, RESPONSABILITES ET COMPETENCES AU SEIN DU GOUVERNEMENT

Une initiative d'ouverture des données gouvernementales oblige les administrations à gérer leurs actifs de données notamment au travers de processus transparents et structurés pour la collecte de données, la sécurité, le contrôle de qualité et la publication. Pour réaliser efficacement ces engagements, les structures publiques doivent avoir (ou développer) des processus industriels clairs pour la gestion des données ainsi que du personnel ayant des compétences appropriées en matière de TIC et de compréhension technique des données (par exemple, les formats, métadonnées, API ou bases de données). L'engagement, au niveau des ministères, des départements et des établissements publics et à tous les niveaux de l'administration et du gouvernement, d'établir des normes communes et de supprimer les obstacles à l'interopérabilité des données et leur échange est également indispensable, et nécessite des mécanismes de collaboration entre les administrations. En plus de gérer le côté « offre » de données ouvertes, les administrations doivent interagir avec les communautés qui réutilisent les données ouvertes, notamment les développeurs, les entreprises, les organisations non gouvernementales, les autres administrations et les citoyens. Pour beaucoup, cela nécessite l'ouverture à de nouveaux types de partenariats.

#### **Modalités de gouvernance d'initiatives d'ouverture de données gouvernementales**

La gouvernance d'une initiative Open Data varie entre les différents pays, mais présente des similitudes. Certains pays font le choix de mettre en place un comité mixte entre le gouvernement et les acteurs non-gouvernementaux. C'est le choix du Royaume-Uni, qui au lancement de son initiative Open Data a mis en place le « Public Sector Transparency Board » dirigé conjointement par le Premier ministre de l'époque, Gordon Brown, et une personnalité très visible de la société civile, Sir Tim Berners-Lee, inventeur du Web. A l'inverse, en France, le Gouvernement a mis en place un organe purement gouvernemental, la mission Etalab, qui a été créée en février 2011 par décret du Premier ministre français, et placée sous son autorité et rattachée au secrétaire général du Gouvernement.

Le Ghana a opté pour une approche mixte, avec la création de deux comités ; un comité gouvernemental, l'« Open Data Secretariat » (ODS), et un organe mixte, la « Ghana Open Data Alliance » (GODA) co-dirigé avec des acteurs non-gouvernementaux. Le rôle de l'ODS est de coordonner les activités Open Data gouvernementales. Par exemple, l'ODS a mis en place le groupe de travail concernant le décret Open Data, et a coordonné l'organisation des formations techniques et non-techniques des administrations pionnières. Le rôle de la GODA est de promouvoir la réutilisation notamment en servant de lieu d'échange entre l'ODS et la communauté pour les demandes de données, ou en organisant des événements de type Hackathon soit centrés uniquement sur l'innovation soit en collaboration avec des administrations spécifiques pour résoudre certains de leurs problèmes.

### 3.1 Existe-t-il une agence ou une entité qui a le mandat, l'expérience de gestion de projet et les compétences techniques pour gérer un portail de données ouvertes ? (Importance: très élevée) **Vert**

- + L'ASIN/SID, rattachée à la Présidence de la République est en charge de l'Open Data. Elle gère notamment le portail national de données ouvertes, et l'exécution de la stratégie Open Data
- + Il a été mis en place un Comité de suivi de la mise en œuvre du projet de plateforme nationale Open Data par l'arrêté 006/MND/DC/SGM/CTJ/SA/006SGG21 daté du 23 Février 2021 pris par le ministre du Numérique et de la digitalisation. Ce comité supervise le développement de l'initiative Open Data dans son ensemble. Il est présidé par un membre du BAI, a comme rapporteur un représentant du MND et inclut des représentants du MEF, du Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP), le Directeur des Projets de dématérialisation de l'ASSI, et le directeur de l'INStAD.
- Il manque dans ce comité des acteurs clés de l'initiative Open Data. On peut citer en particulier l'APDP, l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) ou le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL).
- + L'ASIN a une mission interministérielle sur tout ce qui concerne l'administration électronique et les TIC pour le Gouvernement (infrastructure, data center)
- + Les Directions des Systèmes d'Information (DSI) sont à l'écoute et collaborent facilement avec l'ASIN/SID
- + L'ASIN/SID dispose d'une équipe technique de haut niveau qui a les capacités d'appuyer les structures publiques dans la majorité des aspects de l'implémentation de l'initiative Open Data.
- L'ASIN/SID ne possède pas de capacités spécifiques concernant l'exploitation des données
- Les missions et les attributions de l'ASIN/SID et en particulier du département eServices et Plateformes en charge de l'Open Data sont vastes et l'équipe est notablement sous-dimensionnée pour gérer l'initiative Open Data de façon efficace
- + L'INStAD, agence indépendante sous tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) en charge de la coordination de la production des statistiques nationales
- + Le Bureau d'Analyse et d'Investigation (BAI), rattaché à la Présidence de la République est en charge des réformes de l'administration et de leurs implémentations. Cela inclut notamment la nouvelle loi d'accès à l'information et l'adhésion au PGO.
- + L'APDP est l'autorité en charge de la protection des données à caractère personnel et coordonne les délégués à la protection des données.
- + Le MDGL est en charge de la décentralisation et à la mission de coordonner la politique de Décentralisation. Le MDGL pourrait mener et appuyer l'extension de l'initiative Open Data au niveau des collectivités locales.

### **3.2 Est-ce que les agences disposent d'un Directeur des Systèmes d'information, d'un Directeur Technique ou de postes officiels permanents dédiés à la gestion de données ? (Importance: Élevée /Moyenne) Jaune / Vert**

- + Chaque organisme public a un délégué à la protection des données
- + Chaque organisme public à un service informatique et un DSI
- Les DSI n'ont pas de vue claire de l'ensemble des ressources de données de leur structure
- Il n'a pas été identifié de structure ayant des postes liés à la gouvernance des données
- Aucune structure n'a à ce jour de poste dédié à la gestion des requêtes d'accès à l'information
- + La majorité des structures rencontrées sont pourvues de développeurs informatiques, de statisticiens ou d'économistes.
- Il n'a pas été identifié de structure ayant des profils avancés type ingénieur de données (« Data scientist »)

### **3.3 Existe-t-il des mécanismes interinstitutionnels de coordination sur les questions relatives aux TIC (par exemple pour les questions techniques) ? (Importance: Moyenne-Élevée) Vert**

- + L'ASIN/SID et ses différentes directions, en particulier le DPMO (Direction Project Management Office), sont en charge de la gestion et de la coordination des projets TIC intergouvernementales.
- + L'ASIN/SID a une direction dédiée au support des ministères (DSSI – Direction du Support aux Systèmes d'Information)
- + L'ASIN/SID coordonne l'action des DSI avec notamment des réunions mensuelles (conférence des DSI). L'ASIN/SID guide et fait des recommandations aux DSI concernant leurs choix technologiques.
- + L'ASIN/SID, si elle ne recrute pas les DSI sectoriels, s'assure des compétences des personnels. Par exemple, dans ce cadre, une évaluation des compétences des DSI a été menée en 2020 par Deloitte pour l'ASIN/SID et devrait conduire à un renouvellement de certains postes dans certaines structures.
- + Le Cadre d'Interopérabilité, géré par l'ASIN/SID ; recommande fortement la coordination, et les choix communs de solutions entre administrations <sup>56</sup>
- + L'ASIN/IN est en charge de tous les aspects infrastructure et réseaux

---

<sup>56</sup> La recommandation 15 instaure que « les administrations publiques béninoises doivent réutiliser et partager des solutions et coopérer à l'élaboration de solutions communes. »



- + L'agenda 2021 du MND<sup>57</sup> inclut la mise en place d'un « centre de Transformation Digitale pour co-construire avec les structures concernées, leurs eServices ». Ce centre est en cours de finalisation et sera opérationnel d'ici 2023
- + Beaucoup de structures coordonnent des points focaux pour la collecte de données :
  - L'INStAD pour les statistiques
  - L'Agence béninoise de l'Environnement (ABE) pour la constitution du Rapport sur l'Etat de l'environnement
  - La DGEOCS pour le suivi et évaluation au travers de la mise en œuvre de l'outil MPAT (Outil d'évaluation des performances de gestion du service public ou « Management Performance Assessment Tool »)
  - Le MDGL pour la constitution de l'Indice de Gouvernance Locale (IGL)

### 3.4 Existe-il un processus actuellement utilisé pour mesurer la performance des agences ou la qualité de la prestation de services ? (Importance : Moyenne) **Jaune**

- + La DGEOCS est en charge « de la mise en place d'un système de monitoring de l'action publique face aux objectifs du programme gouvernemental de développement »
- + La DGEOCS pilote actuellement la mise en place d'un Outil d'évaluation des performances de gestion du service public (MPAT). Cette initiative implique 8 structures pilotes : Ministère du Plan et du Développement (MPD), Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP), ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL), et les mairies de Cotonou, de Parakou, de Bohicon et de Sèmè-Podji. Cet outil sera généralisé sur la période 2021-223 à l'ensemble des ministères et des collectivités locales.
- La collecte des données pour l'outil MPAT rencontre des difficultés opérationnelles
- + Le MDGL implémente l'Indice de Gouvernance Locale (IGL) qui mesure la qualité de gouvernance des communes
- + L'IGL dispose d'un accès public avec toutes les données collectées<sup>58</sup>
- Les données publiques s'arrêtent en 2019
- + Le Cadre d'Interopérabilité notamment dans sa recommandation 24<sup>59</sup> incite les administrations à prendre en compte les retours des citoyens pour l'évaluation et l'amélioration des services publics.
- Cette boucle citoyenne n'a pas encore été implémentée de façon pérenne

<sup>57</sup>

[https://numerique.gouv.bj/fichier/AGENDA%202021%20DU%20SECTEUR%20DU%20NUMERIQUE%20ET%20DE%20LA%20DIGITALISATION\\_1614157710.pdf](https://numerique.gouv.bj/fichier/AGENDA%202021%20DU%20SECTEUR%20DU%20NUMERIQUE%20ET%20DE%20LA%20DIGITALISATION_1614157710.pdf)

<sup>58</sup> <https://decentralisation.gouv.bj/iglbenin/public/>

<sup>59</sup>« Recommandation 24 : Les commentaires des utilisateurs doivent être systématiquement recueillis, évalués et utilisés comme base pour l'amélioration future des services. Mettre en place des mécanismes pour impliquer les utilisateurs dans l'analyse, la conception, l'évaluation et le développement ultérieur des services publics béninois. »

### 3.5 Existe-t-il une agence ou un ministère principalement responsable des données ou des statistiques ? (Importance : Moyenne) Jaune / Vert

- + L'Institut National de La Statistique et de la Démographie (INStAD) est l'organisme central du système national de la statistique.
- + L'INStAD gère un ensemble de portails de données :
  - Un portail Open Data sur le site de la BAD : <http://nso.benin.opendataforafrica.org/apps/data-catalog>
  - Un portail de microdonnées : <http://www.nada.insae-bj.org/>
- + Concernant le portail de la BAD, l'INStAD a organisé jusqu'en novembre 2022 des formations à la publication pour leurs points focaux, grâce à un appui de la Commission Européenne
- Aucun des portails n'a de licence de données et les personnels ne sont pas sensibilisés à ce concept
- L'indice des capacités statistiques des pays mis en place par la Banque Mondiale (BM)<sup>60</sup> donne un score de 62.2 au Bénin ce qui est supérieur à la moyenne des pays de l'Afrique Sub-Saharienne (57.1), mais inférieur à la plupart des pays de la l'Afrique de l'Ouest (Senegal-66.67, Gambie-70.00, Côte d'Ivoire-71.11, Ghana-71.11)
- + L'INStAD est classé pour la qualité de ces données ouvertes 1<sup>er</sup> en Afrique de l'Ouest, et 83<sup>ème</sup> au niveau mondial sur 187 pays étudiés par l'organisation Open Data Watch<sup>61</sup>
- + L'INStAD a été formé par la BAD à la publication sur un portail de données ouvertes, et publie des jeux de données sur le portail de données de la BAD. Un point focal de coordination des publications sur ce portail a été nommé.
- L'INStAD publie quelques données statistiques sous format Excel sur son site, mais il s'agit le plus souvent de données anciennes
- + L'INStAD dispose de compétences en anonymisation des données
- + L'INStAD coordonne un ensemble de points focaux pour la constitution des statistiques nationale
- + L'importance des statistiques et donc de l'INStAD progresse au sein des structures publiques. Plusieurs secteurs adoptent des plans de développement de leurs statistiques sectoriels (par exemple le MAEP avec l'adoption du SNISA)

### 3.6 Y-a-t-il une agence ou un ministère qui apparaît plus opposé à l'ouverture des données gouvernementales et quelles sont les raisons de cette opposition ? Comment leurs inquiétudes peuvent être résolues ou comment ces agences peuvent-elles être gérées ? (Importance: Élevée) Jaune

<sup>60</sup> <https://datatopics.worldbank.org/statisticalcapacity/SCIdashboard.aspx>

<sup>61</sup> <https://odin.opendatawatch.com/Report/countryProfileUpdated/BEN?year=2020>

- + Le Gouvernement du Bénin est clairement engagé dans une démarche d'ouverture et de transparence avec notamment l'engagement d'adhésion au PGO et la préparation de la loi relative au droit d'accès à l'information
- + L'Open Data fait l'objet d'un engagement spécifique du Président Talon dans son programme de Gouvernement 2021-2026
- De façon anecdotique, les résultats des examens sur le site <https://eresultats.bj/> indiquent spécifiquement « Attention : Il est formellement interdit à toute personne de procéder à une diffusion des informations liées aux candidats sans autorisation des structures organisatrices des examens et concours nationaux. »
- + Beaucoup de services en ligne (SI) offrent des accès publics qui permettent de visualiser des données
- Cependant, dans ces SI avec accès public, les données ne sont pas accessibles informatiquement dans la grande majorité des cas
- + De façon générale la Société civile salue l'augmentation des informations disponibles en ligne
- Cependant, quasiment aucune donnée correspondante à ces informations n'est mise à disposition
- De façon générale, il apparaît clairement à l'issue des discussions avec les structures publiques qu'elles ne maîtrisent pas les différences de concepts entre information, données et données ouvertes.
- + De façon générale, aucune structure rencontrée ne semble opposée à la publication de données ou à la collaboration avec les acteurs non-gouvernementaux
- + De la même manière, beaucoup de structures sont prêtes, se préparent ou communiquent déjà un gros volume d'information.
- Cependant, la communication de données est extrêmement limitée due à la surévaluation des risques. Toutes les structures ont reconnu analyser très précisément les finalités des demandes de données avant d'y répondre favorablement ou pas. Seules les demandes qui sont évaluées sans risque (par exemple en provenance de chercheurs) sont satisfaites. De façon générale, les structures classent les données comme « sensibles » (en dehors des statistiques) en dehors de tout cadre légal ou recommandation spécifique.
- D'autre part, la majorité des structures ont également le sentiment que la valorisation directe des données est une opportunité qui va générer d'importants revenus

### **3.7 Quelles sont les compétences TIC parmi les leaders gouvernementaux et parmi l'administration ? (Importance : Élevée) Vert**

- + L'ASSI/SID a mis en place une Gestion Electronique de Document (GED) et une Gestion Electronique de Courrier (GEC) centralisées et déployées dans toutes les structures publiques
- + L'ensemble des structures utilisent le mail et l'internet de façon courante
- + De nombreux SI sont déployés ou sont en cours de déploiement dans les différents ministères
- + Toutes les structures ont une DSI

- + De façon générale, le Gouvernement s'engage fortement dans la dématérialisation des procédures administratives et dans le développement de l'administration électronique.
- + Même si le fonctionnement du Gouvernement est formel et bureaucratique notamment pour l'organisation des visites ou les invitations aux réunions, l'ensemble des structures utilisent très largement les outils TIC (email, visioconférence, etc.)

### 3.8 Quelle est la présence Web du gouvernement ? (Importance : Moyenne) Vert

- + L'utilisation du Web est très développée au sein de l'administration. Tous les ministères et beaucoup d'agences ont une présence en ligne.
- + Les sites sont régulièrement mis à jour avec des informations récentes (beaucoup de sites ont des nouvelles du jour ou de la semaine)
- + La société civile salue les efforts des structures concernant la mise à disposition d'information sur le Web, et note une large amélioration depuis plusieurs années
- + Certains sites ont une présentation et une charte graphique commune
- + Le Gouvernement organise des sessions de questions/réponses avec les citoyens sur les réseaux sociaux<sup>62</sup> (Facebook, twitter, YouTube)
- + La plupart des ministères semblent avoir une présence sur les réseaux sociaux
- Les publications sur les réseaux sociaux sont très hétérogènes, mais la plupart des ministères et agences publient peu sur ces réseaux
- + L'ensemble des services publics en ligne sont disponibles via le portail de services publics<sup>63</sup>
- + Le Cadre d'Interopérabilité définit des obligations en termes d'accessibilité (la recommandation 29 impose la norme WCAG Niveau AA), et de technologie (section 2.4 – utilisation de html, csv, svg, png, xsl...)
- Cependant le Cdl ne définit pas de façon précise et complète les standards (version minimum de html...)
- A première vue très peu de sites Web semblent implémenter les recommandations du Cdl

<sup>62</sup> <https://ask.gouv.bj/>

<sup>63</sup> <https://service-public.bj/public/services/e-services/all>

## EVALUATION DES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES, RESPONSABILITES ET COMPETENCES AU SEIN DU GOUVERNEMENT

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
<b>Organismes publics leader sur l'Open Data</b>	Très élevée	Vert	Sous le leadership de l'ASIN/SID, plusieurs organismes ont les compétences de contribuer à organiser et développer l'initiative Open Data
<b>Présence de DSI</b>	Moyennement élevée	Jaune / Vert	L'ensemble des structures rencontrées dispose d'une DSI qui gère les systèmes d'information principaux. Ces DSI collaborent naturellement avec l'ASIN/SID qui les coordonnent. La plupart des structures rencontrées ont également des développeurs informatiques et des statisticiens ou des économistes, mais pas de profil du type ingénieur de données. Les DSI n'ont pas une vue complète et détaillée du patrimoine de données de leur structure
<b>Coordination TIC au sein des agences</b>	Moyennement élevée	Vert	L'ASIN/SID a un rôle de coordination de toutes les questions TIC au sein des structures publiques. Des outils sont en place comme le Cdi pour définir un cadre global et des initiatives comme le centre de transformation digitale sont mises en place pour faciliter l'acquisition de compétences sur la transformation digitale. Enfin, ce type de coordinations horizontales sur les aspects données existent dans plusieurs structures.
<b>Mesure des performances</b>	Moyenne	Jaune	Le suivi-évaluation est un élément important de l'action gouvernementale avec un programme ambitieux pour la DGEOCS. Si des outils spécifiques sont mis en place, la mise en œuvre de cette politique rencontre cependant des difficultés de collecte de données. De la même manière, s'il existe une volonté politique claire d'impliquer les citoyens dans l'évaluation des politiques publiques, ce retour citoyen n'est pas encore en place.
<b>Statistique</b>	Moyenne	Jaune / Vert	L'INStAD est le bureau statistique nationale. L'agence est sensibilisée à la publication sur portail open data, et forme et sensibilise ses points focaux. L'INStAD sera un partenaire important de l'initiative Open Data. Cependant certains concepts (licences) ne sont pas maîtrisés et les financements actuels de promotion de

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
			l'Open Data sont terminés depuis novembre 2022.
<b>Résistance à l'ouverture des données</b>	Élevée	Jaune	Il n'y a pas de résistance marquée à l'ouverture ou des structures spécifiquement opposées à l'ouverture des données, mais il y a en place des pratiques communes qui consistent d'une part à publier de plus en plus d'informations, mais qui consistent également à ne pas fournir les données. Les demandes de données sont évaluées uniquement sous l'aspect des risques et seule une finalité clairement présentée et sans risque (par exemple pour des chercheurs) peut amener un retour positif. Les données sont généralement classées « sensibles » (à part les statistiques) en dehors de tout cadre légal ou directive. Enfin, une grande partie des structures rencontrées considère la vente de données comme un eldorado qui pourraient générer des revenus importants
<b>Utilisation des TIC au sein du gouvernement</b>	Élevée	Vert	L'utilisation des TIC est largement présente dans toutes les structures, et l'ASIN/SID déploie de plus en plus de services TIC comme une GEC et une GED pour s'assurer de la dématérialisation de l'ensemble des processus de l'administration.
<b>Présence sur le Web</b>	Moyenne	Vert	Depuis plusieurs années, l'ensemble des structures investissent dans leur site Web public, publient de plus en plus d'information et maintiennent les informations à jour.
<b>Résultat Global</b>	Élevée	Vert	Concernant les structures institutionnelles, le fonctionnement du gouvernement, la coordination des TIC et les compétences, toutes les conditions sont réunies pour supporter le développement de l'Open Data au Bénin. Cependant, il conviendra d'une part de régler globalement les risques liés à la valorisation directe des données. D'autre part, il conviendra non seulement de compléter l'arsenal législatif qui permettra une classification homogène des données, mais il sera également essentiel de sensibiliser l'ensemble des personnels à ces processus pour faciliter la publication de données.

## 4. DONNEES AU SEIN DU GOUVERNEMENT, REGLEMENTATIONS ET PROCEDURES DE LA GESTION DES DONNEES GOUVERNEMENTALES

Les programmes Open Data peuvent s'appuyer, dans leur phase de démarrage, sur des sources de données numériques existantes et des procédures de gestion de l'information au sein du gouvernement là où elles existent déjà. Lorsque les données ne sont disponibles que sous forme papier, il sera difficile de les diffuser sous forme de données ouvertes et au format réutilisable rapidement et à moindre coût. À l'inverse, de bonnes pratiques de gestion de l'information existante, au sein du gouvernement ou dans des administrations pionnières, peuvent faciliter la recherche de données et de métadonnées et de documentation associées, l'identification de la propriété de ces données, et l'évaluation ce qui doit être fait pour les publier en tant que données ouvertes de façon pérenne voir automatisée. Une analyse des jeux de données actuellement disponibles est fournie en annexe de ce document.

### L'exemple de l'inventaire britannique

Le Royaume-Uni publie son inventaire de données sous deux formes : 1) Un jeu de données contenant toutes les entrées de l'inventaire ; 2) Une entrée par ressource de données sur le portail data.gov.uk. De ce fait, le portail de données ouvertes de l'administration contient la description (métadonnées) de l'ensemble des ressources de données identifiées dans l'administration.

Cette approche permet à chacun de chercher parmi l'ensemble des ressources de l'administration les données dont il a besoin. Si la description existe, mais les données ne sont pas disponibles, il est ainsi possible de comprendre s'il s'agit d'un problème de classification, ou si le jeu n'a tout simplement pas encore été publié. L'utilisateur peut exprimer son intérêt pour la publication ou demander une déclassification si la classification lui paraît abusive.

Par ce mécanisme, l'administration peut, de son côté, facilement prioriser ses publications en fonction des intérêts exprimés.

### 4.1 Quelles sont les réglementations / lois sur la gestion de l'information gouvernementale ? (Importance: Élevée) **Jaune**

- Il n'y a pas de législation concernant les licences attachées aux données gouvernementales à l'exception des statistiques
- + Le Décret n°2007-532 portant attributions, organisation et fonctionnement des Archives Nationales définit les conditions d'archivage et d'accès aux documents publics
- + Le projet de loi d'accès à l'information inclut la dimension réutilisation et la mise en place de licences de données

- Le calendrier d'adoption de promulgation de cet avant-projet de loi est incertain
- + La Loi n°2017-20 portant Code du numérique en République du Bénin définit les modalités de mise en œuvre de l'archivage électronique
- + La Loi n°2019-05 portant organisation du secret de la défense nationale définit trois niveaux de classification des informations
- Les niveaux de classification inclus dans cette loi ne couvrent que les informations relatives à la défense nationale et pas les niveaux inférieurs
- + L'ASIN/SN travaille à la mise en place d'une loi de classification
- Le calendrier de cette loi est incertain
- Les pratiques actuelles de classification des données ne sont pas homogènes et ne sont pas encadrées. Les données en dehors des statistiques sont considérées comme « sensibles »
- + Il n'a pas été identifié de législation qui limite ou empêche la publication de données
- Cependant la loi statistique de Juin 2022 encadre et limite la réalisation d'enquêtes publiques en obligeant à l'obtention d'une autorisation.
- + Le Décret 2020-209 du 18 Mars 2020<sup>64</sup> portant mise en place de la plateforme nationale d'interopérabilité xroad.bj et fixation des règles de sa gestion et de son utilisation oblige les structures publiques à mettre en œuvre le Cdl et à interconnecter leurs SI sur la plateforme X-Road
- + Le Cadre d'Interopérabilité (Cdl) souligne l'importance de la mise en place de registres de base transversaux qui servent à l'ensemble de l'administration (voir la section 3.5 et les recommandations 45 et 46)
- Cependant le Cdl ne propose pas une liste de registres à développer
- + L'INStAD dispose de plusieurs nomenclatures (produit, activités et métiers...)
- Ces nomenclatures ne sont pas systématiquement ni largement utilisées par les structures publiques
- + Plusieurs registres globaux sont disponibles sur X-road, en particulier le Registre National des Personnes Physiques (Agence National d'Identification des Personnes - ANIP), ou le registre des Sociétés (Agence de Promotion des Investissements et des Exportations - APIEX) ou le Référentiel des Agents de l'Etat (Ministère du Travail et la Fonction Publique - MTFP)
- Des référentiels spécifiques comme la base d'adresses ont un fort potentiel et sont demandés par la société civile, mais ne sont pas encore disponibles

#### **4.2 Le gouvernement a-t-il une vision cohérente de ses bases d'information ? (Importance: Moyenne) Jaune**

- Il n'y a pas de catalogue central des données. Il n'existe pas de recensement des données au niveau gouvernemental.

<sup>64</sup> <https://xroad.bj/publications/documents/decret-n2020-209-du-18-mars-2020-portant-mise-en-place-de-la-plateforme-dinteroperabilite-xroad-bj>



- Aucune des structures rencontrées n'a mis en place un inventaire de données global, et les données sont éclatées au sein des directions et des départements
- + La plateforme X-Road intègre un catalogue des solutions interopérables (CATIS)<sup>65</sup> qui communique des informations sur les systèmes interconnectés
- + Le Cadre d'Interopérabilité souligne l'importance des catalogues et assigne cette tâche à l'unité de coordination (« Recommandation 52 : L'unité de coordination doit mettre en place des catalogues de solutions de services publics, de données publiques et d'interopérabilité et utiliser des modèles communs pour les décrire. »).
- + Les services électroniques de l'administration sont centralisés<sup>66</sup> Le recensement et la mise en ligne de l'ensemble des démarches administratives est en cours. A la date de cette étude près de 800 services et démarches sont recensées. Près d'une centaine de démarches existent sous format électronique et 22 services sont entièrement dématérialisés.
- + Certains ministères semblent plus en avance dans le recensement et la publication de l'ensemble des démarches administratives. C'est le cas par exemple du Ministère du Travail et de la Fonction Publique<sup>67</sup>
- + Une grande quantité d'informations est publiée sur les sites Web
- Il est souvent difficile d'identifier l'ensemble des données publiées par une administration et, si des tableaux de bord ou des SI sont disponibles pour le public, ils ne sont pas très visibles.
- + De nombreux systèmes d'information intégrés sont en place ou sont planifiés et financés pour l'année à venir
- + Plusieurs observatoires sont en place au niveau par exemple de l'ARCEP ou du ministère de la Santé (Observatoire des Ressources Humaines en Santé) ou du Ministère des petites et moyennes entreprises et de la promotion de l'emploi (Observatoire de l'Emploi et de la Formation) et semblent rassembler un grand nombre de données.
- Ces observatoires publient des rapports, mais pas les données correspondantes
- De la même manière, la DGEPCS semble collecter beaucoup de données, mais ne publie que des rapports

#### 4.3 Comment et où se conservent les données gouvernementales ? (Importance: Élevée)

Jaune/ Vert

- + L'archivage numérique de documents et l'archivage de documents électroniques est couvert par Loi n°2017-20 portant Code du numérique en République du Bénin
- Cette législation n'impose pas de modalité technique ou de vérification/audit

<sup>65</sup> <https://catis.xroad.bj/>

<sup>66</sup> <https://service-public.bj/>

<sup>67</sup> <https://demarchesmtfp.gouv.bj/>

- + Un gros effort est en cours pour mettre en place un centre digital des archives nationales. L'objectif inclut l'alimentation automatique des archives à partir des GEC et GED. Il inclut également la mise en place d'un centre national de numérisation pour numériser les archives papier
- + A partir du sixième livre du code du numérique, une Stratégie Nationale de Sécurité Numérique a été adoptée<sup>68</sup>
- + A partir de cette stratégie, une Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de l'Etat (PSSIE)<sup>69</sup> a été établie et adoptée par le Décret N° 2021- 550 du 27 octobre 2021 portant approbation des règles de Politique de Sécurité des Systèmes d'information de l'État en République du Bénin<sup>70</sup>. Cette politique s'applique à toutes les structures publiques et définit les règles de protection des données.
- + Le Gouvernement dispose de deux data centers, le data center au sein du MEF et le data center national.
- + La totalité des structures rencontrées utilise le data center national pour héberger leur SI important.
- Beaucoup de données sont mises en ligne sous des formats non ouverts ou non exploitables (PDF, interface graphique sur des systèmes d'information, etc.)

#### 4.4 Y-a-t-il une demande latente d'échange de données intra ou inter-gouvernementale ? (Importance: Élevée) Jaune / Vert

- + Le Gouvernement implémente une architecture X-Road<sup>71</sup> pour interconnecter différents systèmes d'information et faciliter la mise en place de e-services
- + L'architecture X-Road permet l'exploitation de référentiel nationaux comme le RNPP dans les SI sectoriels
- + Pour les SI antérieurs à la mise en place des référentiels comme le RNPP, des travaux de mise à jour sont en cours pour leur exploitation à terme
- L'échange de données entre administrations est toujours encadré administrativement et requiert la mise en place d'un cadre juridique spécifique
- + Il ne semble pas y avoir de vente de données entre administrations
- + Une fois les cadres juridiques en place, la mise en œuvre opérationnelle notamment pour la mise en place de services publiques est très efficace
- Cependant en dehors des services publics et sans l'impulsion de l'ASIN/SID, les mises en œuvre opérationnelle sont plus difficiles. Il y a aujourd'hui clairement deux mondes séparés entre les échanges sur X-road et les autres échanges

<sup>68</sup> [https://www.gouv.bj/download/109/0285179001591899451\\_compressed.pdf](https://www.gouv.bj/download/109/0285179001591899451_compressed.pdf)

<sup>69</sup> [https://anssi.bj/docs/Documentation/ANSSI\\_PSSIE\\_BENIN.pdf](https://anssi.bj/docs/Documentation/ANSSI_PSSIE_BENIN.pdf)

<sup>70</sup> [https://anssi.bj/docs/Documentation/ANSSI\\_Decret-2021-550.pdf](https://anssi.bj/docs/Documentation/ANSSI_Decret-2021-550.pdf)

<sup>71</sup> <https://ega.ee/project/data-exchange-platform-benin/> / <http://actubenin.com/mise-en-place-de-la-plateforme-dinteroperabilite-au-benindes-cadres-de-ladministration-publique-en-formation>

#### 4.5 Quelles données sont déjà publiées, soit gratuitement, soit contre paiement, et à quelles conditions ? (Importance: Élevée) Jaune/ Vert

##### Voir annexe B recensant les données déjà publiées

- + L' INStAD gère les pages du Bénin sur le portail Open Data de la BAD
- Les données sur ce portail ne sont que des statistiques pour la plupart anciennes et à faible potentiel
- + Le Bénin est engagé dans le programme BOOST de la Banque Mondiale et les données budgétaires sont disponibles sur le site de la Banque Mondiale en format électronique<sup>72</sup>
- Les données BOOST n'ont pas été mises à jour depuis 2018
- + Le Bénin adhère à l'initiative africaine concertée de la réforme budgétaire (CABRI – « Collaborative Africa Budget Reform Initiative ») et publie toutes les informations budgétaires
- + La société civile salue le travail de la Direction Générale du Budget à la fois pour la qualité des données publiées et sa collaboration avec la société civile
- + De nombreux systèmes d'information et de registres publient des informations en ligne et sont référencés depuis le portail des services publics ; ces informations sont nombreuses et à jour.
- + De nombreux systèmes d'information ont une interface publique et fournissent des quantités de données
- + Les données publiées incluent notamment toutes les données sur les marchés publics (obligation légale pour les appels d'offres, les plans de passation des marchés, et les résultats des appels d'offre)<sup>73</sup>
- Les données ne sont pas accessibles en dehors de l'interface utilisateur. Quasiment aucun des catalogues ne publie des données sous un format ouvert et accessible informatiquement (à part les données sur le portail de la BAD)
- Aucun des catalogues ou des systèmes d'information n'a de licence de réutilisation (y compris les données BOOST ou les données sur les marchés publics)
- Aucune administration ne semble proposer d'API ouverte au public
- + La plupart des données sont disponibles gratuitement.
- Certains portails comme le Géoportail de l'Institut Nationale Géographique (IGN) requiert la création d'un compte et une authentification
- + L'ASIN/SID est en train de finaliser le Portail National de Données Ouvertes qui sera lancé en 2023. Ce portail, basé sur la plateforme open source de référence CKAN<sup>74</sup>, implémente les meilleures pratiques internationales, et offre des fonctionnalités avancées comme un moteur de validation formelle des jeux de données, ou des services de requêtes de données et de commentaires. Le portail est intégré au schéma directeur de l'ASIN et implémente notamment le système d'authentification

<sup>72</sup> <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/benin-boost-platform>

<sup>73</sup> <https://www.marches-publics.bj/>

<sup>74</sup> <https://ckan.org/>

gouvernemental (LDAP) qui permet à tous les agents de l'Etat de se connecter au portail.

- + L'ASIN/SID prévoit de former des ministères pilotes à la publication pour développer l'offre de données sur ce portail
- + Des initiatives au niveau local existent. Le MDGL publie l'Indice de Gouvernance Locale. Des projets comme cités.bj travaillent au partage de données locales et ont apporté des résultats convaincants
- + Les SI connectés sur la plateforme X-Road sont des mines de données qui pourraient très facilement alimenter le portail national de données ouvertes

#### **4.6 Quelle expérience pratique existe au sein du gouvernement concernant l'anonymisation des données à caractères personnels? (Importance: Élevée) Jaune/Vert**

- + L'APDP organise des sensibilisations à la protection des données personnelles auprès des administrations publiques et auprès des acteurs non-gouvernementaux
- + L'APDP possède des compétences techniques en anonymisation de données et peut appuyer les structures dans ce domaine
- + L'INStAD possède des compétences en anonymisation notamment au travers de son logiciel SPSS. L'institut utilise ces compétences notamment pour les enquêtes
- L'INStAD ne reçoit de demande d'appui des structures publiques concernant l'anonymisation
- Les structures publiques ont une faible compréhension de la législation relative à la protection des données personnelles. Globalement, les structures publiques surévaluent l'impossibilité de publication de données et ne sont pas sensibilisées aux processus d'anonymisation

#### **4.7 Existe-t-il des agences ayant des capacités existantes en matière de gestion des données (par exemple, l'Institut National de la Statistique) qui pourraient assurer le leadership d'une initiative plus large ? (Importance: Moyenne) Jaune / Vert**

- + L'ASIN/SID en en charge du portail national de données ouvertes
- + L'ASIN/SID et son département eServices et Plateformes assure le leadership sur l'ouverture des données gouvernementales
- + L'équipe de l'ASIN/SID a reçu une formation pour la publication de données dans un programme de formation des formateurs et vise à reproduire ces formations auprès des ministères
- L'équipe de l'ASIN/SID n'a pas de compétence donnée spécifique (anonymisation, exploitation/croisement de données, gestion de données...)
- Les missions et les objectifs du département eServices et Plateformes de l'ASIN/SID sont largement supérieures à ses capacités humaines. Les ressources humaines affectées à l'Open Data sont extrêmement limitées, et pour ces ressources, le sujet Open Data n'est pas prioritaire
- + Le Centre de Transformation Digitale en cours de finalisation est un outil qui pourra supporter le développement de l'Open Data à l'avenir

- + D'autres programmes comme le programme LeARN (Lever d'Apprentissage pour la Reconversion dans le Numérique) du MND est un outil qui pourrait servir à amener des compétences aux structures publiques sur l'Open Data

## EVALUATION DES DONNEES AU SEIN DU GOUVERNEMENT, REGLEMENTATIONS ET PROCEDURES DE LA GESTION DES DONNEES GOUVERNEMENTALES

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
<b>Règlement et pratique liés à la gestion des informations gouvernementales</b>	Élevée	Jaune	La mise en place de la plateforme Xrod.bj et du Cdl et la mise en place d'une législation spécifique pour leur mise en œuvre sont une opportunité pour le développement de l'Open Data. Cependant, l'absence de législation relative à la classification des données et les pratiques sont problématiques pour faciliter la publication de données par les structures publiques. Concernant les référentiels, de nombreux référentiels sont mis en place et disponibles via X-Road et sont largement utilisés par les structures publiques. D'autres référentiels à fort potentiel pourraient être considérés à l'avenir comme la base d'adresses.
<b>Inventaire de données</b>	Moyenne	Jaune	Aucune des structures rencontrées n'a mis en place un inventaire de données. Les données, à l'exception des SI transversaux, sont éclatées dans les différentes directions et départements et aucun recensement exhaustif n'est fait. Enfin, aucun poste relatif à la gouvernance des données n'existe au sein des DSI. Cependant, un inventaire partiel des SI les plus importants de l'administration est disponible sur la plateforme XRoad
<b>Localisation des données gouvernementales</b>	Élevée	Jaune/ Vert	L'arsenal législatif relatif au sixième livre du code du numérique définit de façon précise les procédures de protection des données. La majorité des structures utilisent le data center national pour héberger leurs SI important. Un gros effort concernant l'archivage électronique est en cours.
<b>Demande interne</b>	Élevée	Jaune/ Vert	Les échanges de données entre administration pour la mise en place de e-services est très

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
			efficace au travers de la plateforme X-Road et sous l'impulsion et l'appui de l'ASIN/SID Cependant, en dehors de ces cas spécifiques, les partages et l'échange de données sont plus difficiles.
<b>Publication actuelle de données</b>	Élevée	Jaune/ Vert	Aujourd'hui un très gros volume de données sont mis en ligne pour les structures soit sur leur site Web soit via des interfaces publiques de leur SI. Cependant, il est très difficile voire impossible d'accéder aux données elles-mêmes. L'interconnexion d'un nombre croissant de SI sur la plateforme XRoad est une opportunité pour nourrir facilement et rapidement le portail de données ouvertes
<b>Capacités relatives à l'anonymisation des données</b>	Élevée	Jaune/ Vert	Des compétences en anonymisation existent notamment au niveau de l'APDP et de l'INStAD, mais ces compétences sont peu utilisées par les structures publiques
<b>Leadership par un organisme public spécialisé dans la gestion de données</b>	Moyenne	Jaune/ Vert	L'ASIN/SID possède le leadership et les compétences pour conduire l'initiative Open Data. Plusieurs outils du MND pourront également être mobilisés pour appuyer les structures publiques. Cependant, il n'est pas envisageable pour l'ASIN/SID de mettre en œuvre l'initiative Open Data avec les ressources humaines actuelles
<b>Résultat Global</b>	Élevée	Jaune/ Vert	Un grand nombre de structures mettent en ligne un très grand nombre de données depuis plusieurs années. Cet effort est souligné par les OSC. De la même manière, les travaux autour de l'interconnexion des systèmes d'information via XRoad est une opportunité pour facilement et rapidement nourrir le portail de données ouvertes. Enfin, L'ASIN/SID est outillée techniquement et du point de vue du leadership pour conduire l'initiative Open Data. Cependant, plusieurs points devront être résolus pour envisager un développement pérenne de l'initiative Open Data. Il s'agit en particulier des ressources humaines de l'ASIN/SID, de la constitution d'un inventaire de données exhaustif au sein des structures publiques et de

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
			la sensibilisation des structures publiques sur les concepts de données ouvertes.

## 5. DEMANDE CONCERNANT L'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES

La valeur des données et l'impact social et économique d'une initiative d'ouverture des données publiques est issue majoritairement de la réutilisation de ces données. Une forte « attraction » des données du côté de la demande est importante non seulement pour créer et maintenir une pression sur le gouvernement pour qu'il publie des données, mais aussi pour garantir que l'écosystème des données ouvertes au sens large se développe et que les données ouvertes soient transformées en services à forte valeur ajoutée pour les citoyens et les acteurs non-gouvernementaux. Cette « attraction » peut provenir de la société civile, du secteur privé, des organisations internationales, des bailleurs et des particuliers.

### L'exemple du laboratoire d'innovation dLab en Tanzanie

dLab a été fondé en 2016 grâce à un financement the MCC/PEPFAR et une implémentation conjointe de l'Université de Dar-Es-Salaam, la société SBC4D, l'organisme ODI et l'ONG IntraHealth. Le rôle de dLab est de travailler conjointement avec le gouvernement et les acteurs non-gouvernementaux. Dans le premier cas, l'objectif de dLab au travers de sessions de sensibilisation et de formations techniques et non-techniques est de développer au sein des agences l'utilisation des données pour la prise de décisions et pour la définition des politiques publiques. Ces activités s'accompagnent de la promotion de la publication de données gouvernementales. Dans le cas des acteurs non-gouvernementaux, le rôle de dLab est également de promouvoir l'utilisation des données et de développer des capacités dans ce domaine pour aider les acteurs comme les médias, les ONG, et tous les acteurs de la société civile à pouvoir mieux exploiter les données existantes pour maximiser leurs impacts.

### 5.1 Quel est le niveau et la nature de la demande de données provenant de la société civile, des agences de développement, et des médias ? (Importance: Élevée) Vert

- + Plusieurs Organisations de la société civile (OSC) sont mobilisées pour le droit d'accès à l'information et une coalition pour la Gouvernance Ouverte est en place<sup>75</sup>
- + Plusieurs OSC et des acteurs des médias font la promotion de l'Open Data dans des forums nationaux et internationaux<sup>76</sup>

<sup>75</sup>

<http://news.acotonou.com/h/128698.html#:~:text=Et%20d%C3%A9j%C3%A0%2C%20la%20coalition%20des,du%20gouvernement%20ouvert%20au%20B%C3%A9nin.>

<https://www.facebook.com/caclorg/posts/553245168937288>

<sup>76</sup> <https://beninoscopie.mondoblog.org/2017/01/13/societe-civile-fer-de-lance-benin-vers-partenariat-gouvernement-ouvert/> <https://socialwatch.bj/?p=372> <https://thantan.bj/article/17/donnees-ouvertes-benin-quels-enjeux-periode-covid-19-/#:~:text=Les%20donn%C3%A9es%20ouvertes%20sont%20finalement,existe%20quasiment%20pas%20de%20>



- + Au moins une organisation promeut l'ouverture des données en agriculture<sup>77</sup>
- + L'agence CFI a organisé plusieurs initiatives de formation des journalistes béninois notamment sur le data journalisme<sup>78</sup>
- + Plusieurs OSC travaillent sur la transparence budgétaire avec le Direction Générale du Budget dans le cadre de l'initiative CABRI. Ils saluent la coopération qui fonctionne bien
- + L'INStAD a organisé au moins une formation à l'exploitation des statistiques par les journalistes<sup>79</sup>
- + Une communauté Open Street Map (OSM) existe depuis 2013<sup>80</sup> et est active
- Le forum sur le Bénin hébergé par la Communauté Francophone africaine des Données Ouvertes (CAFDO) est vide<sup>81</sup>
- + Plusieurs organisations ont participé à l'open data camp #HackFrancophonie<sup>82</sup> organisé par Etalab lors du sommet du PGO à Paris en 2016 (voir les données recensées sur le Bénin<sup>83</sup>)
- + Plusieurs sessions de sensibilisation et de formations au data journalisme ont été organisées par des OSC
- Ces sessions n'ont pas abouti à des résultats marquants du fait de l'absence de données
- + Les discussions avec les OSC ont montré l'intérêt et la mobilisation de ces acteurs
- + Il est important de noter que les OSC proposent également de favoriser les échanges de données entre OSC et de faciliter le partage des données en provenance des acteurs non-gouvernementaux.
- + Ce point (mise à disposition d'un portail de données pour les OSC) fait partie du cahier des charges du portail national de données ouvertes de l'ASIN/SID et le futur portail permettra donc aux OSC de mettre en ligne leurs données.
- Les modalités d'exploitation de cette fonctionnalité restent à définir. Il devra notamment être possible d'identifier sans ambiguïté les données en provenance de l'administration (données officielles) et les données fournies par des acteurs non-gouvernementaux.

---

[donnC3%A9es https://www.opengovpartnership.org/fr/stories/open-data-day-2017-throwback-on-the-event-organized-in-cotonou-benin/](https://www.opengovpartnership.org/fr/stories/open-data-day-2017-throwback-on-the-event-organized-in-cotonou-benin/)

<sup>77</sup> <https://www.ypdglobal.com/journee-internationale-des-donnees-ouvertes/>

<sup>78</sup> <https://cfi.fr/en/projets?countries%5B80%5D=80>

<sup>79</sup> <https://insae.bj/actualites/108-dissemination-des-resultats-de-l-enquete-demographique-et-de-sante-du-benin-2017-2018>

<sup>80</sup> <http://www.openstreetmap.bj/>

<sup>81</sup> <https://forum.cafdo.africa/c/groupe-locaux/benin/10>

<sup>82</sup> <https://www.modernisation.gouv.fr/home/hackfrancophonie-un-open-data-camp-autour-des-donnees-ouvertes-dans-la-francophonie>

<sup>83</sup> <https://github.com/etalab/HackFrancophonie/wiki/B%C3%A9nin>

## 5.2 Quel est le niveau et la nature de la demande de données de la part des entreprises / du secteur privé ? (Importance: Élevée) Jaune

- + Plusieurs hubs d'innovation et Fablab sont en place à Cotonou : Etrilab<sup>84</sup>, Irokolab<sup>85</sup>, Blolab<sup>86</sup>
- + L'université d'Abomey-Calavi héberge un incubateur pour les étudiants (UAC Startup Valley<sup>87</sup>)
- + Des tech hub existent en dehors de Cotonou comme par exemple à Parakou (Waxangari Labs<sup>88</sup>, Guerra Tech Hub<sup>89</sup>)
- Globalement, sur le domaine des centres d'innovation, le Bénin est bien moins développé que les pays de la région. Ce point est illustré par l'étude de GSMA de 2019<sup>90</sup>
- De la même manière, Le Bénin est très mal classé (123<sup>ème</sup> sur 131) sur le Global Innovation Index 2020<sup>91</sup>
- + Le Gouvernement notamment au travers du projet Sèmè-City<sup>92</sup> met sur pied plusieurs programmes d'incubation
  - o Le programme WIN en collaboration avec PWC<sup>93</sup>
  - o L'espace de co-working Incub'IMA<sup>94</sup>
  - o Sèmè City Open Park (SCOP), un fablab équipé pour aider les entrepreneurs à construire leur prototype dans différents métiers
  - o Un incubateur de grande taille appelé « Sèmè-One » est en cours de mise en place<sup>95</sup>
- + De nombreux hackathons ont lieu sur de nombreux sujets (par exemple les droits de l'enfant<sup>96</sup>, la Covid<sup>97</sup>, l'agriculture<sup>98</sup> ou les jeux vidéos<sup>99</sup>)

---

<sup>84</sup> <https://etrilabs.com/teams/>

<sup>85</sup> <https://www.fablabs.io/labs/Irokofablab>

<sup>86</sup> <https://www.fablabs.io/labs/blolabcotonou> <https://blolab.org/qui-sommes-nous/>

<sup>87</sup> <https://www.uacstartupvalley.com/>

<sup>88</sup> [http://www.waxangarilabs.com/a\\_propos.html](http://www.waxangarilabs.com/a_propos.html)

<sup>89</sup> <https://www.facebook.com/GuerraHub/>

<sup>90</sup> <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/blog/618-active-tech-hubs-the-backbone-of-africas-tech-ecosystem/>

<sup>91</sup> [https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo\\_pub\\_gii\\_2020.pdf](https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_gii_2020.pdf)

<sup>92</sup> <https://semecity.bj/>

<sup>93</sup> <https://semecity.bj/programmes/win/>

<sup>94</sup> <https://semecity.bj/programmes/espaces-co-working-incubima/>

<sup>95</sup> <https://africanbusinessjournal.info/benin-creation-dun-incubateur-pour-stimuler-lentrepreneuriat-et-linnovation/>

<sup>96</sup> <https://www.unicef.org/benin/communiqu%C3%A9s-de-presse/hackathon-droits-de-lenfant-trois-solutions-digitales-et-innovantes-aux>

<sup>97</sup> <https://www.gouv.bj/coronavirus/initiatives/191/>

<sup>98</sup> <https://foumi.mondoblog.org/agrinov-229-innover-pour-lagriculture-beninoise/>

<https://open.enabel.be/en/BEN/2367/1172/u/hackathon-de-solutions-digitales-pour-une-filire-ananas-performante-bnin.html>

<sup>99</sup> [https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/benin/jeux-video-le-benin-aussi-a-son-hackathon\\_3273989.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/benin/jeux-video-le-benin-aussi-a-son-hackathon_3273989.html)

- + Certains de ces hackathons se font en collaboration avec des structures publiques<sup>100</sup>
- + Sèmè-city organise différents types de « challenges » tout au long de l'année et se propose d'en organiser à l'avenir pour valoriser les futures données ouvertes
- + Les capacités techniques et le dynamisme du secteur des TIC ne semblent pas un obstacle
- + La direction de Sèmè-City comprend parfaitement l'importance de l'Open Data pour fournir de la matière première aux entrepreneurs pour innover et fournir des nouveaux services
- A l'exception de Sèmè-City, il y a une déconnexion complète entre les acteurs de l'innovation et la thématique Open Data. Aucun des événements mentionnés ci-dessus n'exploite de données gouvernementales publiques.
- D'après les OSC rencontrées, le secteur privé est peu sensibilisé et peu demandeur de données et des approches données de façon générale
- De la même manière les acteurs académiques sont peu mobilisés et peu sensibilisés aux données ouvertes et donc ne participent pas aux actions de plaidoyer.

### 5.3 Comment est-ce que les agences reçoivent et répondent aux demandes de données ? (Importance: Moyenne) **Rouge**

- En se basant sur les rencontres avec les structures publiques, peu de demandes de données arrivent aux structures à quelques exceptions près (INStAD, CENA - Commission Electorale Nationale Autonome -, ARCEP, MEM)
- En dehors des statistiques qui sont en général publiées sur le site de la structure, toutes les autres demandes sont examinées de près notamment en fonction de la qualité du demandeur et de la finalité. Si les demandes issues de chercheurs sont plutôt considérées positivement, les autres sont généralement refusées.
- Il n'y a pas de processus formel établi pour les demandes, mais une demande administrative papier officielle à la structure est nécessaire
- Il n'y a pas de processus formel établi pour la classification des données et en dehors des statistiques, il semble que les données soient considérées comme « sensibles » pour toutes les structures
- + Quand les demandes sont acceptées, les structures fournissent les données dans le format demandées, et elles n'ont pas de difficulté à fournir par exemple des fichiers Excel
- A quelques exceptions près (DG Budget, CENA ), les canaux de dialogues entre OSC et Gouvernement sont faibles, ad hoc et ponctuels

---

<sup>100</sup> <https://open.enabel.be/en/BEN/2367/1172/u/hackathon-de-solutions-digitales-pour-une-filire-ananas-performante-bnin.html>

#### 5.4 Comment est-ce que les membres de la société civile perçoivent la volonté des agences publiques d'écouter et de répondre aux demandes de données ? (Importance: Moyenne)

Rouge

- A l'exception de la Direction du Budget qui est considérée comme l'exemple de référence, les OSC mentionnent que leur demandes restent sans réponse
- Il est très difficile d'accéder à des données en ligne.
- Celles disponibles n'ont pas de licence qui permettent leur réutilisation
- Elles sont généralement sans valeur (âge) et sans potentiel (données agrégées)
- L'accès aux données des collectivités locales est encore plus compliqué, car la voie hiérarchique impose de passer par le ministère de tutelle et la communication de revient jamais au niveau des communes
- Les OSC mentionnent que la réaction d'une administration à une autre, ou d'une commune à une autre est totalement hétérogène

#### EVALUATION DE LA DEMANDE CONCERNANT L'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
Niveau de la demande de la société civile	Élevée	Vert	De nombreuses OSC sont mobilisées depuis plus de 10 ans. Elles organisent des plaidoyers pour les données ouvertes, des sensibilisations et des formations. Elles travaillent déjà sur certaines initiatives au niveau national et local
Niveau de la demande du secteur privé	Élevée	Jaune	Le secteur de l'innovation est assez actif au Bénin et les compétences et le dynamique sont présents. Mais il n'est pas impliqué dans le secteur des données ouvertes. Le secteur privé est apparemment peu en demande de données ouvertes et peu sensibilisé aux opportunités.
Comportement des organismes publics vis-à-vis des requêtes de données	Moyenne	Rouge	Les structures publiques n'ont pas de processus formel de gestion des demandes. Peu de demandes sont considérées, et en dehors des statistiques, quasiment aucune ne trouve d'issue positive.
Perception du comportement des organismes publics vis-à-vis	Moyenne	Rouge	Les OSC rencontrées mentionnent qu'il est extrêmement difficile d'obtenir des données des structures publiques et encore plus difficile d'obtenir des données des collectivités locales. Les demandes restent sans réponse ou sont

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
des requêtes de données			refusées. Le comportement des structures est hautement hétérogène en fonction des personnels
Résultat Global	Très Élevée	Jaune/ Rouge	<p>Les OSC sont motivées, actives et mobilisées sur le sujet des données ouvertes depuis près de 10 ans. Cependant, à l'exception de la DG Budget, il n'y a pas de répondant du côté des structures publiques. Malgré les plaidoyers, peu de structures publiques donne accès à leurs données et les demandes sont ignorées.</p> <p>Les acteurs de l'innovation sont présents et actifs, mais non mobilisés sur les données ouvertes.</p> <p>Le secteur privé et le secteur académique sont peu mobilisés et sensibilisés au potentiel des données et des données ouvertes en particulier</p>

## 6. ENGAGEMENT CITOYEN ET CAPACITES CONCERNANT LES DONNEES PUBLIQUES

L'expérience des principaux gouvernements a démontré que les initiatives Open Data sont plus pérennes et ont un plus fort impact lorsque les efforts Open Data utilisent une approche « écosystème » – ce qui signifie que les gouvernements investissent non seulement dans la fourniture de données, mais également dans le cadre politique et juridique, la préparation institutionnelle, le renforcement des capacités (pour le gouvernement et les informateurs), l'engagement des citoyens, le financement de l'innovation et les infrastructures technologiques. Les gouvernements doivent jouer un rôle multidimensionnel dans un écosystème de données ouvertes et créer de nouveaux types de partenariats avec un large éventail d'acteurs.

### **Exemple de financement de l'innovation : NESTA au Royaume-Uni**

Entre 2013 et 2015 NESTA, un organisme britannique dédié à l'innovation, et l'Open Data Institute ont organisé ensemble 7 « Open Data Challenges » pour promouvoir la réutilisation de données publiques dans plusieurs secteurs. L'analyse d'impact a montré que l'investissement initial pour ces 7 événements (1.7M de livres sterling) a généré un retour sur investissement 5 à 10 fois supérieur, en générant un chiffre d'affaires entre 5.4 et 10.8M de livres sterling, et en permettant la création directe de 75 à 141 emplois stables.

**6.1 Existe-t-il des infomédiaire (comme les journalistes spécialisés dans les données) qui sont en mesure de contribuer à traduire les données ouvertes en information utile pour le public? Quelle(s) Initiatives) sont susceptibles de développer ou d'améliorer ces aspects de l'écosystème Open Data ? (Importance: Élevée) Jaune/ Vert**

- + L'agence française CFI a organisé plusieurs formations avec des journalistes béninois<sup>101</sup>
- + Plusieurs associations comme L'association des blogueurs de Bénin<sup>102</sup> ou des journalistes individuels font la promotion de l'ouverture des données à la fois au niveau national dans différentes régions<sup>103</sup> et également au niveau des collectivités locales<sup>104</sup>
- + L'AFD, CFI et Expertise France, dans le cadre du PAGOF (Programme d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones)<sup>105</sup> ont financé l'organisation Voix et Actions

<sup>101</sup> <https://cfi.fr/en/projets?countries%5B80%5D=80>

<sup>102</sup> <http://blogueursdubenin.org/>

<sup>103</sup> <https://thantan.bi/article/14/donnees-ouvertes-benin-membres-communaute-guerra-tech-inities-open-data/>

<sup>104</sup> <https://thantan.bi/article/15/donnees-ouvertes-benin-collectivites-locales-donnaient-exemple-/>

<sup>105</sup> <https://www.pagof.fr/>

Citoyennes<sup>106</sup> pour la mise en place d'un baromètre citoyen participatif de la gestion du Covid-19 au Bénin<sup>107</sup>. Ce projet a pour objectif de « mettre les citoyens au cœur d'une démarche participative d'ouverture des données et offrir aux décideurs un outil citoyen de référence utile à leur prise de décision par la mise en place d'un baromètre citoyen participatif de la gestion de la Covid-19 »

- + Des associations comme Social Watch Bénin s'investissent sur la transparence budgétaire<sup>108</sup>
- + Plusieurs OSC comme Social Watch ou WANEP travaillent avec la direction générale du budget sur la transparence budgétaire
- + Plusieurs ateliers de sensibilisation Open Data ont été organisés par des OSC (par exemple les Open Data Day en 2017<sup>109</sup>, Open Data Day 2019<sup>110</sup>)
- + Des ateliers autour des données et de l'innovation numérique au service du citoyen ont été organisés en 2019 (Data Forces Festival <sup>111</sup>)
- + L'organisation AfricArxiv<sup>112</sup>, qui promeut l'Open Science, a été cofondée par un chercheur béninois
- + Plusieurs OSC ont participé à des événements internationaux comme les conférences du PGO<sup>113</sup>
- Le secteur de la presse n'est plus reconnu comme libre, mais seulement partiellement libre depuis 2020 par les organismes internationaux comme Freedom House<sup>114</sup>. Une part de ce déclasserment vient du fait que la diffamation reste un crime punissable par des amendes et des peines de prisons et ces dispositions ont été récemment appliquées à un journaliste d'investigation pour des tweets. De la même manière, les médias critiques à l'encontre du Gouvernement risquent de plus en plus une suspension au regard des décisions prises ces dernières années.
- + Cependant, Freedom House mentionne que les médias sont pluralistes et la liberté d'expression est globalement respectée
- Reporter Sans Frontière (RSF) classe le Bénin au rang 113 mondial sur 180 pays évalués pour la liberté de la presse<sup>115</sup>. Ce classement est en constant et fort recul depuis 2014 où le Bénin était classé 75<sup>ème</sup>

---

<sup>106</sup> <https://www.facebook.com/VOACITOYENNES/>

<sup>107</sup> [https://www.pagof.fr/wp-content/uploads/2020/09/cfi\\_pagof\\_fiches\\_voix-et-actions-citoyennes.pdf](https://www.pagof.fr/wp-content/uploads/2020/09/cfi_pagof_fiches_voix-et-actions-citoyennes.pdf)

<sup>108</sup> <https://socialwatch.bj/?p=752>

<sup>109</sup> <https://www.opengovpartnership.org/fr/stories/open-data-day-2017-throwback-on-the-event-organized-in-cotonou-benin/>

<sup>110</sup> <https://blog.okfn.org/2019/03/21/open-data-day-2019-open-science-events-in-benin-and-cameroon/>

<sup>111</sup> <https://urbacot.hypotheses.org/1075>

<sup>112</sup> <https://info.africarxiv.org/faqs/>

<sup>113</sup> <https://beninoscopie.mondoblog.org/2017/01/13/societe-civile-fer-de-lance-benin-vers-partenariat-gouvernement-ouvert/>

<sup>114</sup> <https://freedomhouse.org/country/benin/freedom-world/2020>

<sup>115</sup> <https://rsf.org/fr/benin>

## 6.2 Le gouvernement organise-t-il des activités visant à promouvoir la réutilisation des données gouvernementales (par exemple, développement d'applications ou organisation d'événements de co-création) ? Comment ce type de promotion peut-il être développé ou amélioré ? (Importance : Élevée) **Jaune**

- + Le Gouvernement participe à des initiatives relatives à la transparence, comme la transparence budgétaire<sup>116</sup>
- + Le Gouvernement participe à, et/ou soutient, des hackathons sur des sujets de société (par exemple les droits de l'enfant<sup>117</sup>)
- + Sèmè-city développe actuellement un cas d'usage autour de l'utilisation des données gouvernementale pour la réalisation d'un projet autour de la gestion des déchets à Ouidah
- + La Direction du Budget promeut la transparence budgétaire au travers notamment de la publication annuelle d'un « Budget du Citoyen »<sup>118</sup>
- Il n'a pas été identifié d'initiative type hackathon organisée directement par des structures publiques sur des sujets de l'administration
- + Sèmè-city se propose d'organiser ce type d'événement dans un futur proche pour appuyer la publication de données ouvertes
- + La Direction Générale des impôts a fait développer et a mis en ligne (Play Store) une application mobile pour le paiement des taxes sur les véhicules à moteur<sup>119</sup>
- + L'INStAD organise des formations sur l'utilisation et la compréhension des statistiques<sup>120</sup>
- Le gouvernement ne communique pas largement sur la publication de données
- Aucun événement n'a été organisé à ce jour par le gouvernement concernant l'Open Data
- + Le MND a mis en place un espace de formation appelé « Learning Lab » dans lequel sont organisées des formations pour tout public (agents publics, secteur privé, société civile) de façon récurrente (1 à 2 fois par mois). Les formateurs sont le plus souvent des agents publics, notamment de l'ASIN/SID.
- Aucune formation Open Data n'a été organisée au sein du « Learning Lab »
- + Le MND a un programme de formation appelé LeARN (Lever d'Apprentissage pour la Reconversion dans le Numérique) qui forme des jeunes aux métiers du numérique avant de les placer au sein de structures publiques ou privées
- Aucune formation Open Data n'a été organisée au sein du programme LeARN

---

<sup>116</sup> <https://thantan.bj/travail/31/foire-transparence-budgetaire-benin/>

<sup>117</sup> <http://blogueursdubenin.org/hackathon-innov4children-benin-unicef/>

<sup>118</sup> <https://budgetbenin.bj/wp-content/uploads/2021/01/LFCITOYEN2021.pdf>

<sup>119</sup> <https://www.impots.finances.gouv.bj/paiement-de-la-tvm-par-telephonie-mobile/>

<sup>120</sup> <https://insae.bj/actualites/108-dissemination-des-resultats-de-l-enquete-demographique-et-de-sante-du-benin-2017-2018>



- + Sèmè-city a mis en place un pôle formation important qui héberge par exemple aujourd’hui une formation en IA, et qui lancera dès 2023 un bachelor en science de données
- + Le plan Open Data de l’ASIN/SID inclut une forte composante sur le développement de capacités, la communication et l’organisations d’événements Open Data. Ce plan devrait être implémenté sur la période 2022-2023
- + Le MND a organisé jusqu’en 2022 des programmes de soutiens aux startups au travers de compétitions et hackathon dans le cadre du Fonds d'Appui à l'Entrepreneuriat Numérique (FAEN)
  - Cet appui n’a jamais été ciblé Open Data
  - Cet appui est terminé et toutes les initiatives de supports aux entreprises numérique ou non ont été transférées à la nouvelle Agence de Développement de Petites et Moyennes Entreprises (ADPME)
- + Le MND organise un programme de soutien aux femmes entrepreneurs du digital sous la forme d’une compétition annuelle « Amazone du Digital » qui appuie des startups portées par des femmes

### 6.3 Quel est le degré d’interaction entre le gouvernement et les citoyens sur les réseaux sociaux ou tout autre canal digital ? (Importance: Moyenne) Jaune/Rouge

- + Le Gouvernement organise des sessions de questions/réponses sur twitter et Facebook. #AskGouvBenin recueille des questions et des responsables politiques y répondent en vidéo<sup>121</sup>
- + La plupart des ministères et structures publiques ont une présence sur les réseaux sociaux référencée sur leur page Web.
  - A quelques exceptions près, ces comptes sont peu actifs et la mise à jour des informations sur les réseaux sociaux est beaucoup moins régulière que sur les sites Web.
  - Même les comptes actifs ne sont pas des canaux d’interaction, mais de diffusion (à l’exception de AskGouvBenin)
- + De plus en plus d’organismes publics s’engagent dans l’interaction digitale. Par exemple, le site des marchés publics permet aux utilisateurs de mettre en place des alertes pour notifications automatiques lors de nouveaux appels d’offres (critères définissables par l’usager)<sup>122</sup>. La plupart des sites gouvernementaux offrent des formulaires de requêtes.
  - Les demandes de données et la gestion des requêtes ne sont pas accessibles en ligne sur aucun des sites gouvernementaux explorés

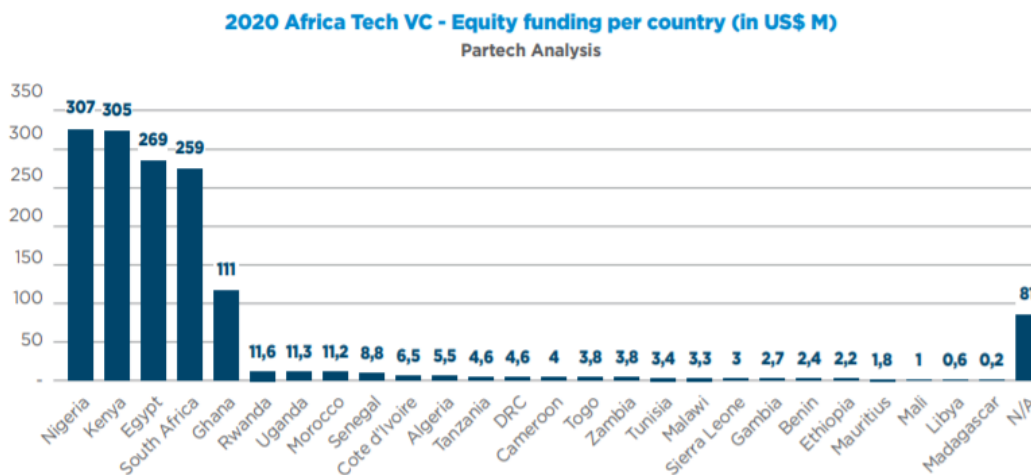
<sup>121</sup> <https://ask.gouv.bj/>

<sup>122</sup> <https://www.marches-publics.bj/appels-doffres>

- + L'ASIN/SID prévoit une telle fonctionnalité sur le portail national de données ouvertes

#### 6.4 Existe-t-il une économie liée aux applications informatiques dans votre pays / localité ? (Importance: Moyenne/ Élevée) **Jaune**

- + L'expertise de la conception d'applications mobiles est développée au Bénin. La plupart des compétiteurs lors des hackathon proposent des applications mobiles
- + De nombreuses applications mobiles sont développées par les entrepreneurs locaux.
- + Le Gouvernement commence à développer des applications mobiles comme La Direction Générale des Impôts et le paiement la taxe sur véhicule à moteur (TVM)<sup>123</sup>
- Les investissements dans les startups au Bénin sont notablement plus faibles que dans les pays voisins et au niveau continental (source Partech Africa Tech Venture Capital – Report 2020<sup>124</sup>)



- Les aides publiques pour les startups du numériques ont été fondues dans l'ensemble des aides aux petites et moyennes entreprises. Le plan de soutien aux différents types d'entreprise de l'ADPME n'étant pas encore formalisé, il n'y a pas aujourd'hui de visibilité sur le potentiel futur appui aux entreprises du numérique.
- + Sèmè-city appuie notamment à travers des programmes d'accompagnement et des aides financières les startups
- + Le Gouvernement travaille à la mise en place d'une plateforme national de paiements électroniques qui facilitera la mise en place de mécanismes paiements dans les

<sup>123</sup> <https://www.digitalbusiness.africa/benin-la-dgi-lance-mobile-tax-une-appli-pour-payer-via-telephone-la-taxe-sur-vehicule-a-moteur/>

<sup>124</sup> [https://cdn-website.partechpartners.com/media/documents/2021-02\\_Partech\\_Africa-2020\\_Africa\\_Tech\\_VC\\_Report\\_1.pdf](https://cdn-website.partechpartners.com/media/documents/2021-02_Partech_Africa-2020_Africa_Tech_VC_Report_1.pdf)

applications digitales, et permettra l'interopérabilité de l'ensemble des moyens de paiements

- Le calendrier de cette plateforme est incertain
- + Le MND organise chaque année la semaine du numérique pour promouvoir les TIC et la transformation digitale

### **6.5 Y a-t-il une communauté académique ou de recherche qui à la fois forme les personnes ayant des compétences techniques et qui possèdent des membres qualifiés pour l'analyse des données? (Importance: Moyenne) Jaune/Vert**

- + Plusieurs formations universitaires en statistique sont disponibles :
  - o A l'Université de Parakou et son École Nationale de Statistique, de Planification et de Démographie (ENSPD)<sup>125</sup>
  - o A l'ISMADE<sup>126</sup>
  - o Au Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques, Informatique et Applications (CEA-SMIA)<sup>127</sup> avec plusieurs masters en statistiques
- + Plusieurs formations universitaires dans le domaine de TIC sont disponibles
  - o L'Institut de Formation et de Recherche en Informatique (IFPRI) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) offre des formations (licences, masters) sur toutes les technologies TIC
  - o L'École Française Epitech a ouvert une branche au Bénin sur le campus de Sème-City<sup>128</sup>
  - o Le CEA-SMIA propose plusieurs masters
- + L'offre en termes de formation professionnelle/Formation courte est aussi développée
  - o Le Gouvernement a mis sur pied l'École des Métiers du Numérique<sup>129</sup> qui pour l'instant n'offre qu'une formation « technicien d'intervention télécom »
  - o L'école 229<sup>130</sup> offre des formations développeurs Web et mobile
  - o Le MND a mis en place le « Learning Lab »<sup>131</sup> depuis Aout 2020. Il s'agit d'un « espace d'apprentissage, dédié à l'animation de formations, d'ateliers, de séminaires, ou de mini-conférences à un rythme continu »
  - o Le MND a mis en place le programme LeARN pour favoriser la reconversion dans les métiers du numérique
- + En Data Science, l'offre de formations existe

---

<sup>125</sup> <http://univ-parakou.bj/%E2%80%9494enspd>

<sup>126</sup> <https://www.ismade.fr/filiere/master-en-statistiques-et-econometrie/>

<sup>127</sup> <https://ceasma-benin.org/htdocs/home/>

<sup>128</sup> <https://www.epitech.bj/>

<sup>129</sup> <https://www.ecolenumerique.bj/>

<sup>130</sup> <https://ecole229.bj/>

<sup>131</sup> <https://faen.gouv.bj/opportunite/3/formations-learning-lab/>

- Le CEA-SMIA offre un master en Data Science
- Plusieurs organisations privées offrent des formations professionnelles Big Data, Intelligence Artificielle ou Machine learning (Voir par exemple Unitech Academy<sup>132</sup> ou L2C Formation<sup>133</sup>)
- Sèmè-city a lancé en 2022 un module de formation en IA et ouvrira en 2023 un bachelor en science de données
- Aucun module de formation en open Data ou en gouvernance ouverte n'a pu être identifié

### Evaluation de l'ENGAGEMENT CITOYEN ET CAPACITES CONCERNANT LES DONNEES PUBLIQUES

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
<b>Existence d'infomédiaire</b>	Élevée	Jaune/ Vert	Plusieurs OSC sont mobilisées sur différents sujets comme la transparence budgétaire, la participation citoyenne et sont en demande de données pour améliorer leurs travaux et impacts. Plusieurs OSC sont mobilisées pour le développement de l'Open Data au Bénin et participent également à des initiatives régionales et internationales
<b>Activités en cours pour la promotion de la réutilisation de données publiques</b>	Élevée	Jaune	A part sur la transparence budgétaire, aucune activité n'existe sur la promotion de la réutilisation des données publiques. Toutefois, plusieurs outils et programmes existent et pourraient être utilisés pour promouvoir la future initiative Open Data
<b>Utilisation des canaux digitaux par le Gouvernement</b>	Moyenne	Jaune/ Rouge	Si le Gouvernement et les structures publiques communiquent largement en ligne, il ne s'agit pas vraiment de canaux d'interaction avec les acteurs non-gouvernementaux et les citoyens, mais uniquement de dissémination d'informations. Cependant, le plan de ASIN/SID et le cahier des charges du futur portail incluent ce type de fonctionnalités. Il faudra s'assurer qu'au-delà de l'effet d'annonce, ces fonctionnalités sont efficaces et entraînent une vraie interaction entre l'Administration et les utilisateurs du portail
<b>Existence d'une économie dédiée aux applications</b>	Moyennement Élevée	Jaune	Le secteur de l'innovation et des startups est actif et assez développé au Bénin. Cependant, les investissements, notamment internationaux

<sup>132</sup> <https://unitech-academy.com/science-de-donnees-big-data/>

<sup>133</sup> <https://l2cformations.com/data-scientist/>

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
			<p>dans les startups est faible. D'autre part, les subventions aux entreprises du numérique ont été fondues dans un guichet unique au sein de l'ADPME dont les programmes ne sont pas encore finalisés en ce qui concerne le support spécifique aux entreprises du numérique.</p> <p>Enfin, si les travaux autour d'une plateforme nationale de paiement électronique est une vraie opportunité pour le développement du commerce en ligne, le calendrier de cette plateforme est incertain.</p>
<b>Cursus sur la gestion de données et les TIC</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Jaune/ Vert</b>	<p>Les offres de formations publiques, privées ou gouvernementales proposent une large palette d'opportunités en formation traditionnelle, ou professionnelle. La disponibilité de compétences ne semble pas être un défi. A ce jour, cependant, aucune initiative de formation sur l'Open Data n'est proposée, mais des outils pour l'école des métiers du numérique ou l'initiative LeARN pourraient intégrer ce type de modules</p>
<b>Résultat Global</b>	<b>Élevée</b>	<b>Jaune</b>	<p>Globalement le secteur de l'innovation, les OSC et l'offre de formations techniques sont des atouts du Bénin qui pourront être exploités pour appuyer le développement de l'initiative Open Data. Cependant, il sera essentiel de s'assurer que des formations sur les techniques Open Data sont disponibles. Il sera également critique de développer les opportunités d'échanges entre les structures publiques et les acteurs non-gouvernementaux</p>

## 7. FINANCEMENT D'UN PROGRAMME D'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES

Le financement, concernant à la fois « l'offre » et « la demande » de données ouvertes, est important pour assurer les objectifs et l'impact d'un programme de données ouvertes. D'une part, il est particulièrement important d'explorer la disponibilité de financement pour alimenter la transition et les phases de démarrage de l'initiative Open Data. D'autre part, il est également important de s'assurer que des mécanismes de financement de l'innovation sont en place de façon pérenne pour favoriser l'exploitation des données ouvertes.

### Exemple du programme ODINE (Open Data INcubator for Europe) financé par la Commission Européenne

La Commission Européenne, au travers de son programme Horizon 2020 a financé entre février 2015 et juillet 2017 la mise en place du projet ODINE (Open Data INcubator Europe) dont l'objectif était de mettre en place un environnement pour accompagner et conseiller les PME et les start-ups dans la création de valeur ajoutée commerciale à partir des données ouvertes. Cette initiative, implémentée sous la forme d'appels à projet, de financements de démarrage (seed funding) et de mentoring par des institutions spécialisées (par exemple L'Open Data Institute – ODI en Angleterre) a permis la création de 57 sociétés, représentant 273 emplois dans 18 pays européens différents pour un chiffre d'affaires total de ces sociétés de 23.7M d'euros. Ces sociétés couvrent de nombreux secteurs depuis les TIC jusqu'aux services financiers en passant par l'agriculture ou l'éducation. Il est ressorti que les sociétés travaillant dans le domaine de l'immobilier ont connu le plus de succès.

### 7.1 Comment pourrait être identifiée les ressources nécessaires au financement de la première phase d'une initiative d'ouverture des données ? Qui a le pouvoir de prendre cette décision ? (Importance: très élevée) Jaune/ Vert

- + Le Gouvernement a dédié un budget interne pour développer le portail national de données ouvertes
- + La Banque Mondiale apporte un soutien financier au Gouvernement pour les premières phases du développement de l'initiative Open Data sur la période 2021-2023. Ceci inclut notamment la réalisation de la présente étude ODRA.
- + L'AFD apporte un soutien financier au Gouvernement les premières phases du développement de l'initiative Open Data

- + Dans un deuxième temps, et après avoir rejoint le PGO, le Bénin prévoit d'être intégré au projet PAGOF de l'AFD et bénéficier d'un appui Open Data à la fois au niveau Gouvernemental et au niveau des acteurs non-gouvernementaux
- + Au niveau sectoriel, certains ministères comme le Ministère de l'Agriculture bénéficient d'appuis extérieurs (BM, FAO) pour le développement des approches données (mise en place du SNISA)
- + De façon générale, plusieurs ministères disposent d'appuis des partenaires techniques et financiers du Bénin qui possèdent une dimension donnée. On peut citer par exemple l'INStAD qui disposait jusqu'en novembre 2022 d'un appui de la Commission Européenne pour former leurs points focaux à la publication sur le portail de la BAD

**7.2 Est-ce que des ressources existent ou ont été identifiées pour financer le développement d'applications initiales et de services en ligne qui utiliseront les données ouvertes? (Importance : Élevée) Jaune/ Vert**

- + Les sources de financement mentionnées en 7.1 concernant l'Open Data incluent l'organisation de compétitions, de hackathons et le développement de cas d'usage et pourront être utilisés pour le développement d'applications spécifiques
- Les applications relatives à l'administration électronique ne s'appuient pas sur les données ouvertes
- + Le centre de transformation digitale inclura un support technique et financier pour faciliter la transition digitale au sein des administrations. Cet outil pourrait servir à conduire le changement au sein des structures publiques
- + Le Centre de Formation pour l'Administration Locale (CeFAL) a pour mission de former les agents et responsables des collectivités locales. Il pourrait être un instrument important pour sensibiliser et former les collectivités locales à l'Open Data
- + Le programme LeARN du MND pourrait intégrer des formations Open Data et placer les participants dans des structures publiques pour les aider à implémenter leur initiative Open Data
- + Le « learning lab » est un outil qui pourra être utile pour l'organisation de formation à destination des structures publiques et des OSC
- + Le programme « Amazone du Digital » pour être utilisé pour promouvoir le développement d'applications open data par les femmes entrepreneuses du numérique
- + L'agence dédiée au support des PME (Agence de Développement de Petites et Moyennes Entreprises – ADPME) centralise l'ensemble des aides aux entreprises, que ce soit dans l'accompagnement ou dans les financements

- + L'ADPME, dans ses programmes d'accompagnement pourrait promouvoir la réutilisation des données de l'administration, voire servir de vecteur d'identification des besoins de données des PME
- 0 Avec la nomination récente de son Directeur Général (12 octobre 2022), l'ADPME n'a pas encore arrêté de programme précis de financement ou d'aide aux entreprises. Il est donc difficile d'évaluer la pertinence de ces programmes pour la promotion des données ouvertes, ou de l'exploitation de ces données pour la réalisation de services innovants
- + Sèmè-City dispose d'un financement de 60Millions de dollars de la Banque Mondiale pour appuyer le développement des startups à toutes les phases de leur croissance et avec différents types d'outil (subventions, prêts bonifiés...)
- + Sèmè-city se propose d'organiser des événements d'innovation autour de la valorisation des données ouvertes

**7.3 Existe-t-il des financements pour soutenir les infrastructures nécessaires aux TIC et s'assurer qu'un nombre suffisant de personnels ont les compétences nécessaires à la gestion d'une initiative d'ouverture des données? (Importance: Moyennement Élevée) Jaune/ Vert**

- + Les financements Open Data mentionnés en 7.1 couvrent le développement de capacités et implique la mise en place de programme de formation de formateurs afin de pouvoir reproduire régulièrement et à bas-cout les formations
- + Le Gouvernement et l'ASIN/SID ont sécurisé un budget dans le cadre du Programme de Renforcement des Structures Centrales de Gouvernance (PRSCG) pour la mise en place d'un réseau haut-débit pour l'administration et la mise en place d'un data center
- + Le programme « Compétences » est un mécanisme qui permet à l'administration de mobiliser de l'expertise externe spécifique<sup>134</sup>
- + L'ASIN/SID organise sur son propre budget des formations avec ses propres personnels comme par exemple sur la publication de données ouvertes sur le futur portail national.
- Il n'y a pas de coordination des plans de formations au sein des différentes administrations ni de directives de l'ASSI concernant les formations prioritaires pour les agents.

**7.4 Quel(s) type(s) de mécanismes de financement de l'innovation le gouvernement a-t-il mis en place ? (Importance : Moyennement élevé) Jaune**

- + Le Ministère du Numérique et de la Digitalisation a mis en place le Fonds d'Appui à l'Entrepreneuriat Numérique (FAEN) qui comprend plusieurs initiatives

<sup>134</sup> <https://competences.presidence.bj/aide>



- Un fond (« OUMANDERA ») pour les entreprises existantes pour les aider à développer leur produit
  - Un événement mensuel « Pitch Fridays » pour permettre aux startups d'atteindre des investisseurs
  - Un fond pour le lancement de startup. Il s'agit d'un « financement à l'endroit des entreprises qui sont en phase d'idéation et encore à l'étape de projets non encore concrétisés »
  - Un programme « Digirelais » aussi appelé « Ambassadeurs du Numérique » ayant pour but de mettre en place et former un ensemble (20) d'ambassadeurs au niveau départemental et communal pour promouvoir et appuyer l'innovation locale dans le numérique
- Le FAEN a été arrêté en 2022 pour être fondu dans les aides gérées par l'ADPME
  - A la date de ce rapport, L'ADPME n'a pas arrêté de programme spécifique d'aide aux entreprises du numérique
  - + Le programme « Amazone du digital » finance et appui les femmes entrepreneuses du digital
  - + Le MND a mis en place des aides fiscales spécifiques et des exonérations pour les entreprises type startup. Ces aides ont été intégrées au Code Général des Impôts
  - + Sèmè-City propose un accompagnement (technique, managérial, communication...) aux startups
  - + Sèmè-city propose différents types de financements aux startups grâce à un projet de 60M\$ de la Banque Mondiale

#### Evaluation du FINANCEMENT D'UN PROGRAMME D'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
<b>Ressources disponibles pour le lancement d'un programme d'Open Data</b>	Très Élevée	Jaune/ Vert	L'ASIN/SID a mobilisé et obtenu un ensemble de financements qui permettront d'appuyer le démarrage de l'initiative Open Data sur le court terme (premier 12mois). De la même manière, plusieurs ministères ont des financements pour la mise en place de nouveaux systèmes d'information et ces financements pourraient contribuer à initier leurs activités Open data. Cependant, les financements généraux sur le moyen terme devront être identifiés.
<b>Ressources disponibles pour le financement d'e-service</b>	Élevée	Jaune/ Vert	Plusieurs outils et programmes du MND ont le potentiel d'appuyer l'initiative Open Data s'ils intègrent des éléments spécifiques. Cependant, en dehors des financements

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
			Open Data mentionnés dans la sous-section précédente, il n'existe pas de ressources directement utilisables.
<b>Infrastructure et renforcement des capacités pour le lancement d'un programme d'Open Data</b>	<b>Moyennement Élevée</b>	<b>Jaune/Vert</b>	Le financement des infrastructures TIC (réseau, data center...) ne semble pas être un élément limitant. Plusieurs outils de développement de capacités pourront être étendu pour inclure des modules Open Data.
<b>Financement pour l'innovation</b>	<b>Moyennement Élevée</b>	<b>Jaune</b>	La MNS avait entamé un programme ambitieux de support à l'innovation au travers du FAEN. Plusieurs éléments importants ont déjà été mis en place notamment concernant le développement de capacités et les incitations fiscales dans le code général des impôts. Cependant, l'arrêt des initiatives de support financier et leur refonte au sein de l'ADPME pourraient limiter à court terme l'émergence de nouvelles entreprises notamment au tour de services basés sur les données ouvertes.
<b>Résultat Global</b>	<b>Moyennement Élevée</b>	<b>Jaune/Vert</b>	L'aspect financement de l'initiative Open Data ne semble pas être une problématique majeure pour le développement de l'Open Data. Les budgets et le support des partenaires pour la première phase sont sécurisés. Cependant, il sera utile d'évaluer l'opportunité de mettre en place un programme spécifique de support à l'innovation orienté Open Data

## 8. INFRASTRUCTURES NATIONALES TECHNOLOGIQUES ET COMPÉTENCES INFORMATIQUES

De manière très pratique, le succès des programmes de données ouvertes dépend, au moins en partie, de l'infrastructure technologique nationale, de son niveau de couverture, du taux de pénétration des équipements et de l'accessibilité financière de ces différents aspects. Il dépend également des compétences en TIC des fonctionnaires et des différents acteurs non-gouvernementaux, ainsi que de la qualité et du contenu des formations techniques dans le pays.

### L'exemple des « data squads » au Mexique

En 2014, suivant les recommandations du rapport d'état de préparation du Mexique relatif à l'initiative d'ouverture des données ouvertes, le Mexique a créé les « data squads » (brigades des données), directement rattachées au bureau du Président, pour accompagner et former les administrations publiques à la publication des données ouvertes. Pendant 6 semaines, ces brigades, composées d'experts du cadre réglementaire, de la gestion de données, et de la publication de données ouvertes, ont été envoyées dans une dizaine d'agences gouvernementales. Elles ont permis la publication de 100 jeux de données de qualité sur le portail national [datos.gob.mx](https://datos.gob.mx), et ont contribué à répandre les compétences techniques nécessaires à la publication Open Data au sein de l'administration.

### 8.1 Quel est l'état de l'écosystème TIC dans le pays ? Quelle(s) technologie(s) est accessible à quelle portion de la population ? (Importance: Élevée) Jaune / Vert

- + D'après l'ARCEP (rapport de Juin 2022<sup>135</sup>) le taux de pénétration du mobile dans la population est de 103,48%
- Selon le même rapport, le taux de pénétration du mobile auprès des femmes est seulement de 34,48%
- + L'ARCEP recensait 2 opérateurs en Juin 2022, Spacotel Benin (environ 70% du marché) et MOOV Africa Benin (30% du marché). Un troisième opérateur, Celtiis, issu de la collaboration entre l'entreprise publique Société béninoise d'Infrastructures Numériques (SBIN) et Orange et sa filiale Sonatel a démarré en octobre 2022<sup>136</sup>
- + D'après le même rapport, Le taux de pénétration de l'internet mobile haut-débit (3G/4G) est de près de 35%

<sup>135</sup> <https://arcep.bj/wp-content/uploads/2022/09/OBSERVATOIRE-DE-LA-TELEPHONIE-MOBILE-sept.pdf>

<sup>136</sup> <https://matinlibre.com/2022/10/24/pense-par-letat-beninois-celtiis-le-nouveau-reseau-gsm-desormais-operationnel/>

- + Le taux de couverture de la population en 3G ou plus est de 89% (Source GSMA Connectivity Index<sup>137</sup>)
- + Près de 44% des abonnés (observatoire de l'ARCEP – Juin 2022) utilisent la 3G, technologie majoritaire et en forte augmentation
- L'index GSMA Mobile Connectivity pour le Bénin ressort à 39.1 ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de l'Afrique Sub-Saharienne, mais inférieur au pays de la sous-région (Sénégal, Côte d'Ivoire, Ghana)



- Le Network Readiness Index 2020<sup>138</sup> place le Bénin à la 112<sup>ème</sup> place sur 134 pays et à la 11<sup>ème</sup> place en Afrique pays en termes de développement et d'impact des TIC. Le

<sup>137</sup> <https://www.mobileconnectivityindex.com/#year=2019&zonesocode=BEN>

<sup>138</sup> <https://networkreadinessindex.org/countries/benin/>

Bénin performe particulièrement mal sur les indicateurs de développement d'applications mobiles (122<sup>ème</sup>), les tarifs mobiles (122<sup>ème</sup>), les prix des terminaux (126<sup>ème</sup>)

- + A l'inverse, sur ce même index, le Bénin surperforme sur tous les indicateurs liés à la gouvernance et aux législations
- + La CENA mentionne que certains bureaux /centres de vote en zone blanche

## 8.2 Quel est le niveau et le coût d'accès à l'internet, soit par connexion fixe soit par mobile ? (Importance : Élevée) **Jaune**

- + Le taux de pénétration de l'internet d'après l'ARCEP (rapport de Mars 2022<sup>139</sup>) est de 68.92%
- Selon ce même rapport, seulement 32.89% des abonnés sont des femmes
- En termes d'accessibilité financière, le Bénin, d'après l'initiative A4AI<sup>140</sup>, ne remplit pas les critères fixés par les Nations Unies, avec le coût moyen pour 1GB à 3.26% du PIB par habitant (contre 2% fixé pour l'accessibilité). Il sous-performe par rapport à ses voisins (Sénégal - 2.87%, Ghana – 1.14%, Côte d'Ivoire – 1.94%) (voir également le Network Readiness Index présenté en 8.1 qui présente les mêmes conclusions)
- En termes de e-commerce, d'après la CNUCED et son index de développement de l'E-commerce 2020<sup>141</sup>, le Bénin se classe à la 134<sup>ème</sup> place sur 152 pays avec seulement 14% des internautes achetant en ligne

## 8.3 Y-a-t-il des infrastructures de type cloud (stockage, machines virtuelles) facilement exploitables par les citoyens ? (Importance: Moyennement Élevée) **Vert**

- + MTN offre un data center professionnel pour les entreprises<sup>142</sup>
- + L'entreprise ISOCELTélécom semble disposer d'un Data center, mais orienté sauvegarde uniquement<sup>143</sup>
- + Le Gouvernement a mis en place un data center gouvernemental
- + Le data center gouvernemental est opéré par la SBIN et est également ouvert au secteur privé
- + Les rencontres avec les différentes structures démontrent qu'elles ont soit déjà migré soit sont en cours de migration de tous leurs SI importants sur le data center gouvernemental
- + Plusieurs structures comme le MEF possèdent une salle serveur développée.

<sup>139</sup> <https://arcep.bj/wp-content/uploads/2022/06/Tableau-de-bord-Internet-au-31-Mars-2022.pdf>

<sup>140</sup> [https://adi.a4ai.org/extra/baskets/A4AI/2021/mobile\\_broadband\\_pricing\\_gni.php](https://adi.a4ai.org/extra/baskets/A4AI/2021/mobile_broadband_pricing_gni.php)

<sup>141</sup> <https://unctad.org/webflyer/unctad-b2c-e-commerce-index-2020-spotlight-latin-america-and-caribbean>

<sup>142</sup> <https://www.mtn.bj/business/solutions-de-connectivite/data-center/>

<sup>143</sup> <https://isoceltelecom.com/isocel-data-center-pour-la-sauvegarde-de-vos-donnees-numeriques/>

**8.4 Quel est le degré de développement de l'industrie des TIC, de la communauté des développeurs, et dans l'ensemble de la culture numérique ? (Importance : Élevée) Jaune/Vert**

- + Il existe de très nombreux établissements d'enseignement supérieur technique qui forment aux technologies les plus avancées (cf. question 6.5)
- + Le développement du numérique est un élément important du programme de Gouvernement du Président Talon depuis 2016
- + Le Bénin a fait des progrès importants sur l'ensemble des indicateurs TIC depuis 2016
- Cependant, sur la plupart des indicateurs, le Bénin est toujours derrière ces voisins comme le Sénégal, le Ghana, le Nigéria ou la Côte d'Ivoire.
- + Le MND travaille à la mise en place d'un observatoire du numérique pour mesurer de façon fine les évolutions et les défis du secteur des TIC et pour pouvoir en tirer des priorités d'action
- + La communauté TIC se développe autour de quelques hubs d'innovation comme Blolab avec des événements réguliers
- L'offre en termes d'espace d'innovation est limitée comparée aux pays voisins
- Le secteur privé des TIC semble dynamique avec de nombreuses sociétés offrant des services de digitalisation dans différents domaines

**Evaluation des INFRASTRUCTURES NATIONALES TECHNOLOGIQUES ET COMPETENCES INFORMATIQUES**

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
<b>Ecosystème TIC</b>	<b>Élevée</b>	<b>Jaune/Vert</b>	Le taux de pénétration du mobile est en constante augmentation et dépasse les 100% aujourd'hui, même si ce taux est faible auprès des femmes. De la même façon, les technologies haut débit prennent progressivement le pas sur la 2G, avec aujourd'hui une majorité d'utilisateur sur la 3G et une forte augmentation sur la 4G Pour finir, il est important de noter que des zones blanches subsistent, y compris dans des bâtiments publics importants comme les centres de vote.
<b>Accès internet pour la population</b>	<b>Élevée</b>	<b>Jaune</b>	Le taux de pénétration de l'internet est en constante augmentation. Même si les indicateurs d'accessibilité financière de

Domaine	Importance	Evaluation	Commentaires
			<p>l'accès internet sont bas, il ne semble pas être aujourd'hui un problème majeur.</p> <p>Cependant, il est important de noter les faibles taux de pénétration auprès des femmes</p> <p>Enfin, le e-commerce est très peu développé</p>
Disponibilités d'infrastructures partagées de stockage ou de calcul	Moyennement Élevée	Vert	Le Bénin dispose d'une offre complète de solution locale cloud autant pour les acteurs privés que pour les acteurs publics. Le data center gouvernemental héberge ou hébergera à court terme la plupart des SI importants de tous les ministères
Etat de la communauté des développeurs et du secteur privé des TIC	Élevée	Jaune/ Vert	L'écosystème des TIC semble dynamique avec de nombreux hubs d'innovation et une offre substantielle du secteur privé. De la même manière la disponibilité de professionnels des TIC et leur recrutement par des structures publiques ne semblent pas être un défi majeur. Cependant, globalement les activités et les acteurs de l'innovation semblent moins développés que dans les pays voisins
Résultat Global	Élevée	Jaune/ Vert	Globalement, si les acteurs et les activités d'innovation semblent inférieurs à ce qui est observable dans d'autres pays de la région (nombre de hubs, etc.), le secteur des TIC dans toutes ses dimensions apparaît suffisamment développé pour offrir des conditions appropriées au développement de l'écosystème Open Data

## CONCLUSION

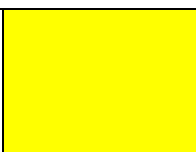
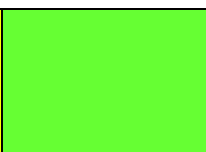
L'étude approfondie des 8 dimensions couvertes par la méthodologie ODRA de la Banque Mondiale pour évaluer l'état de préparation du Bénin à l'ouverture des données gouvernementales fait clairement ressortir les points forts et les défis à résoudre pour s'assurer que cette future initiative produise au Bénin l'impact économique et social attendu.

Un aperçu des 8 dimensions est présenté ci-dessous. Les résultats sont fournis selon un code couleur :

- **Vert** signifie qu'il y a un ensemble d'éléments clairs en faveur de l'initiative ;
- **Jaune/Vert** signifie qu'il y a à la fois des éléments en faveur et en défaveur de l'initiative, mais les éléments défavorables sont peu impactant ;
- **Jaune** signifie qu'il y a des éléments en défaveur de l'initiative, mais qui peuvent être résolus relativement facilement ;
- **Jaune/Rouge** signifie qu'il existe des barrières substantielles à la mise en œuvre de l'initiative ; ces barrières nécessiteront un travail approfondi afin d'être résolues.
- **Rouge** signifie qu'il existe des barrières substantielles à la mise en œuvre de l'initiative ; ces barrières nécessiteront un investissement important. Elles devront être résolues pour un développement pérenne de l'initiative.

DIMENSION	IMPORTANCE	Evaluation	
LEADERSHIP	Très Élevée	Jaune	Vert
CADRE REGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE	Élevée	Jaune	Rouge
STRUCTURES INSTITUTIONNELLES, RESPONSABILITES ET COMPETENCES AU SEIN DU GOUVERNEMENT	Élevée	Vert	
DONNEES AU SEIN DU GOUVERNEMENT, REGLEMENTATIONS ET PROCEDURES DE LA GESTION DES DONNEES GOUVERNEMENTALES	Élevée	Jaune	Vert
DEMANDE CONCERNANT L'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES	Très Élevée	Jaune	Rouge
ENGAGEMENT CITOYEN ET CAPACITES CONCERNANT LES DONNEES PUBLIQUES	Élevée	Jaune	
FINANCEMENT D'UN PROGRAMME D'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES	Moyennement Élevée	Jaune	Vert



<b>INFRASTRUCTURES NATIONALES TECHNOLOGIQUES ET COMPETENCES INFORMATIQUES</b>	<b>Élevée</b>		
---	---------------	--	---

Le tableau ci-dessus montre les forces et les faiblesses de l'écosystème béninois. Aujourd'hui un des freins principaux à la mise en place d'une initiative Open Data pérenne est principalement liés à l'arsenal législatif, et spécifiquement à la faiblesse des législations relative à l'accès à l'information. L'adoption du projet de loi actuel et de son Décret Open Data résoudrait entièrement cette faiblesse. De la même manière, le deuxième frein est lié à l'état des interactions entre l'Administration et les acteurs non-gouvernementaux. Cependant, des exemples réussis de collaboration notamment autour de la transparence budgétaire montre la voie pour la résolution de ce défi. En dehors de ces deux aspects, les autres dimensions présentent des fondations solides pour l'émergence d'une initiative Open Data qui produira des impacts sociaux et financiers importants. Le chapitre suivant propose un plan d'action détaillé pour résoudre les défis identifiés et pour conduire l'initiative Open Data à son plein potentiel.

## PLAN D' ACTIONS

### Description

#### ACTIONS A COURT TERME

Cette section énumère les actions qui pourraient être lancées dans les 6 à 18 premiers mois de l'initiative.

Le tableau ci-dessous résume les besoins financiers et les ressources humaines nécessaires pour la mise en œuvre des actions recommandées à court terme.

Activités	Ressources financières	Ressources Humaines ASIN	Ressources humaines structures publiques <sup>144</sup>
Lancement de l'initiative par le Président de la République	-	Coordinateur OD Copil Resp. Communication	-
Extension du comité de pilotage pour l'initiative Open Data (CoPil).	-	Coordinateur OD Resp. Communication	-
Mise en place d'un plan de suivi et évaluation pour l'initiative Open Data	20-30k pour le support d'experts	Coordinateur OD CoPIL	-
Loi d'accès à l'information et son décret Open Data	-	Resp. Communication	Point focal Open Data Resp. à l'information
Finalisation du cadre juridique de l'Open Data et notamment des cadres techniques et légaux et mise à jour du Cadre d'Interopérabilité (Cdl)	20-30k pour le support d'experts	Coordinateur OD CoPIL	-
Développement d'une réglementation relative à la classification des données	40-50k pour le support d'experts	Comité de rédaction de la réglementation	-
Sensibilisation et renforcement des capacités sur l'Open Data et la publication sur un portail de données ouvertes au sein des ministères et établissements publics	15-20k par session et entre 5 et 6 sessions par cycle <sup>145</sup>	Coordinateur OD Equipe Technique OD	Point focal Open Data Gestionnaire de données DSI
Développement d'un ensemble de manuels de procédures	Autour de 20k/Manuel, 4 manuels importants dont deux déjà développé dans le cadre du projet financé par l'AFD	Coordinateur OD Equipe Technique OD	-

<sup>144</sup> Les structures publiques concernées sont celles engagées dans la phase initiale de l'initiative (structures pionnières).

<sup>145</sup> Un cycle est une itération de l'ensemble des sessions de formation destinées à un même ensemble de structures publiques

Activités	Ressources financières	Ressources Humaines ASIN	Ressources humaines structures publiques <sup>144</sup>
Mise en place d'un appui technique aux structures publiques	- <sup>146</sup>	Equipe pluridisciplinaire avec un gestionnaire de projet, un expert en science de données ayant notamment une expertise dans l'anonymisation de données, un expert en visualisation, un développeur informatique, un expert juridique	-
Mise en place d'un inventaire de données	25-35k pour le support d'experts	Coordinateur Open Data Copil Equipe technique	Point focal Open Data
Mise en place de référentiels de données commun au sein du gouvernement	15 à 25k USD pour la contribution d'experts internationaux	Coordinateur Open Data Copil Equipe technique	Responsables dans chaque structure impliquée
Développement de cas d'usages internes	Appui d'un consultant pour la construction des cas d'usage : environ 10-20k/cas	Coordinateur Open Data Equipe technique	Point focal Open Data, gestionnaire de données et autres personnels des structures impliquées
Publication de données ouvertes	-	Coordinateur Open Data Equipe technique	Point focal Open Data et gestionnaire de données des structures impliquées
Création d'un Comité mixte avec les acteurs Non-Gouvernementaux	-	Coordinateur Open Data	-
Organisation d'événements type « hackathons »	20 à 30k/événement	Coordinateur Open Data	Points focaux OD, gestionnaires de données des structures impliquées
Opérationnalisation du mécanisme de requête de jeux de données en ligne et de réponse	-	Coordinateur Open Data Gestionnaire de support	-
Développement d'un budget détaillé pour l'initiative et identification de ressources humaines et financières et des premières administrations sélectionnées	-	Coordinateur Open Data Copil	-
Identification des bailleurs ou des projets en cours ou à venir pouvant financer certaines actions du plan d'action	-	Coordinateur Open Data Copil	-

<sup>146</sup> Pas de cout spécifique si l'équipe est formée en même temps que les premières structures publiques

En résumé, le cout total des actions à court terme est de l'ordre de 400 à 500k USD. Les ressources humaines à mobiliser se répartissent de la façon suivante :

- **ASIN** : La mise en œuvre de l'initiative Open data et l'implémentation des actions à court terme nécessitera la mobilisation des ressources humaines suivantes :
  - **Coordinateur Open Data** : Le coordinateur Open Data aura la charge de la totalité des actions. Il se concentrera particulièrement sur l'engagement des différentes structures pionnières et sur la mise en place des cadres techniques et légaux de l'open data.
    - Affectation : 100%
    - Profil : Le profil idéal du coordinateur intègre des compétences techniques, des compétences managériales des compétences de gestion de projet (y compris gestion financière) et des compétences de communication pour interagir avec à la fois les autres structures publiques et les acteurs non-gouvernementaux.
  - **Chargé de communication** : Le chargé de communication sera en charge des toutes les activités de communication de l'initiative à la fois interne auprès des autres structures et externes auprès des acteurs non-gouvernementaux.
    - Affectation : 40%
  - **Equipe technique** : L'équipe technique open data devra rassembler plusieurs profils :
    - **Un spécialiste en science de données (« data scientist »)** : ce spécialiste participera à la fois à la préparation des données (anonymisation, validation...) et apportera un appui pour les analyses (cas d'usage interne, hackathon...).
      - Affectation : 40%
    - **Un expert juridique** : L'expert juridique apportera un appui pour la classification des données, l'évaluation de la présence des données personnelles et tous les sujets connexes.
      - Affectation : 20%
    - **Un développeur informatique** : Le développeur informatique appuiera les structures publiques pour la mise en place d'extraction et de publications automatiques. Il appuiera également les analyses de données pour les cas d'usage internes et externes. Enfin il développera les cas échéants des outils spécifiques.
      - Affectation : 50%
    - **Un expert en visualisation** : L'expert en visualisation appuiera les structures publiques dans l'analyse et la visualisation de données. Il contribuera également aux d'usage internes et externes.
      - Affectation : 30%

- **Un gestionnaire de projet** : le gestionnaire de projet aura comme rôle principal d'appuyer le coordinateur OD et de suivre les mises en œuvre des activités au sein des différentes structures publiques. Il gèrera également des projets spécifique (hackathon...).
      - Affectation : 60%
  - **Gestionnaire du portail Open Data** : Le gestionnaire du portail aura deux missions principales :
    - **La gestion du portail open data** : le gestionnaire s'assurera du bon fonctionnement du portail, de la sauvegardes des données, et de l'évolution du logiciel et des fonctionnalités en fonction des besoins et des releases du logiciel de portail CKAN. Dans ce cadre, le gestionnaire assurera également le support aux utilisateurs du portail.
    - **Le suivi des requêtes de données et des commentaires** : Le gestionnaire du portail aura également comme mission de s'assurer que les requêtes de données et les commentaires sur les jeux de données publiées sont gérés et répondus par les structures publiques concernées.
    - Affectation : 40%
    - Profil : Le gestionnaire de portail aura un profil d'administrateur système. Des compétences en Python seraient un plus important pour la gestion du portail CKAN développer en python.
- **Comité de pilotage Open Data** : Les membres du CoPIL joueront un rôle actif durant la phase de démarrage de l'initiative dans les douze premiers mois. Il conviendra donc pour chaque membre du comité de dégager environ 15% de leur temps pour cette tâche
- **Structures publiques impliquées dans les actions à court terme** : Les structures publiques impliquées devront nommer un point focal Open Data qui sera affecté à 60% à cette tâche. Le profil du point focal Open data et ses missions sont présentés en Annexe C du rapport. En dehors du point focal, des personnels seront mobilisés ponctuellement sur différents sujets (publication de données, développement de cas d'usage, hackathon).

---

## LEADERSHIP

- **Déclaration publique du Président de la République lançant l'initiative Open Data**  
 Une initiative open data est une initiative transversale qui doit mobiliser l'ensemble du gouvernement et en particulier les ministères les plus importants. Le lancement de l'initiative par le Président de la République permettrait de mobiliser l'ensemble des acteurs publics. Pour un impact maximum, il est recommandé d'organiser ce lancement lors d'un événement important qui rassemble acteurs publics et acteurs non-gouvernementaux comme par exemple la Semaine du Numérique 2023. Il est également recommandé d'annoncer simultanément un ensemble d'activités pour promouvoir l'open data. En particulier :

- Le lancement du portail qui devra contenir une masse critique de données exploitables (voir la section « Données au sein du gouvernement, réglementations et procédures de la gestion des données gouvernementales » ci-dessous)
- Le lancement d'une ou plusieurs activités d'innovation autour des données ouvertes (voir la section « Demande concernant l'ouverture des données publiques & engagement citoyen et capacités concernant les données publiques » ci-dessous)
- La mise en place des différents comités, notamment le Comité mixte avec les acteurs non-gouvernementaux (voir la section « Demande concernant l'ouverture des données publiques & engagement citoyen et capacités concernant les données publiques » ci-dessous)

Pour être efficace, ce lancement devrait intervenir après l'adoption de la future loi d'accès à l'information et de son décret Open Data.

- **Responsabilité** : Présidence
- **Contributeurs** : BAI/ASIN/MND
- **Temps requis** : 1-3 mois
- **Coût** : NA
- **Références**
  - Description du contenu des déclarations sur l'Open data <sup>147</sup>
  - Déclarations similaires<sup>148</sup>
- **Extension et redéfinition du périmètre et mandat du comité de pilotage pour l'initiative Open Data (CoPil).** Le « Comité de suivi de la mise en œuvre du projet de plateforme nationale Open Data » créé par l'arrêté 006/MND/DC/SGM/CTJ/SA/006SGG21 daté du 23 Février 2021 pris par le ministre du Numérique et de la digitalisation devrait voir sa mission et sa composition mise à jour. Concernant la composition, il serait opportun d'étendre le comité et d'intégrer des représentants de structures clés dans la mise en œuvre de l'Open Data, en particulier :
  - L'APDP pour apporter une expertise sur la problématique des données personnelles
  - Des représentants de Sèmè-City pour la coordination avec les acteurs de l'innovation et leur besoin ainsi que la coordination des actions de valorisation des données publiques
  - Les AN pour la contribution à la standardisation des métadonnées et les problématiques générales de référencement et de publication
  - Le MDGL pour l'implication à terme des collectivités locales

<sup>147</sup> <http://opendatatoolkit.worldbank.org/docs/briefing-on-open-data-declarations-generic.doc>

<sup>148</sup> [https://drive.google.com/open?id=14k\\_Gqpc5DdMmnWhLJeM0KQra6uVyaHXz](https://drive.google.com/open?id=14k_Gqpc5DdMmnWhLJeM0KQra6uVyaHXz)

- Un représentant de la Direction Générale du Budget en charge de la mise en œuvre de l'initiative CABRI qui pourra apporter et partager son expérience réussie dans la publication de données et la collaboration avec les acteurs non-gouvernementaux
- Après l'adoption de la future loi d'accès à l'information, un représentant de l'Autorité en charge de la loi qui sera probablement créée

Concernant le fonctionnement du CoPil, il conviendra de définir les modalités précises de fonctionnement avec des réunions récurrentes mensuelles. La participation aux travaux du CoPil devra être formalisée et une partie du temps de travail des membres devra être dédiée à ces activités.

Concernant les missions du CoPil, l'objectif de ce comité est de coordonner l'ensemble des actions gouvernementales liées à l'Open Data. Les domaines d'action de ce comité devraient donc inclure :

- La validation du plan d'action détaillé et de la priorisation des activités
- La mise en place et la gestion du plan de suivi et évaluation de l'initiative Open Data
- Le suivi de la mise en œuvre du futur décret Open Data par les structures publiques

Ce comité prendra des décisions et validera les orientations stratégiques sur recommandation de l'ASIN qui aura la charge de la mise en œuvre de l'initiative

- **Responsabilité** : MND
- **Contributeurs** : ASIN
- **Temps requis** : 2-3 mois
- **Coût** : Ressources humaines affectées au CoPil de l'ordre de 10% pour chaque membre.
- **Références** :
  - Le comité mis en place par le Gouvernement du Royaume-Uni (The Public Sector Transparency Board<sup>149</sup>)
  - Le comité Open Data mis en place par les Émirats Arabes Unis<sup>150</sup>
- **Définition des critères de suivi & évaluation des performances de l'initiative Open Data globalement et des administrations individuellement.** Cette mission devrait être confiée à l'équipe en charge de l'Open Data au sein de l'ASIN et sera validée par le CoPil. Le CoPil pourrait considérer l'opportunité de publier de façon annuelle, soit en interne soit auprès du public, les plans de suivi et évaluation des administrations et établir un classement entre ces administrations en fonction de leur implémentation de l'ouverture des données. Cette approche peut avoir des effets incitatifs importants. Le

<sup>149</sup> <https://www.gov.uk/government/groups/public-sector-transparency-board>

<sup>150</sup> <https://www.emirates247.com/business/dubai-open-data-committee-formed-2014-12-21-1.574109>

développement du contenu du plan de Suivi et évaluation se fera au sein d'un groupe de travail dédié.

- **Prérequis** : Le CoPil est en place
- **Responsabilité** : CoPil +ASIN
- **Temps Requis** : 3-4 mois
- **Coût** : environ 20-30k pour le support d'experts nationaux ou internationaux sur le sujet
- **Références** :
  - Les indexes internationaux de l'Open Data (Open Data Barometer<sup>151</sup>, Open Data Index<sup>152</sup>)
  - Cadre d'évaluation de l'initiative Open Data du Gouvernement Irlandais<sup>153</sup>
  - Le plan de suivi et évaluation de l'initiative Open Data de l'Ethiopie tel qu'inscrit dans la réglementation Open Data<sup>154</sup>

---

## CADRE REGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

- **Adoption du projet de loi d'accès à l'information et son décret Open Data** : L'adoption du projet de loi d'accès à l'information ainsi que la promulgation de son décret Open Data sont les éléments clés qui permettront de définir un contexte propice au développement de l'Open Data
  - **Responsabilité** : BAI/MND
  - **Temps requis** : 6-9 mois pour l'approbation du texte et le lancement du processus législatif jusqu'à la promulgation.
    - **Coût** : Les coûts sont principalement liés aux ressources humaines pour sensibiliser l'ensemble des administrations et des gestionnaires de données sur le contenu de la nouvelle réglementation et les obligations pour les administrations.
- **Finalisation du cadre juridique de l'Open Data et notamment des cadres techniques et légaux et mise à jour du Cadre d'Interopérabilité (Cdi)** : Le décret Open Data, dans sa forme actuelle, doit être complété par un ensemble d'arrêtés pour finaliser les cadres techniques et juridiques. Il s'agit des éléments suivants :
  - Liste des licences de réutilisation autorisées
  - Le liste des métadonnées communes obligatoires et recommandées
  - Liste formats de fichiers de publication autorisés

---

<sup>151</sup> <http://opendatabarometer.org/>

<sup>152</sup> <http://index.okfn.org/>

<sup>153</sup> [https://data.gov.ie/uploads/page\\_images/2019-04-24-104508.655717Open-Data-Evaluation-Framework.pdf](https://data.gov.ie/uploads/page_images/2019-04-24-104508.655717Open-Data-Evaluation-Framework.pdf)

<sup>154</sup> <http://www.mcit.gov.et/web/guest/-/draft-open-data-policy-and-guideline>



- Liste de formats de données et d'encodages autorisés
- Liste des référentiels

Ces éléments devraient, une fois définis, être intégrés au Cdl

- **Références :**
    - Les licences développées et adoptées par le Gouvernement du Royaume-Uni<sup>155</sup> (anglais)
    - Les licences pour l'Open Data : Guide Pratique<sup>156</sup> (anglais)
    - La « Licence Ouverte » adoptée par le Gouvernement français<sup>157</sup>
    - Vocabulaire DCAT pour les catalogues de données sur le Web<sup>158</sup>
  - **Responsabilité :** CoPil
  - **Contributeurs :** ASIN
  - **Temps requis :** 2-4 mois
  - **Coût :** Les coûts concernent principalement les ressources humaines pour gérer le processus de développement. L'appui d'un consultant international pourrait faciliter et accélérer la définition des cadres à partir des bonnes pratiques internationales (20-30k USD)
- **Développement d'une réglementation relative à la classification des données :** L'absence d'une réglementation concernant la classification des données au sein de l'administration est préjudiciable au développement de l'Open Data. A ce jour, si des discussions sont en cours, il n'existe pas de texte qui fournisse un cadre réglementaire permettant une classification homogène entre les diverses administrations, et un ensemble de critères permettant de classer de façon univoque les données et leur niveau d'accessibilité et de partage au sein de l'administration et avec le public. Le développement de l'Open Data et la publication d'un grand nombre de jeux de données sera favorisé par l'entrée en vigueur d'une telle réglementation.
    - **Responsabilité :** CoPil<sup>159</sup>
    - **Contributeurs :** BAI/ASIN/MND + autres structures publiques organismes concernées
    - **Temps requis :** 3-9 mois
    - **Coût :**

<sup>155</sup> <http://www.nationalarchives.gov.uk/information-management/uk-gov-licensing-framework.htm>

<sup>156</sup> [http://discovery.ac.uk/files/pdf/Licensing\\_Open\\_Data\\_A\\_Practical\\_Guide.pdf](http://discovery.ac.uk/files/pdf/Licensing_Open_Data_A_Practical_Guide.pdf)

<sup>157</sup> <https://www.etalab.gouv.fr/en/licence-ouverte-open-licence>

<sup>158</sup> <https://www.w3.org/TR/vocab-dcat/>

<sup>159</sup> Le CoPil aura comme objectif d'identifier la ou les structures qui porteront ce texte. Dans beaucoup de pays, ce type de législations est portée par le Ministère de la Défense. Dans certains pays, comme la Tunisie, il est porté par l'Agence en charge de la sécurité des systèmes d'information (en Tunisie sous tutelle du Ministère des TIC)

- Les ressources humaines pour gérer le processus de développement de la législation et son adoption complétées le cas échéant par des experts internationaux (cout de l'ordre de 40 à 50k USD)
- Les ressources humaines pour sensibiliser l'ensemble des administrations et des gestionnaires de données sur le contenu de la nouvelle réglementation et les obligations pour les administrations. Cette sensibilisation devra viser l'ensembles des administrations de leur niveau le plus haut (Ministres, directeur d'établissements publics, Secrétaires Généraux) jusqu'aux responsables de données au niveau administratif, les chargés d'accès à l'information et les futurs responsables de données.
- **Référence :**
  - La classification des données aux Etats-Unis<sup>160</sup>
  - La classification des données à l'OTAN<sup>161</sup>

## STRUCTURES INSTITUTIONNELLES, RESPONSABILITES ET COMPETENCES AU SEIN DU GOUVERNEMENT

- **Création d'un poste de Coordinateur Open Data au sein de l'ASIN et ajout de l'Open Data dans l'organigramme de l'ASIN :** Les ressources humaines dédiées à l'Open Data au sein de l'ASIN sont extrêmement limitées et l'Open Data n'est pas une priorité, comparé par exemple aux e-services. Pour le développement de l'initiative, il sera essentiel de dédier un coordinateur Open Data à plein temps pour à la fois piloter le CoPil et mettre en œuvre les activités. Pour des questions de visibilité interne, il serait utile que ce coordinateur soit nommé officiellement et que cette nomination soit partagée à l'ensemble des ministères. Pour les mêmes raisons, il serait utile que l'Open Data apparaisse clairement dans l'organigramme de l'ASIN.
  - **Responsabilité :** ASIN
  - **Temps Requis :** 1-3 mois
  - **Coût :** coût du poste

<sup>160</sup> <https://www.archives.gov/isoo/policy-documents/cnsi-eo.html>

<sup>161</sup> <http://www.act.nato.int/images/stories/structure/reserve/hgrescomp/nato-security-brief.pdf>

- **Création d'un poste de Point Focal Open Data (PFOD) au niveau de chaque organisme**, dont le rôle serait de coordonner le développement de l'Open Data au sein de l'organisme, de coordonner les publications proactives et, de façon générale, de coordonner la gestion et le partage de l'ensemble des ressources de données de la structure. Le PFOD aurait notamment la charge de la gestion et de la maintenance de l'inventaire de données.
  - **Responsabilité** : CoPil
  - **Temps Requis** : 6-12mois
  - **Coût** : coût du poste
  - **Référence**
    - Annexe C : Ebauche de fiche de poste
  
- **Sensibilisation et renforcement des capacités sur l'Open Data et la publication sur un portail de données ouvertes au sein des ministères et établissements publics.** Le rôle de l'ASIN sera d'impliquer les différents ministères et établissements public et de gérer la sensibilisation et le renforcement des capacités des différents acteurs impliqués dans la publication des données à tous les niveaux de l'administration. Les sensibilisations et le renforcement de capacités devront s'adresser à plusieurs cibles :
  - Les responsables des structures
  - Les personnes en charge de la gestion de données (DSI, département Statistique...)
  - Les futurs responsables à l'information et les responsables de la protection des données personnelles
  - Les équipes informatiques

Elles devront également viser différentes capacités incluant notamment des modules de conduite du changement, des modules techniques (publication de données, analyse et croisement de données), des modules dédiés aux PFOD (inventaire, développement d'un plan annuel d'activité...), et des modules sur les aspects légaux (protection des données personnelles, classification...). De façon générale, ce programme s'attachera à accompagner les structures publiques dans l'implémentation des dispositions du futur décret Open Data.

Un exemple d'approche similaire a été implémenté en Tanzanie sous la forme d'investigations poussées dans des secteurs spécifiques (« Open data Dives »<sup>162</sup>). Un autre exemple est la mise en place par le Gouvernement du Mexique<sup>163</sup> d'une équipe spécialisée qui passe d'une administration à l'autre pour mettre en place dans chaque administration les processus et la publication des données.

<sup>162</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=7BXHv-JGPXQ>

<sup>163</sup> <https://theodi.org/case-studies/mexico-case-study-using-data-squads-to-jump-start-government-open-data-publishing>

Ces actions devront également viser les collectivités territoriales afin de promouvoir l'adoption d'une démarche Open Data au niveau local. Il serait intéressant d'identifier un petit nombre de municipalités et/ou de collectivités territoriales qui seraient prêtes à être pionnières et les impliquer au début du processus.

D'un point de vue opérationnel, il serait intéressant dès le départ de mettre en place un programme de formation de formateurs qui permettrait de développer au sein de l'administration des compétences pour reproduire ces formations sans faire appel à des experts internationaux. Ces programmes de formation pourraient s'appuyer à la fois sur les infrastructures du « learning lab » et sur le programme LeARN qui pourrait mettre en œuvre un programme de formation Open Data à la fois pour l'administration et pour les acteurs non-gouvernementaux. De la même manière, il pourrait être mis en place rapidement un cursus court sur l'Open Data au sein de l'Ecole des métiers du numériques qui fournirait des personnels pouvant accompagner la transition de l'administration vers l'Open Data.

- **Responsabilité** : CoPil /ASIN
- **Contributeurs** : ASIN/MND
- **Temps requis** : 12-18 mois pour toutes les administrations
- **Coût** : environ 400-500K USD <sup>164</sup>pour l'organisation d'une série de campagnes de formations (sur la base d'environ 15 à 20k par session à raison d'une vingtaine de sessions).
- **Références**
  - Open data Dives en Tanzanie<sup>165</sup> (en anglais)
  - Tutoriel sur l'exploitation informatique des documents et données en ligne<sup>166</sup> (en anglais)
  - Anonymisation des Données<sup>167</sup> (en anglais)
  - Useful tools to review, refine, clean, analyze, visualize, and publish data<sup>168</sup> (en anglais)

---

<sup>164</sup> En fonction des pays, ces coûts varient largement entre 85k et 500k en fonction de la taille du programme, du nombre de sessions, du nombre de Ministères et d'établissements publics impliqués et des choix de d'internalisation ou d'externalisation des formations. Par exemple, le programme financé par la Banque mondiale sur une période de 28 mois et pour un budget de 450k impliquait la quasi-totalité des Ministères et une vingtaine de sessions. A l'opposé, le programme en Tunisie exécuté sur 10 mois pour un cout de 85k incluait une seule session de formation (avec plusieurs modules). Ce programme avait comme objectif de former les personnels de la structure en charge (Unité de l'Administration Electronique) pour qu'ils puissent ensuite reproduire ces sessions.

<sup>165</sup> <http://blog.opendata.ac.tz/>

<sup>166</sup> <http://www.data.gov/developers/blog/primer-machine-readability-online-documents-and-data>

<sup>167</sup> [http://ico.org.uk/for\\_organisations/data\\_protection/topic\\_guides/anonymisation](http://ico.org.uk/for_organisations/data_protection/topic_guides/anonymisation)

<sup>168</sup> <http://www.healthdatainnovation.com/content/useful-tools-review-refine-clean-analyze-visualize-and-publish-data>

- World Bank Open Data E-learning course (en anglais)<sup>169</sup>
- **Développement d'un ensemble de manuels de procédures** : afin de faciliter l'application de la future législation et le travail des différents intervenants, une série de manuels de procédures devront être développés, visant différentes cibles notamment les PFOD, les équipes techniques et les collectivités territoriales. En particulier, les manuels suivants seraient essentiels :
  - Manuel de préparation et de publication de données sur le portail national de données ouvertes
  - Manuel de mise en place d'un inventaire de données
  - Manuel de mise en place d'une initiative Open Data au sein d'une structure publique
  - Manuel d'analyse et de visualisation de données

Ces manuels devront évoluer au fur et à mesure de la capitalisation et du retour d'expérience des structures publiques.

- **Responsabilité** : ASIN
- **Temps requis** : 1-3 mois
- **Coût** : entre 10 et 20K USD par manuel, si la rédaction est réalisée par des consultants externes
- **Références** :
  - Le guide pratique pour les gestionnaires de données publié par la Commission Européenne<sup>170</sup>
  - Le kit collectivités locales de l'open data lab<sup>171</sup>
  - Guide pratique de l'ouverture des données publiques territoriales édité par la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING)<sup>172</sup>
- **Mise en place d'un appui technique aux structures publiques**. L'adhésion des différents ministères et établissements publics au processus d'ouverture des données publiques, en plus de la sensibilisation, requiert un support technique que ce soit sur la mise en place d'un portail spécifique si cette solution est retenue, ou sur la publication de jeux de données et l'automatisation de cette tâche. Deux options complémentaires pourraient être explorées pour la mise en œuvre de cet appui :
  - La première option consisterait à la mise en place d'une équipe technique dédiée. C'est par exemple l'approche choisie par le Gouvernement du Mexique<sup>173</sup>. Cette équipe pourrait être naturellement ancrée au sein du futur

<sup>169</sup> [https://olc.worldbank.org/wbg-academy?field\\_term\\_tree\\_tid\\_selective%5B%5D=2095&field\\_session\\_template\\_schedule\\_value%5Bvalue%5D%5Bdate%5D=&field\\_session\\_template\\_schedule\\_value%5Bvalue%5D%5Bdate%5D=&sort\\_by=created\\_1](https://olc.worldbank.org/wbg-academy?field_term_tree_tid_selective%5B%5D=2095&field_session_template_schedule_value%5Bvalue%5D%5Bdate%5D=&field_session_template_schedule_value%5Bvalue%5D%5Bdate%5D=&sort_by=created_1)

<sup>170</sup> <https://www.europeandataportal.eu/fr/providing-data/goldbook>

<sup>171</sup> <http://www.opendatalab.fr/laboratoire/le-kit-collectivites>

<sup>172</sup> <http://doc.openfing.org/RDPU/GuidePratiqueDonneesPubliquesv1beta.pdf>

<sup>173</sup> <https://oldsite.theodi.org/case-studies/mexico-case-study-using-data-squads-to-jump-start-government-open-data-publishing>

Centre de Transformation Digitale et pourrait mutualiser ses effectif (en partie) avec le support à la réalisation de e-services. Cependant, cette équipe devra également des expertises spécifiques (notamment un ou plusieurs « data scientists »). Elle pourrait à terme également appuyer les structures publiques dans l'intégration d'approches IA et la réalisation de cas d'usage dans ce domaine.

- La deuxième option consisterait à la mise en place d'un programme de « data fellows » issus de la société civile qui apporteraient leur expertise à l'administration sur une courte période (12 mois). C'est l'option choisie par exemple par le Gouvernement Américain et le « President Obama Innovation Fellowship Program »<sup>174</sup>. Les data fellows sont des experts issus du secteur privé sélectionnés, financés et placés pendant un an au sein des administrations pour les aider dans la mise en place des processus de publication de données, et qui participent au développement de capacités internes. Cette option pourrait être une option de placement pour les participants au programme LeARN par exemple à l'issue d'un cursus Open Data/Data Science. Il pourrait également s'agir d'un programme de placement à l'issue d'un cursus Open Data/Data Science au sein de l'école des métiers du numérique ou à l'issue de la future formation en sciences de données prévue par Sèmè-City. Cette option pourrait enfin s'inspirer du concept des Entrepreneurs d'intérêt général mis en place par le Gouvernement Français<sup>175</sup>.

Il est intéressant de noter que le Gouvernement Français a opté pour les 2 options avec Etalab qui a en son sein une équipe technique dédiée à l'Open Data et qui supporte les administrations et le programme des Entrepreneurs d'intérêt général.

- **Prérequis :**
  - Les standards techniques, légaux et les métadonnées ont été finalisés
  - Les ministères précurseurs ont rejoint l'initiative
  - Le choix de l'une ou l'autre ou des deux options a été opéré, et le ou les programmes sont mis en place
- **Responsabilité :** CoPil
- **Contributeurs :** ASIN, CTD
- **Temps requis :** 12-36 mois pour toutes les administrations
- **Coût :** Pour la première option, Il faut compter à la fois le coût de l'équipe, environ l'équivalent de 2 personnes à temps plein réparties sur 5 ou 6 personnes avec des profils différents (spécialiste de portail, de publication, d'anonymisation des données, etc.) et le coût de la formation de ces personnes dans les domaines spécifiques (environ 5 à 10kUSD de coût de formation pour

---

<sup>174</sup> <https://presidentialinnovationfellows.gov/>

<sup>175</sup> <https://entrepreneur-interet-general.etalab.gouv.fr/>

chaque type de personnel). Pour la deuxième option, le coût d'un programme de fellow en incluant la formation et la mise à disposition est de l'ordre de 300K à 400k usd par an.

○ **Références :**

- Entrepreneurs d'intérêt général (France)<sup>176</sup>
- Etalab (France)<sup>177</sup>
- Mexico Open Data Squad<sup>178</sup>
- US Government Presidential Innovation Fellows<sup>179</sup>
- Programme de Data Fellows du Programme « Des Chiffres et Des Jeunes » financé par MCC en Côte d'Ivoire<sup>180</sup>

## DONNEES AU SEIN DU GOUVERNEMENT, REGLEMENTATIONS ET PROCEDURES DE LA GESTION DES DONNEES GOUVERNEMENTALES

- **Mise en place d'un inventaire de données.** Il s'agit de faire un recensement complet des sources de données, d'établir la liste des administrations responsables, la périodicité et les modalités de collecte et de mise à jour pour chaque jeu de données. Une première version pourrait être établie rapidement à partir des jeux de données déjà publiés. Puis cette version s'enrichirait au fur et à mesure que les ministères et établissements publics rejoignent l'initiative. L'objectif de l'inventaire est de fournir un référentiel administratif concernant la classification des données. Cette classification s'harmonisera dans le temps avec l'adoption de réglementations concernant la classification des données. La méthodologie et les outils pour le développement d'un inventaire seront définis au sein d'un groupe de travail. Dans un premier temps, une version rapide d'un premier inventaire pourrait être constituée à partir des données déjà disponibles via X-Road, et des systèmes d'information référencé sur CATIS<sup>181</sup>
  - **Responsabilité :** CoPil
  - **Contributeurs :** ASIN, Ministères/Etablissements pilotes

<sup>176</sup> <https://entrepreneur-interet-general.etalab.gouv.fr/>

<sup>177</sup> <https://www.etalab.gouv.fr/equipe>

<sup>178</sup> <https://oldsite.theodi.org/case-studies/mexico-case-study-using-data-squads-to-jump-start-government-open-data-publishing>

<sup>179</sup> <https://presidentialinnovationfellows.gov/>

<sup>180</sup> <https://dcli.co/resources/data-fellowship/> [https://developmentgateway.org/wp-content/uploads/2021/04/DCDJ\\_DataFellowship.pdf](https://developmentgateway.org/wp-content/uploads/2021/04/DCDJ_DataFellowship.pdf)

<sup>181</sup> <https://catis.xroad.bj/>

- **Temps requis** : 3-6 mois pour la première version avec quelques administrations pilotes
  - **Coût** : 25-35k pour l'utilisation de consultants pour la définition de l'architecture, d'une méthodologie et du développement de la première version de l'inventaire avec les ministères Pilotes
  - **Références** : cf. Annexe D pour une proposition d'approche
- **Mise en place de référentiels de données commun au sein du gouvernement.** Il s'agit de définir des identifiants uniques pour les éléments partagés entre administrations (identifiants pour les bâtiments publics comme les écoles, les centres de santé, etc., identifiants uniques pour les lieux géographiques, les entreprises, etc.). Un certain nombre de référentiels sont déjà partagés au sein de l'administration via X-Road. Il conviendra de référencer ces éléments. D'autres référentiels ont un fort potentiel. C'est par exemple le cas de la base des adresses qui impliquerait la Poste du Bénin ou l'IGN. Le Gouvernement a fourni un effort important de numérotation des bâtiments et une base d'adresses est disponible au sein de la Poste, mais n'est pas partagée à ce jour. Le développement de ces référentiels se fera au sein d'un ou plusieurs groupes de travail dédiés (il est probable que différents référentiels impliquent différents acteurs et donc il sera probablement nécessaire de mettre sur pied un groupe par référentiel). Pour faciliter ce travail, il serait intéressant de concevoir un manuel méthodologique de développement et de gestion des référentiels
    - **Responsabilité** : CoPil
    - **Contributeurs** : ASIN, INStAD , AN
    - **Temps Requis** : 6-12 mois
    - **Coût** : Le coût de développement d'un guide méthodologique de mise en place et de gestion de référentiels est de l'ordre de 15 à 25k USD pour la contribution d'experts internationaux. A part cet élément, les coûts de mise en œuvre sont faibles, mais nécessitent une importante coopération au sein de toutes les administrations. Il conviendra cependant que les PFOD soient formés à ce sujet et soient en charge de contribuer à ces référentiels et de leur évolution dans le temps.
    - **Référence** :
      - Référentiels du Gouvernement Français<sup>182</sup>
        - Texte réglementaire instituant ces référentiels<sup>183</sup>
- **Développement de cas d'usages internes** L'objectif serait de développer un ensemble de cas d'usages et d'exemples qui montreraient le potentiel et la valeur de

<sup>182</sup> <https://www.data.gouv.fr/en/reference>

<sup>183</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034194946&categorieLien=id>



l'exploitation des données publiées. Parmi ces cas d'usage, des exemples d'initiatives portées par des collectivités locales seront intégrées pour promouvoir l'Open Data au niveau local. Lors des discussions avec les structures publiques plusieurs cas d'usage potentiels ont été identifiés avec des niveaux de maturité différents :

- Cas d'usage pouvant être rapidement implémentés
  - Cas d'usage de l'ABE : L'ABE récupère des données d'un ensemble de structures publiques pour constituer son rapport sur l'environnement. Cette procédure rencontre actuellement des difficultés opérationnelles de collecte de données du fait de l'absence d'une plateforme adéquate. Le cas d'usage consisterait à former les structures fournisseuses de données à publier sur le portail national de données et aider l'ABE à analyser ces données à partir du portail en constituant des tableaux de bord.
  - Cas d'usage de l'INStad : cas techniquement similaire à celui de l'ABE pour la production des statistiques nationales
  - Cas d'usage de la DGEOCS : Cas similaire à celui de l'ABE concernant la collecte des données pour l'outil MPAT (Outil d'évaluation des performances de gestion du service public ou « Management Performance Assessment Tool ») qui rencontre actuellement des difficultés opérationnelles de collecte de données.
  - Cas d'usage de la gestion des déchets de Ouidah (Sèmè-City) : Sèmè-City travaille actuellement au développement d'une application de gestion des déchets sur Ouidah qui nécessite la collecte et l'exploitation de données de différentes structures publiques.
  - Cas d'usage du MDGL : Le MDGL collecte actuellement auprès des collectivités locales un ensemble de données pour constituer l'Indice de Gouvernance Locale. Il serait intéressant d'implémenter la collecte et l'exploitation (tableau de bord) des données via le portail national
- Cas d'usage pouvant être implémentés à court/moyen termes
  - Cas d'usage de l'observatoire du numérique : L'observatoire du numérique prévoit de collecter un nombre important de données issues de différentes structures (ARCEP...). Cette collecte et l'exploitation des données pourraient s'appuyer sur le portail de données ouvertes.
- **Responsabilité** : ASIN
- **Contributeurs** : ASIN, CTD/Equipe technique, ministères/Etablissements pilotes
- **Temps requis** : 1 – 2 mois/cas
- **Coût** : Appui d'un consultant pour la construction des cas d'usage : environ 10-20k/cas

- **Références**
  - Data Tamasha (Tanzanie)<sup>184</sup>
  - Cas d'usage de l'administration (Tunisie)<sup>185</sup>
- **Publication de données ouvertes** : L'impact du lancement de l'initiative Open Data dépendra en partie de la mise à disposition, au moment de ce lancement, d'une masse critique de données sur le portail ouvert. Il apparaît clairement qu'un grand nombre de jeux de données pourrait être facilement et rapidement publié, soit directement soit après anonymisation. Il s'agit en particulier des jeux suivants :
  - Le registre des sociétés de l'APIEX (partie publique)
  - Les annonces légales de l'APIEX
  - Les données de la CENA (résultat des élections par arrondissement, par bureau de vote, liste des agents électoraux, liste des observateurs, dossier des candidats aux élections)
  - Les données anonymisées relatives au service e-résultats
  - Les données anonymisées de EducMaster
  - Les données du MDGL concernant l'indice de Gouvernance Locale
  - Les données de l'observatoire de l'ARCEP
  - Les données statistiques du ministère de l'Agriculture et les données brutes qui servent à leur production
  - Les données anonymisées de l'ANIP (registre national des personnes physiques, liste électorale)
  - Les données du budget déjà publiées dans le cadre des initiatives CABRI et BOOST
  - Les données sur l'eau du MEM déjà en partie mises à disposition
  - Les données anonymisées du référentiel des agents de l'état
  - Les données du cadastre (ANDF)
  - Les données du géoportail de l'IGN

De façon générale, cette liste pourrait être étendue à l'ensemble des données déjà partagées via X-road.

- **Responsabilité** : ASIN
- **Contributeurs** : ASIN, CTD/Equipe technique, APDP, INStaD, ministères/Etablissements pilotes
- **Temps requis** : 1 mois/jeu de données
- **Coût** : Ressources humaines pour
  - Finaliser les autorisations de publication avec les ministères et agences concernées

<sup>184</sup> <http://dcli.co/use-stories/>

<sup>185</sup> <http://www.ogptunisie.gov.tn/fr/wp-content/uploads/2019/12/Brochure-OpenGovDataHack2020-Hachathon-UAE.pdf>

- Classifier les ressources et en particulier les jeux de données contenant des données personnelles à protéger
- Identifier et appliquer les techniques appropriées d'anonymisation en fonction des sources
- Préparer et publier les données, voire mettre en place les mécanismes de mise à jour automatique

## DEMANDE CONCERNANT L'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES & ENGAGEMENT CITOYEN ET CAPACITES CONCERNANT LES DONNEES PUBLIQUES

- **Création d'un Comité mixte avec les acteurs Non-Gouvernementaux (CNG).** Le rôle du CNG sera de suivre le développement du plan d'action Open Data et de faire des recommandations. Le CNG aura deux missions :
  - Suivre et évaluer les actions et les résultats de l'initiative Open Data : sur les sujets qui nécessitent un avis (priorisation des actions, législation open data, choix techniques, etc.), le CNG interviendra pour apporter un avis sur les propositions du CoPil/de l'ASIN.
  - Coordonner les activités du plan d'actions relatives aux acteurs non-gouvernementaux : le CNG sera en charge de l'implémentation et du suivi des actions visant les acteurs non-gouvernementaux. Ces actions incluent :
    - La définition d'un plan d'action détaillé des activités
    - La définition et l'exécution du plan de communication auprès des acteurs non-gouvernementaux
    - La revue et le suivi formel des requêtes de données et leur priorisation
    - De façon plus générale, la coordination des demandes au sens large des acteurs non-gouvernementaux
    - L'organisation des événements type hackathon et le développement des cas d'usage
  - Le CNG devra inclure au minimum le coordinateur national Open Data, un représentant de Sèmè-City et des acteurs non-gouvernementaux. Les acteurs non-gouvernementaux devront représenter différents groupes, notamment :
    - La société civile
    - Les médias
    - Les chercheurs
    - Les acteurs de l'innovation
    - Le secteur privé
  - Le choix des acteurs non-gouvernementaux se fera selon un processus qui pourrait être discuté avec ces mêmes acteurs, notamment ceux impliqués depuis plusieurs années dans différentes initiatives liées à l'Open Data et

l'exploitation de données. Le CNG devrait être coanimé par le coordinateur national et un représentant des acteurs non-gouvernementaux.

Pour un maximum de visibilité le CNG pourrait être mis en place lors du lancement de l'initiative.

- **Responsabilité** : CoPil
  - **Contributeurs** : ASIN
  - **Temps requis** : 4-6 mois
  - **Coût** : les coûts engendrés sont uniquement pour la logistique, les membres du groupe de travail ne sont pas rémunérés
  - **Références** :
    - Comité en charge de la transparence du secteur public (Royaume-Uni)<sup>186</sup>
    - Annexe E – Profil des membres du CNG
- 
- **Organisation d'événements type « hackathons »<sup>187</sup> réunissant à la fois des producteurs de données, et différents groupes d'acteurs non-gouvernementaux pour générer un ensemble de cas d'usage qui serviront de modèles et généreront de la motivation à la fois pour les administrations publiant les données et pour les acteurs non-gouvernementaux.** L'objectif de ce type d'événements est à la fois de stimuler l'innovation sur ces jeux de données, de développer des services pour les citoyens, de montrer l'impact de la publication aux producteurs de données et de créer une dynamique afin d'impliquer d'autres administrations n'ayant pas encore rejoint le mouvement. Ces hackathons intégreront des formations techniques en fonction des besoins qui seront exprimés durant les phases préparatoires. Si des besoins de formation émergent clairement durant ces événements, des cycles dédiés sur le modèle de ce qui est proposé pour l'administration pourront être organisés. Enfin il sera potentiellement intéressant de flécher une instance de la compétition annuelle « Amazone du digital » sur l'innovation à partir l'exploitation des données de l'administration.
    - **Responsabilité** : Sèmè-City
    - **Contributeurs** : ASIN, CNG, MND, ministères et établissements publics concernés
    - **Temps requis** : 2-3 mois par événement – un événement par secteur au moins pour motiver les structures correspondantes
    - **Coût** : 20 à 30k/événement
    - **Références** :

---

<sup>186</sup> <https://www.gov.uk/government/groups/public-sector-transparency-board>

<sup>187</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Hackathon>

- OpenGov Datahack 2020 (Tunisie)<sup>188</sup>
- **Opérationnalisation du mécanisme de requête de jeux de données en ligne et de réponse** : Il est essentiel d'offrir aux acteurs non-étatiques un moyen d'exprimer leurs besoins et un processus formel au sein du gouvernement pour y répondre afin de s'assurer que les réponses sont à la fois conformes au futur décret open data et à la future loi d'accès à l'information, et homogènes entre les administrations. Le portail Open Data développé par l'ASIN intègre cette fonctionnalité ainsi qu'une fonctionnalité permettant de gérer le retour des utilisateurs sur la qualité des jeux de données publiés ou les demandes spécifiques. Il conviendra, après le lancement officiel de l'initiative Open Data de s'assurer que ces mécanismes sont opérationnels et que les différentes structures publiques répondent aux requêtes et commentaires. Ces services, pour être efficaces, devront être structurés comme tout service de support et suivi pour s'assurer qu'une réponse adéquate est fournie dans un délai raisonnable.
  - **Responsabilité** : CoPil + CNG
  - **Contributeurs** : ASIN
  - **Temps requis** : 2-4 mois
  - **Coût** : ressources humaines pour
    - La sensibilisation des PFOD et leur formation à la gestion des requêtes
    - La gestion des requêtes

## FINANCEMENT D'UN PROGRAMME D'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES

- **Développement d'un budget détaillé pour l'initiative et identification de ressources humaines et financières et des premières administrations sélectionnées pour l'organisation des activités de sensibilisation, installation, formation et renforcement de capacités, nettoyage et publication des données, etc.**
  - **Responsabilité** : ASIN/CoPil
  - **Temps requis** : 2-3 mois
  - **Coût** : NA
  - **Références** : Il serait intéressant de s'inspirer de la méthodologie récemment publiée dans une étude financée par l'équipe Open Data de la BM<sup>189</sup> sur l'évaluation des coûts d'une initiative Open Data
- **Identification des bailleurs ou des projets en cours ou à venir pouvant financer certaines actions du plan d'action.** Cette approche devrait inclure à la fois les

<sup>188</sup> <http://www.ogptunisie.gov.tn/fr/wp-content/uploads/2019/12/Brochure-OpenGovDataHack2020-Hachathon-UAE.pdf>

<sup>189</sup> Priceless? A new framework for estimating the cost of open government reforms  
<http://www.r4d.org/resources/priceless-new-framework-estimating-cost-open-government-reforms/>

approches de financement extérieures et les financements spécifiques pour l'Open Data ou les actions du plan PGO si le Bénin rejoint dans un avenir proche le PGO. En particulier, la finalisation des discussions en cours autour de financements en provenance du PITN2R pour l'engagement des premiers ministères et en provenance du PAGOF pour des financements d'activités au sein des acteurs non-gouvernementaux permettront de couvrir les besoins financiers des premiers 12 mois de l'initiative.

- **Responsabilité** : ASIN
- **Temps requis** : 2-4 mois
- **Coût** : NA

---

## ACTIONS A MOYEN TERME

Cette section énumère les actions qui peuvent être démarrées dans les 18 à 30 mois après le lancement de l'initiative, mais requièrent l'implémentation des points précédents. Cette section contient aussi des initiatives qui sont utiles à l'ouverture des données gouvernementales ou à la réalisation des impacts et des bénéfices attendus, mais qui demandent un effort plus conséquent que les actions incluses dans la section précédente. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actions recommandées qui sont ensuite décrites en détail.

---

## LEADERSHIP

- **Conception d'un plan d'action national du PGO autour de l'Open Data.** Après l'adhésion du Bénin au PGO, il pourrait être fédérateur de définir le premier plan d'action national autour de l'Open Data voire de l'Open Data et de l'accès à l'information. Cette approche permettrait à la fois de mobiliser l'administration, mobiliser les acteurs non-gouvernementaux et mobiliser des bailleurs potentiels.
  - **Responsabilité** : BAI
  - **Contributeurs** : ASIN & Copil + Comité OGP
  - **Temps Requis** : 6-9 mois
  - **Coût** : NA les coûts sont ceux prévus pour l'implémentation du PGO
  - **Références** :
    - Premier plan d'action PGO des Etats-Unis<sup>190</sup>
    - Premier plan d'action PGO du Royaume-Uni<sup>191</sup>
- **Etude d'impact de l'initiative Open Data** : Après une phase de démarrage (par ex. 24 mois), il sera intéressant de réaliser une étude d'impact indépendante qui mette en lumière les résultats de l'initiative en termes de création d'emplois, de création de richesse, de création de services, et d'impact pour l'administration (rôle des données

---

<sup>190</sup> [https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2019/06/US\\_National\\_Action\\_Plan\\_Final.pdf](https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2019/06/US_National_Action_Plan_Final.pdf)

<sup>191</sup> <https://www.opengovpartnership.org/documents/united-kingdom-first-national-action-plan-2011-2013/>

dans la gouvernance, accès à des nouveaux bailleurs ou à des programmes spécifiques...).

- **Responsabilité** : CoPil
- **Temps Requis** : 6-8 mois
- **Coût** : Le coût d'une étude d'impact est autour de 60 à 70kUSD
- **Référence** :
  - Etude de l'Open Data Institute sur l'Impact de l'ouverture des données au Royaume-Uni (2015 – Anglais)<sup>192</sup>
  - Rapport annuel sur l'état de maturité de l'Open Data en Europe (2021)<sup>193</sup>

## STRUCTURES INSTITUTIONNELLES, RESPONSABILITES ET COMPETENCES AU SEIN DU GOUVERNEMENT

- **Expansion de l'initiative à tous les ministères et établissements publics incluant des actions de sensibilisation et le renforcement des capacités.** Les programmes de formation prévus pour les structures publiques seront étendus à toutes les structures nationales.
  - **Prérequis** : équipe technique d'appui en place, premier cas d'utilisation et d'impact dans les administrations précurseuses établies
  - **Responsabilité** : CoPil
  - **Contributeurs** : ASIN
  - **Temps Requis** : 6-9 mois
  - **Coût** : Les coûts sont similaires à ceux décrits pour les précurseurs (400-500k)
- **Expansion de l'initiative aux collectivités locales.** Les collectivités locales seront impliquées au fur et à mesure. Dans un premier temps, les collectivités locales motivées et volontaires seront impliquées puis progressivement l'ensemble des acteurs. Un plan de sensibilisation et de formation spécifique sera mis en place pour les collectivités locales notamment au travers du CeFAL. De la même manière, des cas d'usages internes et externes seront développés
  - **Prérequis** : équipe technique d'appui en place, premier cas d'utilisation et d'impact dans les administrations précurseuses établies
  - **Responsabilité** : CoPil
  - **Contributeurs** : ASIN, MDGL, CeFAL
  - **Temps Requis** : 6-9 mois

<sup>192</sup> <https://theodi.org/article/open-data-means-business/>

<sup>193</sup> <https://data.europa.eu/fr/publications/open-data-maturity/2021>

- **Coût** : Les coûts sont similaires à ceux pour les structures nationales que ce soit pour les formations ou la réalisation de cas d'usage.
- **Création d'un poste d'Administrateur Général des Données (AGD) au niveau national** qui aurait une vue globale des systèmes d'informations et qui serait en charge de la gestion et de la maintenance de l'inventaire de données au sein du Gouvernement
  - **Responsabilité** : ASIN
  - **Temps Requis** : 12-18mois
  - **Coût** : cout du poste et d'un secrétariat associé
  - **Référence** : Définition du poste d'Administrateur Général des Données au sein du Gouvernement français<sup>194</sup>

#### DONNEES AU SEIN DU GOUVERNEMENT, REGLEMENTATIONS ET PROCEDURES DE LA GESTION DES DONNEES GOUVERNEMENTALES

- **Mise en place de processus automatisés de publication des jeux de données au sein des administrations.** Cet élément requiert, pour les données non-partagées sur X-Road l'implémentation de passerelles entre les systèmes d'informations des ministères et les portails (soit le portail national, soit X-Road)
  - **Responsabilité** : ASIN
  - **Contributeurs** : Equipe technique, DSI des ministères et établissements impliqués
  - **Temps Requis** : 5-10 mois
  - **Coût** : Les coûts proviennent principalement du développement des passerelles et dépendent largement des capacités des systèmes d'information en place.

#### DEMANDE CONCERNANT L'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES & ENGAGEMENT CITOYEN ET CAPACITES CONCERNANT LES DONNEES PUBLIQUES

- **Mise en place de programmes et/ou d'appel à projets pour mettre à contribution les acteurs de l'innovation ou de la recherche au service de l'administration sur des technologies de pointe (intelligence artificielle, big data) associée aux données ouvertes.** Le concept de ces programmes serait de développer le concept de hackathons sur une plus grande échelle et d'impliquer ces acteurs sur des périodes plus longues (1 à 3 ans). Il pourrait s'agir d'une catégorie spécifique dans les programmes de support à la recherche existants. De la même manière, il s'agirait d'associer l'implémentation de la future Stratégie IA de l'ASIN avec le développement de l'Open Data, et la réalisation de cas d'usage commun (mise à disposition et publication des données de l'administration nécessaire à la réalisation des cas d'usage identifiés dans la Stratégie IA)

<sup>194</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029463482&categorieLien=id>



- **Responsabilité** : ASIN + Sèmè city
- **Temps Requis** : 5-8 mois (développement des appels à projet)
- **Coût** : NA l'idée serait de diriger des fonds existants sur les opportunités créer par l'ouverture des données publiques.

## ACTIONS A LONG TERME

Cette section énumère les actions qui impactent une initiative d'ouverture des données, mais qui peuvent être mises en place dans une seconde phase, qui requièrent des investissements plus conséquents, ou qui nécessitent un temps important de mise en œuvre. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actions recommandées qui sont ensuite décrites en détail.

## LEADERSHIP

- **Transformation du CoPil en une structure pérenne** en charge de toutes les questions liées à l'Open Data et de façon générale la valorisation des données de l'administration. Cette structure pourra être une nouvelle composante d'une structure existante comme L'ASIN ou une nouvelle entité.
  - **Responsabilité** : CoPil + ASIN
  - **Temps Requis** : 12-18 mois
  - **Coût** : Coût de mise en place d'une nouvelle structure
  - **Référence** : Etalab<sup>195</sup>.

## INFRASTRUCTURES NATIONALES TECHNOLOGIQUES ET COMPETENCES INFORMATIQUES

- **Mise en place de cursus universitaires sur la gestion de données et l'Open Data.** Il conviendrait d'intégrer des cursus sur l'Open Data dans les établissements techniques pour former des étudiants sachant exploiter les données publiées et sachant également mettre en place et gérer des portails. Ces formations pourraient être hébergées à la fois dans les universités, au sein de l'Ecole du numérique et sur le campus de Sèmè-City
  - **Responsabilité** : CoPil

<sup>195</sup> <https://www.etalab.gouv.fr>

- **Contributeurs** : Sèmè-City, Ecole des métiers du numérique, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- **Temps Requis** : 9-12mois
- **Coût** : Difficilement évaluable en fonction des capacités des enseignants-chercheurs en place, un renforcement de capacités pourrait être requis

#### DEMANDE CONCERNANT L'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES & ENGAGEMENT CITOYEN ET CAPACITES CONCERNANT LES DONNEES PUBLIQUES

- **Renforcement des capacités internes des médias et des organisations de la société civile** grâce à la mise en place d'initiatives comme code4kenya ou code4ghana qui ont pour but d'intégrer des ressources humaines ayant des capacités open data et TIC au sein des organisations pour un période de 4 à 6 mois.
  - **Prérequis** : Sensibilisation des acteurs non-étatiques engagée, renforcement des capacités de la communauté des développeurs effectué
  - **Responsabilité** : CoPil
  - **Temps Requis** : 12 à 15 mois pour le premier cycle, ensuite des cycles de 9 à 12 mois
  - **Coût** : 130-180k par cycle (2 à 4 cycles généralement nécessaires)
  - **Références** :
    - Livre de référence du Journalisme de données<sup>196</sup> (anglais)
    - Code4Africa<sup>197</sup>
    - Code4Kenya<sup>198</sup>
- **Mise en place d'une structure pérenne de renforcement des capacités des acteurs non-étatiques et de coordination de ces mêmes acteurs.** L'objectif est de compléter la structure étatique proposée, par une entité ayant un positionnement neutre et en charge de structurer et développer les acteurs non-gouvernementaux. Cette structure devrait remplacer à terme le CNG après la phase de démarrage (24-36 mois) et travaillera en étroite collaboration avec la structure gouvernementale proposée ci-dessus. Cette structure pourrait prendre la forme d'un centre de recherche au sein de Sèmè-City
  - **Prérequis** : Les premières phases de sensibilisation et de renforcement de capacités ont été complétées. L'initiative open data reçoit l'adhésion d'une majorité de ministères et d'établissements publics. Les acteurs non-gouvernementaux sont mobilisés sur le sujet.
  - **Responsabilité** : CoPil, CNG, ASIN, Sèmè-City

<sup>196</sup> <http://www.datajournalismhandbook.org/>

<sup>197</sup> <http://www.codeforafrica.org/>

<sup>198</sup> <http://www.code4kenya.org/>

- **Temps Requis** : 36-48 mois (temps requis pour qu'une telle structure devienne pérenne avec un modèle économique viable)
- **Coût** : 400-500kUSD /an sur 3 à 4 ans pour la mise en place de la structure, de l'équipe, et le développement du modèle économique. Ces coûts sont basés sur les investissements réalisés pour Mobile Web Ghana (cf. ci-dessous), dLab ou Jakarta Open Data Lab. Cette structure pourrait être commune à une structure similaire axée sur l'innovation en intelligence artificielle.
- **Références**
  - Mobile Web Ghana<sup>199</sup> qui assiste le Gouvernement du Ghana
  - Jakarta Open data Lab <sup>200</sup>
  - dLab Tanzania<sup>201</sup> qui assiste le Gouvernement de Tanzanie

---

<sup>199</sup> <http://www.mobilewebghana.org/>

<sup>200</sup> <http://labs.webfoundation.org/>

<sup>201</sup> <http://www.dlab.or.tz/>

## Vue Tabulaire

Cette vue n'intègre que les actions à court et moyen terme

Initiative Open Data au Bénin			2023												2024											
Activité	Resp.	Coût USD	Jan	Fév.	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>LEADERSHIP</b>																										
<b>ACTIONS A COURT TERME</b>																										
Lancement de l'initiative Open Data	ASIN/ BAI/ PR	-																								
Mise en place du CoPil	MND	-																								
Plan de suivi et évaluation	ASIN/ CoPil	20 – 30K																								
<b>ACTIONS A MOYEN TERME</b>																										
Plan d'action national du PGO autour de l'Open Data	BAI																									
Etude d'impact	Copil	60 – 70K																								
<b>Cadre réglementaire et juridique</b>																										

Initiative Open Data au Bénin			2023												2024											
Activité	Resp.	Coût USD	Jan	Fév.	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>ACTIONS A COURT TERME</b>																										
Loi d'accès à l'information	BAI/MND/ASIN	-																								
Décret Open Data & Cdl	ASIN	20 – 30K																								
Classification des données	ASIN/BAI																									
<b>Structures institutionnelles, responsabilités et compétences au sein du gouvernement</b>																										
<b>ACTIONS A COURT TERME</b>																										
Poste de Coordinateur Open Data	ASIN	-																								
Point focaux Open Data	ASIN	-																								

Initiative Open Data au Bénin			2023												2024											
Activité	Resp.	Coût USD	Jan	Fév.	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec
Renforcement des capacités Open Data	ASIN/CTD	400 – 500K																								
Manuels de Procédure	ASIN	50 – 100K																								
Appui technique aux structures publiques	ASIN / CTD	50-80K																								
<b>ACTIONS A MOYEN TERME</b>																										
Expansion de l'initiative au niveau national	ASIN	400 – 500k																								
Extension aux collectivités locales	ASIN/MDGL	400 – 500k																								
Création d'un poste d'AGD	ASIN	-																								
<b>Données Publiques</b>																										
<b>ACTIONS A COURT TERME</b>																										

Initiative Open Data au Bénin			2023												2024											
Activité	Resp.	Coût USD	Jan	Fév.	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Feb	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec
Inventaire de données	ASIN	25/35K																								
Référentiels de données	CoPil	15-25K																								
Cas d'usages internes	ASIN	50 – 100k																								
Publication de données ouvertes	ASIN	-																								
<b>ACTIONS A MOYEN TERME</b>																										
Processus automatisés de publication	ASIN	-																								
<b>Demande &amp; Engagement Citoyen</b>																										
<b>ACTIONS A COURT TERME</b>																										
Création du CNG	CoPil	-																								



Initiative Open Data au Bénin			2023												2024											
Activité	Resp.	Coût USD	Jan	Fév.	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec
Hackathons	Sèmè-city / ASIN	80 – 120K																								
Mécanisme de requête de jeux de données	CoPil / CNG	-																								
<b>ACTIONS A MOYEN TERME</b>																										
Appel à projets	ASIN/ Sèmè-City	-																								
<b>Financement</b>																										
<b>ACTIONS A COURT TERME</b>																										
Budget détaillé pour l'initiative	ASIN / CoPil	-																								
Financements	ASIN	-																								

## ANNEXE A – RENCONTRES

Liste des personnes Rencontrées durant la visite de terrain (date)

Date	Organisation
04/07/2022	ASIN/Systèmes d'Information et Digitalisation
05/07/2022	Ministère de l'Economie et des Finances
06/07/2022	Institut National de la Statistique et de la Démographie
06/07/2022	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
07/07/2022	Agence Nationale du Domaine et du Foncier
07/07/2022	Agence béninoise de l'Environnement
08/07/2022	Mairie de Cotonou
08/07/2022	Observatoire du Numérique
07/11/2022	ASIN/Sécurité Numérique
08/11/2022	Ministère du Numérique et de la Digitalisation
08/11/2022	Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale
08/11/2022	Agence de Promotion des Investissements et des Exportations
09/11/2022	Autorité de Protection des Données à caractère Personnel
09/11/2022	Ministère des Enseignements Secondaires Technique et de la Formation Professionnelle
09/11/2022	Ministère de la Justice et de la Législation
09/11/2022	Ministère du Tourisme de la Culture et des Arts
09/11/2022	Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication
09/11/2022	Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale
10/11/2022	Ministère de l'Eau et des Mines
10/11/2022	Commission Electorale Nationale Autonome

10/11/2022	Autorité de Régulation des Communications électroniques et de la Poste
10/11/2022	Ministère du Travail et de la Fonction Publique
10/11/2022	Agence Nationale d'Identification des Personnes
11/11/2022	Social Watch Bénin
11/11/2022	Africtivistes
11/11/2022	OSM Bénin
11/11/2022	WANEP Bénin
11/11/2022	Association des blogueurs du Bénin
21/11/2022	Agende de Développement des Petites et Moyennes Entreprises
22/11/2022	Sème City
23/11/2022	Archives Nationales
25/11/2022	Institut National Géographique

## ANNEXE B - JEUX DE DONNEES GENERAUX

Cette section décrit les jeux de données identifiées et leur disponibilité pour une publication sur le portail de données à brève échéance. Cette liste n'est en aucun cas exhaustive et est basée uniquement sur les informations collectées lors de l'étude préliminaire ou lors des rencontres.

Jeux/ Portail de données	Ministère/ Agence en charge	Contenu	Commentaires	Action Recommandée
<a href="https://sante.gouv.bj/MS_console/recherche_avancee">https://sante.gouv.bj/MS_console/recherche_avancee</a>	Ministère de la Santé	Statistiques sanitaires	Pas de licences de données Pas de format ouvert Pas de visibilité sur les données disponibles	Recensement des données Publication sous format ouvert (CSV) Ajout d'une licence de données
<a href="https://enseignementsuperieur.gouv.bj/hdocs/documentations/stat/">https://enseignementsuperieur.gouv.bj/hdocs/documentations/stat/</a>	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique	Statistiques	Donnée jusqu'en 2018 Pas de licences de données Pas de format ouvert	Recensement des données Publication sous format ouvert (CSV) Ajout d'une licence de données
<a href="https://eresultats.bj/">https://eresultats.bj/</a>	ASSI (plateforme)  Ministères concernés	Résultats aux différents examens (BAC, BEPC, CEP, etc.) et concours nationaux	Données orientées utilisateur Interdiction explicite de réutilisation Pas de format ouvert	Publication sous format ouvert (CSV) Ajout d'une licence de données
<a href="https://cadastre.bj/">https://cadastre.bj/</a>	Agence Nationale du Domaine et du Foncier	Cadastre	Données orientées utilisateur Pas de licences de données Pas de format ouvert	Recensement des données Publication sous format ouvert (CSV) Ajout d'une licence de données

<a href="https://www.anssfd.org//doc/liste_sfd/liste_SFD_VF_31_12_17.pdf">https://www.anssfd.org//doc/liste_sfd/liste_SFD_VF_31_12_17.pdf</a>	Agence Nationale De Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (ANSSFD)	Répertoire des organismes SFD agréés  La page d'accueil de l'ANSSFD ( <a href="https://www.anssfd.org/">https://www.anssfd.org/</a> ) inclut également d'autres répertoires et statistiques	Pas de licences de données Pas de format ouvert Pas de visibilité sur les données disponibles	Recensement des données Publication sous format ouvert (CSV) Ajout d'une licence de données
<a href="https://budgetbenin.bj/">https://budgetbenin.bj/</a>	Ministère de l'économie et des finances / Direction Générale du Budget	Données sur le budget et l'exécution	Pas de licences de données Pas de format ouvert Pas de visibilité sur les données disponibles	Recensement des données Publication sous format ouvert (CSV) Ajout d'une licence de données
<a href="https://budgetbenin.bj/boost-benin/">https://budgetbenin.bj/boost-benin/</a>	Ministère de l'économie et des finances / Direction Générale du Budget	Données Boost	Données jusqu'en 2018 Pas de licences de données	Publication sous format ouvert (CSV) Ajout d'une licence de données Mise à jour des informations
<a href="https://www.marches-publics.bj/">https://www.marches-publics.bj/</a>	Ministère de l'économie et des finances	Toutes les informations sur les marchés publics	Données orientées utilisateur Pas de licences de données Pas de format ouvert	Publication sous format ouvert (CSV) Ajout d'une licence de données
<a href="https://controlefinancier.bj/repertoire/recherche/prix">https://controlefinancier.bj/repertoire/recherche/prix</a>	Ministère de l'économie et des finances / Contrôleur Financier	Répertoire des prix pour la commande publique	Pas de licences de données Pas de format ouvert Pas de visibilité sur les données disponibles	Publication sous format ouvert (CSV) Ajout d'une licence de données

<a href="https://reformes-ugr.finances.bj/consultations/synthese">https://reformes-ugr.finances.bj/consultations/synthese</a>	Ministère de l'économie et des finances	Système de Rapportage Automatique de la Mise en Œuvre des Actions de Réformes	Données orientées utilisateur Pas de licences de données Pas de format ouvert	Recensement des données Publication sous format ouvert (CSV) Ajout d'une licence de données
<a href="https://sgifd.gouv.bj/">https://sgifd.gouv.bj/</a>	Ministère du Plan et du Développement	Système de gestion de l'information sur le financement du Développement	Données orientées utilisateur Pas de licences de données Pas de format ouvert	Recensement des données Publication sous format ouvert (CSV) Ajout d'une licence de données
<a href="https://pgip.gouv.bj/login">https://pgip.gouv.bj/login</a>	Ministère du Plan et du Développement	Plateforme de Gestion des investissements publics	Données orientées utilisateur Pas de licences de données Pas de format ouvert	Recensement des données Publication sous format ouvert (CSV) Ajout d'une licence de données
<a href="https://mesodd.plan.gouv.bj/fr/">https://mesodd.plan.gouv.bj/fr/</a>	Ministère du Plan et du Développement	Système Intégré de Gestion des ODD	Les données sur les ODD ne sont pas disponibles	Recensement des données Publication sous format ouvert (CSV) Ajout d'une licence de données
<a href="https://www.ahilido.bj/">https://www.ahilido.bj/</a>	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin	Registre du Commerce	Données orientées utilisateur Pas de licences de données Pas de format ouvert	Publication sous format ouvert (CSV) Ajout d'une licence de données
<a href="https://insae.bj/statistiques/statistiques-agricoles">https://insae.bj/statistiques/statistiques-agricoles</a>	INStAD	Statistiques Nationales, Enquêtes et recensements	Données orientées utilisateur Pas de licences de données	Recensement des données Publication sous format ouvert (CSV)

<a href="https://insae.bj/statistiques/statistiques-demographiques">https://insae.bj/statistiques/statistiques-demographiques</a> <a href="https://insae.bj/statistiques/statistiques-economiques">https://insae.bj/statistiques/statistiques-economiques</a> <a href="https://insae.bj/statistiques/statistiques-economiques">https://insae.bj/statistiques/statistiques-economiques</a> <a href="https://insae.bj/statistiques/enquetes-et-recensements">https://insae.bj/statistiques/enquetes-et-recensements</a>				Ajout d'une licence de données
<a href="http://nso.benin.opendataforafrica.org/awuvjv/page-nationale-r%C3%A9capitulative-des-donn%C3%A9es-pnr">http://nso.benin.opendataforafrica.org/awuvjv/page-nationale-r%C3%A9capitulative-des-donn%C3%A9es-pnr</a>	INStAD	Page Nationale Récapitulative des Données (PNRD) (TAND)	Pas de licences de données Données orientées utilisateurs	Ajout d'une licence de données Recensement des jeux de données
<a href="http://www.nada.insae-bj.org/index.php/Note-information">http://www.nada.insae-bj.org/index.php/Note-information</a>	INStAD	Catalogue de Micro-données	Pas de licences de données Métadonnées disponible orientées utilisateurs	Ajout d'une licence de données Publications des métadonnées
<a href="https://benin.opendataforafrica.org/">https://benin.opendataforafrica.org/</a>	INStAD	Portail Open Data du Bénin hébergé sur par la BAD	Pas de licences de données Données non mises à jour	Ajout d'une licence de données Mises à jour des données
<a href="https://ressources-eau.gouv.bj/">https://ressources-eau.gouv.bj/</a>	Ministère de l'Eau et des Mines	Portail sur l'ensemble des données sur l'eau du Bénin	Pas de licences de données Données non accessibles directement	Ajout d'une licence de données Mises à jour des données Mise à disposition des données sous format utilisable

<a href="https://www.geoben.in.bj/fr/">https://www.geoben.in.bj/fr/</a>	Institut Géographique National	Géoportail	Données géographiques disponibles après authentification seulement et sans licence	Mise à disposition des données directement Mise en place d'une licence
<a href="https://decentralisation.gouv.bj/iglbenin/public/">https://decentralisation.gouv.bj/iglbenin/public/</a>	Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale	Indice de Gouvernance locale	Données disponibles sous plusieurs formats Pas de licences de données Données non mises jour depuis 2019	Ajout d'une licence de données Mises à jour des données
<a href="https://monentreprise.bj/page/annonces">https://monentreprise.bj/page/annonces</a>	Agence de Promotion des Investissements et des Exportations	Annonces légales	Données orientées utilisateur uniquement Pas de licences de données	Ajout d'une licence de données Publication sous format ouvert



## ANNEXE C - FICHE DE POSTE POINT FOCAL OPEN DATA (PFOD)

### Missions

Les missions du PFOD sont les suivantes :

- Promouvoir l'Open Data au sein de l'organisme et promouvoir les recommandations du CoPil (utilisation de nomenclatures, de licences, de portail, etc.)
- Définir le plan d'action annuel d'activité Open Data de l'organisme en fonction des priorités fixées par le CoPil et mettre en œuvre les activités associées. Ce plan d'action inclura en particulier un volet plan de formation qui identifiera les sujets et les personnels à former en fonction des recommandations du CoPil. Après validation par le responsable de l'organisme, le PFOD transmet le plan d'action annuel d'activité Open Data de l'organisme concerné au coordinateur national Open Data.
- Coordonner la publication des données sous format ouvert et sur le portail sélectionné par l'organisme (portail national ou portail local). Cette action se fera en collaboration avec le service informatique disposant des compétences techniques
- Coordonner la publication pro-active d'information sous format Open Data
- Coordonner le développement et la maintenance de l'inventaire de données de l'organisme. Cette action se fera en collaboration avec les services informatiques et directions métiers appartenant à son organisme
- Mettre en place et maintenir le plan de suivi et évaluation Open Data de l'organisme
- Rendre compte des activités Open Data de l'organisme annuellement au public et au CoPil.

### Profil

Les missions du PFOD nécessitent les compétences suivantes :

- Une vision précise des opportunités amenées par l'Open Data à la fois pour l'organisme, pour l'administration, et le pays dans son ensemble
- Des compétences techniques minimales permettant une interaction aisée avec le service informatique pour la coordination des publications
- Une connaissance minimale des textes juridiques, en particulier concernant l'accès à l'information, la protection des données personnelles, et les droits d'auteurs.
- Une expérience de travail avec le service informatique serait un plus
- Une vision globale du fonctionnement de l'organisme pour le développement de l'inventaire et la promotion de l'Open Data
- Un réseau de contacts développé dans différents départements de l'organisme pour faciliter la promotion de l'Open Data, le développement du plan annuel d'activité, et l'implémentation des activités.

## Coordination

L'ensemble des PFOD est coordonné par l'ASIN et en particulier le coordinateur national Open Data afin de remonter les difficultés rencontrées, et de favoriser le partage d'expérience. Les PFOD seront réunis au moins une fois par trimestre. Lors de leur nomination, chaque PFOD recevra une formation spécifique.

## ANNEXE D – INVENTAIRE

L'inventaire de données est un élément important de l'écosystème Open Data et un guide essentiel pour les producteurs de données. D'une part il permet de connaître l'ensemble des jeux de données disponibles au sein d'une structure, ainsi que leurs niveaux de confidentialité et les traitements nécessaires à appliquer avant leur publication. D'autre part, il permet également de détecter les duplications d'efforts dans la collecte de données entre les structures, et facilite donc la réutilisation entre structures. Enfin, c'est un outil qui résout l'ensemble des questions administratives qui entravent la publication.

La réalisation d'un inventaire complet est une tâche de grande envergure qui devrait être implémentée en plusieurs étapes. Dans un premier temps, une version initiale serait développée en partant de l'existant et en incluant tous les ministères précurseurs. Pour cette première version, une méthodologie serait établie. Ensuite, chaque nouvelle structure rejoignant l'initiative d'ouverture des données appliquerait la méthodologie définie.

Concernant la méthodologie, il faudra dans un premier temps définir un schéma directeur des données à collecter (structure en charge, personne en charge, périodicité de la collecte, stockage, format, description, traitement à appliquer avant publication, niveau de confidentialité, lien vers les données publiées, niveau de maturité des jeux de données par rapport à la classification définie par Sir Tim Berners-Lee, inventeur du Web<sup>202</sup>, etc.). Une fois ce schéma établi, les informations pourront être collectées.

Il conviendra d'adopter une démarche structurée pour identifier les jeux de données. Cette démarche devra au minimum inclure l'exploration des éléments suivants :

- Les sites Web de la structure
- Les données partagées via X-Road
- Les systèmes d'information s'il y en a
- Les observatoires associés à la structure s'il y en a : les observatoires ont pour mission de collecter un grand nombre de données pour construire leurs indicateurs
- Les données fournies à l'INStAD

A noter qu'il est presque impossible d'être exhaustif dans la liste des données collectées par une structure. La version initiale permet de fournir un premier aperçu. Ensuite, cette information sera complétée en fonction des demandes reçues de l'extérieur via les futurs responsables à l'information.

---

<sup>202</sup> <http://5stardata.info/fr/>

Enfin, il est essentiel de noter qu'un inventaire est une information vivante qui évolue dans le temps. Certains jeux arrêtent d'être collectés, certains autres sont ajoutés. Si la réalisation de la version initiale de l'inventaire peut être externalisée, il sera important pour la pérennité de cette information que, dans chaque ministère, une personne ait la charge de sa gestion et de sa maintenance. Cette personne pourra être soit le Directeur des Systèmes d'Information, soit le chargé de l'Open Data.

## **Références**

Les ressources suivantes fournissent les grandes lignes du développement d'un inventaire et des exemples d'inventaires de différents pays.

- Guide de l'inventaire des Etats-Unis<sup>203</sup>
- Guide de l'inventaire de la Confédération Helvétique<sup>204</sup>
- Inventaire du Canada<sup>205</sup>
- Guide de l'Inventaire de la ville de Washington DC<sup>206</sup>
- Guide pour la réalisation d'un inventaire de données du Centre pour l'excellence dans la gouvernance (GovEx lab) de l'université Johns Hopkins (anglaise)<sup>207</sup>
- Guide pour la réalisation d'un inventaire de données – Initiative Open Data de la ville de San Francisco (anglais)<sup>208</sup>

---

<sup>203</sup> <https://project-open-data.cio.gov/implementation-guide/>

<sup>204</sup> <https://handbook.opendata.swiss/en/identify/inventory.html>

<sup>205</sup> <https://open.canada.ca/data/en/dataset/4ed351cf-95d8-4c10-97ac-6b3511f359b7>

<sup>206</sup> [https://opendata.dc.gov/datasets/76a28737a6f84b3c92a421114accca2\\_5](https://opendata.dc.gov/datasets/76a28737a6f84b3c92a421114accca2_5)

<sup>207</sup> <http://labs.centerforgov.org/data-governance/data-inventory/>

<sup>208</sup> <https://datasf.org/resources/data-inventory-guidance/>

## ANNEXE E - PROFIL DES MEMBRES DU CNG

Les CNG est composé de représentants gouvernementaux et de représentants non-gouvernementaux. Concernant les représentants non-gouvernementaux, ils peuvent être eux-mêmes de cinq catégories :

- Des représentants d'un organisme agissant au sein des médias
- Des représentants d'un organisme de la société civile
- Des représentants d'un organisme au sein de la communauté académique
- Des représentants d'un organisme du secteur privé
- Des experts techniques individuels ayant une expertise reconnue dans le domaine de l'Open Data

Il sera important de prendre en compte à la fois les capacités individuelles de chaque membre, mais également l'ensemble des capacités collectivement pour s'assurer que toutes les compétences techniques et l'expériences des différentes activités Open Data soient présentes. Il conviendra également que toutes les catégories de réutilisateurs potentiels soient représentées.

Les membres du CNG doivent posséder les compétences suivantes :

- Une excellente connaissance des principes et des spécificités de l'Open Data et de leurs applications.
- Une expérience passée dans au moins un projet lié à l'Open Data (publications, exploitation de données ouvertes, etc.). La participation à plusieurs projets et/ou la maîtrise à la fois de la publication et de l'exploitation des données serait un plus.
- La maîtrise d'un ou plusieurs sujets techniques (métadonnées, gestion de jeux de données, croisement de jeux de données, visualisation, anonymisation, etc.) ou légaux (protection des données personnelles, licences, classification des données, accès à l'information) liés à l'Open Data
- La maîtrise de l'anglais (compréhension de documentation écrite en anglais) serait un plus indéniable au regard du faible nombre de ressources disponibles en français sur le sujet, et du nombre important de ressources en langue anglaise.

### REPRESENTANT SECTORIEL

Les représentants sectoriels ont pour objectif à la fois de représenter leur organisation, mais également l'ensemble des acteurs de leur secteur (média, société civile, universitaire, secteur privé). Pour mener à bien cette mission, ces représentants devront présenter les caractéristiques suivantes :

- Représenter une organisation ayant une aura importante dans son domaine au niveau national voire international.
- Représenter une organisation ayant déjà des expériences d'utilisation des données ouvertes nationales ou autres
- Avoir une compréhension claire de l'application de l'Open Data dans leur secteur et des bénéfices attendus

- Avoir une compréhension claire de l'état du domaine en termes d'utilisation des données ouvertes, des capacités existantes, et des défis à résoudre dans le domaine.
- Avoir un large réseau de connexions dans le domaine pour pouvoir à la fois faire la promotion de l'Open Data, mais également être à même de capturer et faire remonter les défis et problématiques spécifiques du domaine

---

#### EXPERT INDIVIDUEL

Les experts individuels seront choisis avant tout sur leur expérience et leur expertise nationale voire internationale dans le domaine de l'Open Data. Ces experts devront notamment présenter les éléments suivants :

- Avoir été impliqués dans plusieurs projets Open Data au Bénin ou à l'étranger
- Avoir des compétences techniques reconnues dans la publication et/ou l'exploitation des données ouvertes. Une expérience à la fois gouvernementale et non-gouvernementale sur l'Open Data serait un plus.
- Avoir des expériences dans des activités spécifiques de l'Open Data : hackathon, développement d'usage, etc.
- Être connectés à une ou plusieurs communautés Open Data, ou à une ou plusieurs communautés pouvant bénéficier de l'Open Data
- Avoir un réseau de contacts important auprès desquels il pourra faire la promotion des actions de l'initiative Open Data